

INVENTAIRE DES ARCHIVES DE
LA S.N.C.I. (SOCIÉTÉ NATIONALE DE CRÉDIT À L'INDUSTRIE)

1917 – 2001

ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME 2
DÉPÔT JOSEPH CUVELIER

INVENTAIRES

6x

ISBN : 978 94 6391 xxx x

Archives générales du Royaume

D/2024/531/0xx

Numéro de commande: Publ. 64xx

Archives générales du Royaume
2 rue de Ruysbroeck
1000 – Bruxelles

La liste complète de nos publications est consultable sur notre page électronique
(<http://arch.arch.be>)

Numéro de l'instrument : I 6x

Inventaire des archives de
la S.N.C.I. (Société Nationale de Crédit à l'Industrie)
1917 – 2001

par
René BRION et Jean-Louis MOREAU

Bruxelles
2024

Commande des documents

Les archives décrites dans cet inventaire peuvent être demandées en communication via un terminal d'ordinateur se trouvant dans la salle de lecture, moyennant l'introduction du numéro de l'inventaire mentionné sur la page de titre et dans le coin supérieur droit de chaque page.

I 6x

Le document lui-même est commandé avec la cote, c'est-à-dire le numéro que vous trouverez à gauche avant chaque description.

Restrictions de consultation et de reproduction

Les archives de la S.N.C.I. (Société Nationale de Crédit à l'Industrie) sont accessibles à toute personne munie d'une carte de lecteur des Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces. Suivant convention passée entre les Archives de l'État et BNP Paribas Fortis, les dossiers du présent fonds sont consultables 40 ans après leur clôture.

Les numéros suivants de l'inventaire feront exception à cette règle générale et pourront être communiqués et prêtés :

- immédiatement : numéros 36, 123-131, 703-704, 707-708, 867-868, 870, 877, 880, 888, 890-902, 908, 1206-1220, 1236-1237 et 1261 ;
- après un délai de 75 ans à dater de la clôture du dossier : numéros 1243-1257.

Pour obtenir l'autorisation éventuelle de consulter des documents provisoirement inaccessibles, on s'adressera au service Art et Histoire ou au secrétariat général de la société BNP Paribas Fortis.

Pour la reproduction des documents d'archives, les règles et tarifs en vigueur aux Archives générales du Royaume sont d'application.

Références aux archives

La première fois on citera le fonds avec son nom complet, ensuite on pourra utiliser une référence abrégée :

Complet : AGR2-Joseph Cuvelier, *Archives de la S.N.C.I. (Société Nationale de Crédit à l'Industrie)*, n° [cote de l'article].

Abrégé : AGR2, *SNCI.*, n° [cote de l'article].

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	11
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU FONDS	13
I. IDENTIFICATION	13
II. HISTOIRE DU PRODUCTEUR ET DES ARCHIVES	13
A. Producteur d'archives	13
1. <i>Nom</i>	13
2. <i>Historique</i>	13
a. Des débuts en dents de scie (1919-1945)	13
b. L'âge d'or (1946-1975)	16
c. La crise (1976-1987)	20
d. La privatisation (1988-1995).....	21
3. <i>Compétences et activités</i>	25
a. L'octroi de crédits et avances	25
b. La récolte de capitaux.....	26
4. <i>Organisation</i>	27
B. Archives	31
1. <i>Historique</i>	31
a. 1998-2005	31
b. 2006-2018	32
c. De 2019 à 2023	32
2. <i>Acquisition</i>	33
III. CONTENU ET STRUCTURE	33
A. Contenu	33
B. Sélections et éliminations.....	33
C. Accroissements/compléments	33
D. Mode de classement	33
IV. CONSULTATION ET UTILISATION.....	34
A. Conditions d'accès	34
B. Conditions de reproduction.....	34
C. Langues et écriture des documents	34
D. Caractéristiques matérielles et contraintes techniques.....	34
E. Recommandations pour l'utilisation	34
V. SOURCES COMPLÉMENTAIRES	35
A. Documents apparentés	35
B. Bibliographie.....	35
VI. CONTRÔLE DE LA DESCRIPTION	35
VII. ANNEXE : ABRÉVIATIONS LES PLUS COURANTES	35

INVENTAIRE	37
I. STATUTS ET POUVOIRS	37
II. CONVENTIONS	37
III. HISTORIQUES ET PRÉSENTATIONS DE LA SOCIÉTÉ	39
IV. ORGANES.....	39
A. Assemblées générales	39
B. Conseil d'administration	44
C. Comité de direction	48
D. Conseil général.....	52
E. Collège des commissaires	52
V. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.....	52
A. Constitution de la société, statuts, historiques	52
B. Gestion et organisation de la société.....	54
1. <i>Organes et mandataires</i>	54
2. <i>Délégations de pouvoirs.....</i>	55
3. <i>Organisation de la société.....</i>	56
4. <i>Informatisation de l'entreprise.....</i>	56
5. <i>Sécurité.....</i>	56
6. <i>Notes de service, instructions et instructions coordonnées.....</i>	56
a. Généralités	56
b. Collections de notes de service, instructions et instructions coordonnées	56
c. Mise à jour des instructions coordonnées	59
C. Stratégie de la S.N.C.I. et restructuration des I.P.C. (Institutions publiques de crédit)	60
D. Privatisation de la S.N.C.I.....	64
E. Octroi de crédits	64
1. <i>Politique en matière de crédit</i>	64
a. Généralités	64
b. Lois d'expansion économique	66
c. Travaux des « Commissions de Voghel »	70
d. Travaux du Conseil Central de l'Économie	71
e. Collaboration avec l'O.P.I. (Office de Promotion Industrielle)	71
f. Politique sectorielle de crédit	72
g. Encouragement aux investissements étrangers ou à l'étranger	72
h. Relations avec les ministères	73
2. <i>Modalités d'octroi et de mobilisation des crédits</i>	73
a. Généralités et mélanges	73
b. Taux des crédits	74
c. Crédits spéciaux.....	75
3. <i>Statistiques et relevés des crédits</i>	75
a. Généralités	75
b. Relevés de crédits en cours, statistiques diverses	75
c. Statistiques annuelles.....	76
d. Statistiques semestrielles et trimestrielles	76
e. Statistiques et situations mensuelles.....	77
F. Finances et placements de la S.N.C.I.....	77
1. <i>Collecte de capitaux et trésorerie</i>	77

2. <i>Politique en matière de placements et participations</i>	78
G. Relations avec d'autres institutions financières	78
1. <i>Institutions financières publiques et sociétés parastatales de crédit</i>	78
a. Généralités	78
b. A.N.I.C. (Association Nationale des Industriels et Commerçants pour la Réparation des Dommages de Guerre)	79
c. Conseil Supérieur des Finances	79
d. Commission bancaire	80
e. B.N.B. (Banque Nationale de Belgique)	80
f. C.I.C. (Conseil des Institutions de Crédit), puis C.I.P.C. (Conseil des Institutions Publiques de Crédit)	81
g. C.G.E.R. (Caisse Générale d'Épargne et de Retraite)	81
h. Autres I.P.C.	82
2. <i>Mandat dans la S.N.I. (Société Nationale d'Investissement)</i>	83
3. <i>Relations avec les intercommunales</i>	83
4. <i>Relations avec les banques privées</i>	84
a. Conventions et accords	84
b. Mobilisation des crédits bancaires	84
c. Documentation	85
5. <i>Relations avec les compagnies d'assurance</i>	85
6. <i>Relations avec la C.E.C.A. (Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier)</i>	85
7. <i>Relations avec le Club des I.S.C.L.T. (Institutions Spécialisées de Crédit à Long Terme de la Communauté Européenne)</i>	86
a. Organisation et structures du Club des I.S.C.L.T.	86
b. Direction du Club des I.S.C.L.T.	87
c. Activités des groupes de travail	88
d. Enquêtes et études réalisées par et pour le Club des I.S.C.L.T.	89
e. Activités de la S.E.F.I. (Société Européenne d'Ingénierie Financière)	90
f. Activités diverses du Club des I.S.C.L.T.	91
g. Documentation sur les « institutions sœurs » de la S.N.C.I. en Europe et contacts avec celles-ci	92
h. Préalables à la constitution du Club des I.S.C.L.T.	93
8. <i>Relations avec les I.P.C. hors C.E.E.</i>	94
H. Réseaux de la S.N.C.I.	94
1. <i>Comptoires d'escompte</i>	94
2. <i>Sièges de province et agences</i>	95
3. <i>Placières</i>	97
I. Comptabilité	97
J. Questions juridiques et fiscales	97
K. Bâtiments	98
1. <i>Siège</i>	98
2. <i>Bâtiment rue Drootbeek</i>	99
L. Communication externe	100
1. <i>Politique de communication</i>	100
2. <i>Publications de la S.N.C.I.</i>	100
3. <i>Manifestations organisées lors du 50^e anniversaire, en 1969</i>	101
4. <i>Image, promotion et publicité de la S.N.C.I.</i>	101
5. <i>Relations avec la clientèle</i>	102

6. <i>Sponsoring et mécénat</i>	102
7. <i>Mémoires d'étudiants sur la S.N.C.I.</i>	103
M. Communication interne.....	104
1. <i>Revues et bulletins</i>	104
2. <i>Notes et circulaires</i>	104
3. <i>Conférences</i>	105
4. <i>Brochure</i>	105
N. Courrier sortant	105
VI. DIRECTION « CRÉDITS »	105
A. Organisation	105
B. Politique en matière d'octroi des crédits.....	106
1. <i>Généralités</i>	106
2. <i>Aides aux entreprises en difficultés</i>	107
3. <i>Relations avec les pouvoirs publics</i>	107
4. <i>Relations avec les banques privées</i>	108
5. <i>Relations avec les autres I.P.C. en Belgique</i>	108
6. <i>Relations avec le Club des I.S.C.L.T. (Institutions Spécialisées de Crédit à Long Terme de la Communauté Européenne)</i>	109
7. <i>Crédits accordés aux investisseurs étrangers</i>	110
C. Conditions générales des crédits	110
D. Conditions spéciales de crédit et crédits spéciaux	111
E. Dossiers de crédits ouverts.....	112
1. <i>Dossiers de suivi de crédits</i>	112
2. <i>Conventions de crédit</i>	114
3. <i>Crédits accordés via Creditexport</i>	115
4. <i>Divers</i>	115
F. Documentation économique et financière.....	116
VII. SERVICE MARKETING CRÉDIT	116
VIII. SERVICE FINANCIER	117
A. Gestion du capital actions	117
B. Gestion des obligations émises par la S.N.C.I.	118
C. Emprunts de la S.N.C.I. garantis par l'État belge	118
IX. SERVICE COMPTABILITÉ	118
A. Comptabilité mensuelle.....	118
B. Grand-livre	119
C. Livre journal.....	120
D. Bilans	120
E. Inventaires	123
F. Comptabilité de crédits spéciaux	123
X. SERVICE DU PERSONNEL.....	123
A. Stages et examens	123
B. Relations sociales	128
C. Conseil d'entreprise	128
D. Sécurité et hygiène	129
E. Dossiers individuels	129
XI. SERVICE MÉDICAL ET FONDS D'ASSISTANCE	132

XII. COLLECTIONS DE DOCUMENTS DE FORMATS SPÉCIAUX	132
A. Photos.....	132
B. Films.....	133
C. Objets	133

AVANT-PROPOS

Les archives dont l'inventaire suit font partie d'un vaste ensemble (près de deux kilomètres linéaires de documents) donné en 2022 par la banque BNP Paribas Fortis aux Archives de l'État. Leur préservation est le fruit d'une politique de collecte, de sauvegarde et d'ouverture pratiquée sans défaillir par cette banque depuis les années 1970. Cette politique a pris un tour plus systématique encore au début des années 2000, quand la banque a commencé à collaborer avec l'Association pour la Valorisation des Archives d'Entreprises (A.V.A.E.). Celle-ci a réalisé pour la banque des instruments d'accès permettant aux chercheurs de s'orienter plus sûrement dans la masse des documents conservés.

Les archives de la banque s'avèrent particulièrement riches. Et pour cause ! BNP Paribas Fortis est la plus ancienne banque du pays et la plus importante. Elle a toujours lutté pour maintenir son leadership en Belgique, fondant et absorbant au fil de son histoire un grand nombre d'institutions financières dont les archives se trouvent mêlées aux siennes propres. Elle a aussi été présente hors frontières, à travers des filiales actives en Europe, en Asie, en Afrique et dans les deux Amériques. Une histoire passionnante dont il était crucial de recueillir les traces.

Plus récemment, la banque a estimé que les Archives de l'État étaient mieux armées qu'elle-même pour assurer la conservations et la mise en valeur de ses archives. Une convention de don a été passée, par laquelle la pérennité du travail assuré jusque là par la banque est assurée. En corollaire, il a été décidé que les Archives de l'État publieront les inventaires réalisés par les collaborateurs de l'A.V.A.E.

Les auteurs remercient vivement tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la bonne fin de ce gigantesque chantier : les responsables successifs de l'A.V.A.E. (Pierre-Alain Tallier, Daniel Van Overstraeten, Chantal Luyckx, Renaud Gahide et Sylvie Lefebvre), qui soutiennent un projet global de préservation de la mémoire des entreprises actives en Belgique ; les responsables du service Art et Histoire de BNP Paribas Fortis, Dominique Van Hove et Ann Hollevoet et leur hiérarchie ; et ceux des Archives de l'État (Karel Velle, Pierre-Alain Tallier, Joachim Derwael, Caroline Six, Roland Van der Gracht...).

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU FONDS

I. IDENTIFICATION

Référence : BE AGR 2, S.N.C.I. (545 – 917)
Numéro de l'instrument : I 70
Nom : Archives de la S.N.C.I. (Société Nationale de Crédit à l'Industrie)
Dates : 1917-2001
Niveau de description : Fonds d'archives
Importance matérielle : 1270 art. (135 m.l.)

Referentie : BE ARA 2, N.M.K.N. (545 – 917)
Nummer toegang : I 70
Naam : Archief van de N.M.K.N. (Nationale Maatschappij voor Krediet aan de Nijverheid)
Datering : 1917-2001
Beschrijvingsniveau : Archiefbestand
Omvang : 1270 nrs (135 m.)

II. HISTOIRE DU PRODUCTEUR ET DES ARCHIVES

A. PRODUCTEUR D'ARCHIVES

1. NOM

S.N.C.I.
Société Nationale de Crédit à l'Industrie
N.M.K.N.
Nationale Maatschappij voor Krediet aan de Nijverheid

2. HISTORIQUE

a. Des débuts en dents de scie (1919-1945)

Au cours de la Première Guerre mondiale, diverses personnalités belges, parmi lesquelles les dirigeants de la B.N.B. (Banque Nationale de Belgique), se préoccupèrent de la restauration économique du pays après la fin des hostilités. Il fut admis qu'une institution financière nouvelle devrait compléter l'action de la B.N.B. et des banques privées par des crédits à moyen et à long terme destinés au financement des investissements industriels et de certaines exportations.

On reprochait en effet aux grandes banques mixtes (Société Générale de Belgique et Banque de Bruxelles) leur froideur à l'égard de la production nationale et une tendance à rechercher, pour les capitaux qu'elles recueillaient, des placements plus sûrs que les placements industriels. On comparait la situation de la Belgique avec celles d'autres puissances économiques où des banques spécialisées dans le crédit industriel avaient été créées, comme

en Angleterre, en Bohême, au Japon ou en France, ou le Parlement avait voté en 1914 une loi destinée à instaurer « le Crédit à l'industrie et au commerce de France ».

Cet organisme reçut le nom de Société Nationale de Crédit à l'Industrie, en abrégé S.N.C.I. Il fut constitué sous la forme d'une société anonyme le 2 juin 1919, en exécution de la loi du 16 mars 1919. Son capital, fixé à 25 millions de francs, fut apporté par la B.N.B. au moyen d'un prélèvement sur ses réserves. Les actions étaient exclusivement nominatives et furent attribuées, titre pour titre, aux actionnaires de la B.N.B.

L'État n'était donc pas actionnaire, mais il se déclarait prêt à garantir le paiement des obligations à émettre par la S.N.C.I. à concurrence de dix fois le capital, c'est-à-dire de 250 millions de francs. En contrepartie, l'État obtenait : une partie des bénéfices ; un droit illimité de surveillance des opérations de l'institution (il désignait un commissaire à cet effet) ; une participation aux réserves, lors de la liquidation de l'entreprise ou en cas d'augmentation de capital ; et le remboursement prioritaire des sommes que l'État verserait dans le cadre de sa garantie. Il faut noter que jamais, au cours de son histoire, la S.N.C.I. ne fit jouer cette garantie de l'État !

Une disposition statutaire limita au départ les opérations de la société nouvelle. Le paragraphe 3 du troisième article stipule en effet que « *les opérations d'avance se traiteront à l'intervention et sous la garantie d'une banque, d'un établissement de crédit ou de toute autre institution similaire qu'agrera le conseil d'administration. Toutefois des avances pourront être consenties... lorsque les garanties réelles ou personnelles proposées seront largement suffisantes pour couvrir l'entièreté des créances et si, dans chaque cas, la décision en est prise à l'unanimité des membres du conseil d'administration présents*

. La plupart des crédits accordés par la S.N.C.I. étaient donc garantis par des tiers.

Les statuts de la S.N.C.I. comportaient encore deux caractéristiques originales : l'octroi d'une part de ses bénéfices à son personnel et à l'État. Ils prévoyaient en effet qu'après versement d'un premier dividende de 5 % aux actionnaires, il serait attribué 50 % du surplus à une réserve extraordinaire, puis 15 % seulement lorsque cette réserve aurait atteint les deux tiers du capital. « *De l'excédent, 20 % seront répartis entre les membres du personnel par le conseil d'administration. L'attribution du solde sera décidée par le conseil. Dans le cas où le conseil déciderait la répartition d'un second dividende, il sera attribué à l'État une part de bénéfices égale au tiers de la somme allouée aux actions*

.

C'est avec l'aide du service contentieux de la B.N.B., dirigé alors par Sylvain De Coster, que fut mis sur pied le régime des avances ordinaires à consentir par la S.N.C.I. Ces principes peuvent être résumés comme suit : lorsque la S.N.C.I. consentait un crédit à un industriel, elle lui écrivait une simple lettre énumérant les conditions auxquelles était subordonné l'octroi de l'avance. L'industriel lui répondait, également par simple missive, qu'il était d'accord, et le contrat se trouvait conclu.

Il fallut également définir les normes de remboursement des avances. Bien que les statuts de la S.N.C.I. prévoyaient la possibilité d'accorder des avances à 20 ans, il apparut qu'une dizaine d'années suffisaient habituellement aux emprunteurs pour se libérer. Aussi, la formule à laquelle les industriels se rallierent pendant longtemps fut celle de l'avance remboursable en dix ans, à raison d'un dixième par an. À noter que chaque échéance du prêt consenti devait être représentée par une promesse souscrite par l'emprunteur. C'est l'ensemble de ces promesses qui étaient regroupées dans le bilan de la S.N.C.I. sous l'intitulé « portefeuille effets ».

À sa création, la S.N.C.I. fut spécialement chargée d'aider l'industrie démantelée ou détruite par l'ennemi à retrouver sa capacité de production. La procédure d'obtention des dommages de guerre était lourde et le nombre important de dossiers introduits ralentissait encore le rythme des réparations. La S.N.C.I. fut donc chargée de mettre rapidement à disposition des entreprises sinistrées les capitaux nécessaires au relèvement des ruines ou au règlement des réquisitions opérées par l'Occupant. Cette activité dura jusqu'en 1924, année où fut créée l'Association Nationale des Industriels et des Commerçants pour la Réparation des Dommages de Guerre (A.N.I.C.). Celle-ci allait, par l'émission d'obligations, recueillir les fonds nécessaires au rachat des titres représentatifs d'indemnités pour dommages de guerre. Les obligations de l'A.N.I.C. étaient placées par la S.N.C.I., dont les statuts furent modifiés à cette fin.

Le premier rapport annuel publié par la S.N.C.I. déplore le fait que les limites statutaires en terme de garanties entravent son action en faveur des petites entreprises industrielles et commerciales. Ce problème prit une telle ampleur que le roi Albert prit l'initiative en 1920 de constituer un fonds de garantie auquel il versa de ses propres deniers 500.000 francs. Une cinquantaine de personnalités versèrent 10.000 francs chacune, ce qui porta les ressources du fonds à un million.

Jusque fin 1926, l'influence de l'institut d'émission fut prépondérante dans la direction de la S.N.C.I. Mais suite aux remous générés par la crise monétaire de 1926-1927, le gouvernement de l'époque, dont la personnalité dominante était Émile Francqui, estima nécessaire que la S.N.C.I. se séparât de la B.N.B. et qu'elle possédât une direction et un siège social distincts de ceux de l'institut d'émission. Une assemblée générale extraordinaire tenue le 20 décembre 1926 décida de porter le capital de la S.N.C.I. à 150 millions et d'émettre à cette fin 200.000 actions nouvelles de 500 francs. La moitié de ces titres furent souscrits par un consortium bancaire emmené par la Société Générale de Belgique, la Banque de Bruxelles et la Banque d'Outremer. Les banques privées furent dès lors largement représentées au conseil d'administration et elles participèrent largement à la gestion de la S.N.C.I. Ses statuts furent revus pour limiter son activité aux crédits à moyen et long terme et liquider ses comptes à vue. « *Elle devait circonscrire ses ambitions au cadre lui assigné par ses buts initiaux et elle devait s'abstenir d'empêter sur les attributions traditionnelles des banques établies* » (Matsaert, 1952).

La période de 1927 à 1931 fut un lustre de réadaptation. En 1930, le fonds de garantie royal créé en 1920 en faveur des petites entreprises fut transféré avec l'encours de ses crédits à la Caisse Centrale du Petit Crédit Professionnel (plus tard Caisse Nationale de Crédit Professionnel) constituée en vertu de la loi du 11 mai 1929.

Au cours des années de crise intense qui suivirent, la S.N.C.I. fut amenée, en vertu d'une législation exceptionnelle, à dégeler de nombreux crédits bancaires immobilisés par les effets d'une conjoncture désastreuse et à remettre en marche, par le fait même, de nombreuses entreprises en chômage. Ces interventions portèrent sur environ un milliard et demi de francs de l'époque. Un mécanisme très particulier fut mis en place en 1934, selon lequel les entreprises ne verseraient que 4,25 % d'intérêts ; en échange de ces créances cédées (dont elles restaient garantes), les banques reçurent des obligations de la S.N.C.I. à 3 % sur lesquelles la B.N.B. pouvait accorder des avances. La différence entre les deux taux devrait permettre la création d'un fonds de garantie pour chaque banque cédante séparément, afin de couvrir les pertes éventuelles.

Dès ce moment (1934), l'État garantissait non seulement les intérêts des obligations émises par la S.N.C.I. – ce qu'il faisait depuis 1919 – mais aussi le capital. La S.N.C.I. paya le prix de cette garantie supplémentaire : la part de l'État dans le fonds de réserve extraordinaire fut portée d'un quart à la moitié.

Sans doute commit-on une erreur en chargeant du sauvetage des banques une S.N.C.I. qui, vu la composition de son conseil d'administration, était inévitablement soumise à l'influence de ces mêmes banques. Elle eut à faire face à de violentes critiques lorsque fut instituée en 1936 une commission d'enquête chargée d'étudier les interventions de crise et les éventuelles collusions politico-financières. On lui reprocha entre autres qu'en dehors de son bénéfice statutaire, elle avait distribué 95 millions de francs à ses actionnaires par incorporation de réserves à son capital social. D'autre part, « *l'influence acquise au sein de la Société par les banques a eu, entre autres conséquences, le tort de canaliser vers les entreprises patronnées par elles la plus grande partie des crédits octroyés par la Société. Cette politique restreignait, pour les entreprises indépendantes, les possibilités d'obtenir des crédits et, d'autre part, il en résultait ce danger que les crédits accordés par la Société aux entreprises patronnées par les grandes banques pouvaient se superposer facilement à ceux déjà consentis par ces banques* ».

Résultat : les statuts de la Société furent une nouvelle fois révisés, de façon à restreindre l'influence des banques en son sein. Les opérations de toute nature disparurent de l'objet social et la S.N.C.I. se trouva à nouveau confinée dans l'octroi de crédits à moyen et à long terme. La S.N.C.I. se vit par contre attribuer une assez large autonomie d'action : désormais, le conseil d'administration pouvait déterminer de manière autonome les garanties couvrant les crédits. Elle se rapprocha aussi de l'État dans une certaine mesure. L'émission de bons de caisse et d'obligations fut désormais subordonnée à l'autorisation du ministre des Finances, chargé d'en fixer les conditions. Le gouvernement se réservait aussi la nomination du gouverneur qui présidait le conseil d'administration.

La S.N.C.I. connut alors quelques années maigres. Les opérations de crédit en faveur des banques immobilisées furent reprises dès 1936 par l'O.L.I.C. (Office de Liquidation des Interventions de Crise). Ce transfert ramena le total du bilan de la Société à 1,5 milliard.

Au total, l'apport de la S.N.C.I. au financement des investissements industriels a été relativement modeste entre les deux guerres. L'encours des crédits d'équipement oscilla entre 1 et 2 milliards. Mais la S.N.C.I. fut chargée de diverses missions particulières dont l'importance a parfois été assez considérable : les avances sur les indemnités à recevoir pour dommages de guerre et la mobilisation, pendant la grande crise des années 1930, d'un portefeuille de crédits consentis par les banques et dont le remboursement ne pouvait être exigé des entreprises débitrices que d'une façon très successive.

Vint la Seconde Guerre mondiale. En mai 1940, l'administration de la S.N.C.I. prit la route de l'exode et aboutit finalement à Pau (préfecture des Basses-Pyrénées). Cet exode tourna court et bientôt, l'administration de la Société revint à Bruxelles. Mais toute activité devint quasi impossible et la rentabilité de la S.N.C.I. s'affaiblit encore. Vers la fin de 1940, un nouveau service fut créé en vue de la restauration des industries détruites ou endommagées par faits de guerre. Il devait évoluer par après en un service des crédits spéciaux.

b. L'âge d'or (1946-1975)

Après la guerre « *prirent fin les travaux d'entretien dans lesquels le personnel de la S.N.C.I. avait dû se confiner par la force des événements* » (Matsaert, 1952). « *Le processus de*

reconstruction se déroula à une allure stupéfiante » (Willy Jacobs, 1987) et l'encours de crédits ordinaires passa de 940 millions de francs fin 1946 à 4419 millions fin 1949.

En 1948, le législateur donna une nouvelle structure à la S.N.C.I., qui la rapprocha davantage encore de l'État. Son capital fut porté de 205 à 410 millions et l'État souscrivit à cette augmentation de capital. Il était désormais détenteur de 50 % du capital de la Société. « *Tous les actionnaires privés se virent dénier une quelconque influence sur la S.N.C.I.* », à commencer par les banques privées qui détenaient encore un quart du capital de la Société en 1948.

La période de forte croissance économique qui va de 1953 à 1975 représente une apogée du fordisme (recherche de la productivité), du keynésianisme (intervention de l'État dans les investissements) et de la régulation économique (planification économique). L'État, qui dès 1945 avait lutté pour la reprise de la production charbonnière et sidérurgique, accompagna ensuite le repli du charbon organisé à l'échelle de la C.E.C.A. Les pouvoirs publics investirent massivement dans le réseau autoroutier, les voies d'eau et la construction de zonings industriels.

La S.N.C.I. fut l'un des organismes qui accompagna cet essor rapide de l'économie en Belgique. Pendant les « Trente Glorieuses », elle connut un développement rapide, apportant son concours financier à l'amélioration de l'équipement industriel et commercial du pays et contribuant au développement de l'emploi. L'encours de ses crédits doubla pour ainsi dire tous les cinq ans, passant de 5,8 milliards de francs en 1948 à 13 milliards en 1953, 24,8 milliards en 1958, 46,1 milliards en 1963, 93,2 milliards en 1968, 142,5 milliards en 1973 et 231 milliards en 1978.

Cet essor rapide fut stimulé notamment de la mise en œuvre de différentes lois d'expansion économique dont la plus ancienne remonte à 1953. Ces lois voulaient accélérer le développement industriel et favoriser une meilleure répartition géographique des investissements en facilitant ceux réalisés dans certaines régions moins favorisées ou en voie de reconversion. Les mesures prises n'avaient donc pas pour but de favoriser tel ou tel secteur industriel (sauf dans le cas particulier des charbonnages), mais de donner une impulsion générale à l'ensemble de l'économie et de résorber le chômage dans certaines régions du pays. Les formes que revêtait l'aide de l'État étaient diverses : la bonification d'intérêt, la garantie de l'État, la subvention en capital, l'exonération de la contribution foncière, etc.

La première loi d'expansion économique porte la date du 7 août 1953. Elle fut promulguée pour encourager la création, l'extension, le rééquipement et la rationalisation d'entreprises industrielles et artisanales. Dans le cadre de cette loi, les prêts étaient consentis par des parastataux de crédit et les emprunteurs pouvaient obtenir une réduction du taux d'intérêt ou la garantie de l'État si leurs projets coïncidaient avec l'intérêt économique général.

Deux ans plus tard, la loi du 31 mai 1955 fixa les conditions d'aides financières à la construction ou à l'acquisition de bâtiments industriels et artisanaux. Elle permettait d'accorder des subventions pouvant atteindre jusqu'à 30 % de la valeur du bâtiment (avec maximum de 2.500.000 F) et une réduction de taux pouvant ramener l'intérêt à 1 %.

La loi du 12 juillet 1955 en faveur de l'industrie charbonnière stipula que la garantie de l'État pouvait être accordée pour le remboursement en capital, intérêts et accessoires de prêts consentis par des institutions publiques de crédit ou par la C.E.C.A. pour financer le programme de rééquipement des charbonnages ou pour la construction ou l'extension de centrales électriques minières.

La loi du 10 juillet 1957 prolongea les effets de celle du 31 mai 1955 sauf pour les subventions, qui étaient supprimées, et la réduction de l'intérêt, qui ne pouvait descendre en-dessous de 2 %.

Les lois des 7 août 1953 et 10 juillet 1957 furent remplacées en 1959 par deux nouvelles lois d'expansion économique : celle du 17 juillet 1959 (A.R. d'exécution du 17 août 1959), instaurant et coordonnant des mesures en vue de favoriser l'expansion économique et la création d'industries nouvelles ; et celle du 18 juillet 1959 (A.R. du 18 août 1959) instaurant des mesures spéciales en vue de combattre les difficultés économiques et sociales de certaines régions.

La loi du 17 juillet 1959, dite aussi loi générale parce qu'elle était d'application dans l'ensemble du territoire belge, poursuivait quatre buts distincts : relancer l'économie et, à plus long terme, lutter contre le chômage structurel ; poursuivre la rationalisation des entreprises et l'augmentation de la production ; adapter les productions aux perspectives nouvelles du Marché commun ; et stimuler les initiatives nouvelles, afin de prendre les relais des entreprises appelées à disparaître.

La loi du 18 juillet 1959, dite loi régionale, visait à assurer une répartition plus équilibrée de l'activité et de la prospérité entre les différentes régions du pays et à combattre les difficultés économiques et sociales spécifiques de certaines d'entre elles, dites « régions de développement ». Celles-ci étaient caractérisées par une au moins des difficultés économiques et sociales suivantes : l'existence d'un chômage permanent et important de la population active ou l'absence permanente de possibilités d'emploi ; l'émigration d'une partie notable de la population avec pour effet de ramener le chiffre des habitants en deçà du minimum indispensable pour l'entretien économique des services publics et sociaux nécessaires au progrès ; le déplacement saisonnier, hebdomadaire ou quotidien d'une partie importante de la main-d'œuvre dans des conditions défavorables du point de vue économique et social ; le déclin effectif ou imminent d'activités économiques importantes devant entraîner la perte d'une fraction notable du revenu régional et des répercussions sur d'autres activités de la région, comme les services publics et les entreprises commerciales. Quinze régions de développement furent ainsi délimitées fin 1959 pour une durée de trois ans, avec possibilité éventuelle de prolongation.

En 1959 également, fut votée une loi spécialement destinée aux petites entreprises : la loi du 24 mai 1959 portant élargissement des facilités d'accès au crédit professionnel et artisanal en faveur des classes moyennes (création, extension, reconversion, rééquipement, rationalisation d'entreprises de l'artisanat, du petit et moyen commerce, de la petite industrie).

Les critères d'intervention de l'État définis dans les lois de 1959 diffèrent comme on voit de ceux prévus dans les lois d'expansion antérieures. Jusque là, les investissements susceptibles d'être encouragés devaient seulement servir l'intérêt économique général. À partir de 1959, l'État se montre plus sélectif dans son soutien, notamment sur le plan des produits à fabriquer et de l'implantation géographique.

La loi du 14 février 1961 dite « d'expansion économique, de progrès social et de redressement financier » a amendé les lois des 17 et 18 juillet 1959, augmentant notamment le montant-plafond à concurrence duquel la garantie de l'État pouvait être accordée et intégrant la politique d'aide dans les objectifs programmatiques du gouvernement.

Une loi du 14 juillet 1966 instaura temporairement des aides exceptionnelles en vue d'accélérer la reconversion et le développement économiques des régions charbonnières et de certaines régions confrontées avec des problèmes aigus et urgents.

La S.N.C.I. fut une des institutions de crédit qui participèrent le plus à l'application de ce corpus de lois de relance économique en fournissant les crédits d'investissement nécessaires aux entreprises. Elle intervint dans la préparation et l'exécution des lois d'expansion économique. Ses rapports suivis avec les administrations publiques, qui résultaient notamment du nombre des dossiers qu'elle leur soumettait, lui permettaient de connaître à chaque instant l'interprétation donnée aux prescriptions légales ainsi que la politique suivie par le gouvernement pour leur application. Au 31 décembre 1968, 26 % des crédits en cours étaient assortis d'une réduction du taux d'intérêt.

L'essor de la S.N.C.I. dans les années 1950 et 1960 s'explique aussi des difficultés rencontrées par l'industrie pour financer ses investissements. Les rapports successifs de la Commission gouvernementale pour l'Étude des Problèmes de Financement de l'Expansion économique (alias « Commission de Voghel »), rendus entre 1962 et 1967, ont expliqué la progression constante du volume des crédits d'investissement, malgré l'endettement déjà fort important auquel les entreprises faisaient face. En réalité, celles-ci n'avaient pas le choix. La nécessité d'acquérir des équipements coûteux, l'impossibilité de les financer elles-mêmes vu la faiblesse de leurs bénéfices, la difficulté de placer des augmentations de capital ou des émissions d'obligations, la crainte d'ailleurs de perdre la majorité en cas d'émission d'actions nouvelles – tout concourrait pour rendre le recours au crédit d'investissement inévitable.

Le crédit d'investissement (qui se rembourse d'année en année au moyen d'une tranche des bénéfices bruts), présentait d'ailleurs des avantages pour les industriels. Du point de vue fiscal, les intérêts à payer constituaient une charge d'exploitation qui diminuait le bénéfice taxable. D'autre part, l'inflation avait pour conséquence d'alléger le poids réel du capital emprunté.

Pour les sociétés américaines qui s'installaient en Belgique, le crédit d'investissement fut souvent la planche de salut qui permettait de financer les implantations nouvelles sans transférer des fonds des États-Unis et donc sans enfreindre les restrictions édictées par l'administration de Washington dans ce domaine.

Bien que certains parastataux comme la C.G.E.R. aient connu dès les années 1960 une extension de leurs opérations par déspecialisation, la S.N.C.I. ne connut rien de tel. En 1969, dans la brochure publiée à l'occasion du 50^e anniversaire de la S.N.C.I., sa direction a expliqué pourquoi il était nécessaire pour l'avenir de l'institution d'envisager sa déspecialisation : *« Sans doute se recommande-t-il que la S.N.C.I. puisse, à concurrence d'une part un peu plus large, financer ses crédits avec des moyens empruntés à plus court terme et dès lors moins coûteux. Pour atteindre cet objectif, la structure de la S.N.C.I. devrait être adaptée. La récolte de dépôts à vue et à court terme suppose en effet que les guichets de l'organisme financier se trouvent à proximité de la clientèle. Il faudrait donc multiplier les succursales et agences de la S.N.C.I. Ceci entraîne des frais qui ne peuvent être récupérés qu'à la condition de laisser traiter par les différents sièges d'exploitation toute une gamme d'opérations financières. Or, la S.N.C.I. est, en vertu de la volonté du législateur, cantonnée essentiellement dans le domaine du crédit d'investissement. On lui a confié un type bien déterminé d'opérations. La S.N.C.I. n'a pas pu pratiquer la politique dite de déspecialisation qui est suivie par d'autres organismes financiers du secteur public et du secteur privé et qui leur fournit des possibilités dont la S.N.C.I. ne dispose pas. [...] Il convient surtout de*

souligner qu'elle pourrait apporter aux entreprises industrielles et commerciales une aide plus efficace, s'il lui était possible d'abaisser ses taux débiteurs par une charge moins élevée des taux créditeurs ».

En 1973, la S.N.C.I. participa à la création d'un Club des I.S.C.L.T. (Institutions Spécialisées de Crédit à Long Terme de la Communauté Européenne). À ce sujet, on peut constater que la S.N.C.I. occupait dans l'économie belge une place proportionnellement plus importante que les sociétés-sœurs des pays voisins. Son bilan de 1987 représentait par exemple 80 % de celui du Crédit National français et 28 % du Kreditanstalt für Wiederaufbau de la République fédérale d'Allemagne. Le même bilan représentait 11,1 % du produit industriel brut de la Belgique alors qu'en France, aux Pays-Bas, en R.F.A. et en Italie, ce taux atteignait respectivement 2,3 %, 1,6 %, 5,8 % et 3,8 %.

c. La crise (1976-1987)

Après la crise de 1975, la fin des années 1970 est caractérisée par une tentative de poursuite du fordisme keynésien dans une perspective contre-cyclique. Le ralentissement de la croissance s'accompagne d'un renforcement de la formation brute du capital par les pouvoirs publics. Mais l'approfondissement des déficits budgétaires entraîne à son tour un ralentissement de ce type d'investissements durant les années 1980, en même temps que l'on observe un net repli de l'investissement des entreprises et de faibles performances économiques globales. Alors que l'encours des crédits de la S.N.C.I. avait encore progressé de 13,1 % en 1980, le rythme d'accroissement s'affaiblit ensuite, passant de 5,9 % en 1981 à 4 % en 1982, à 2,9 % en 1983, à 1,1 % seulement en 1984 et à 3,1 % en 1985. À cette dernière date, l'encours des crédits atteignait 349 milliards de francs.

Des concours spéciaux furent accordés par la S.N.C.I. à deux secteurs en difficulté, la sidérurgie et le textile, et ce notamment via la Société Nationale de Restructuration des Secteurs Nationaux.

En 1986, la direction de la S.N.C.I. constatait que le marché du crédit était résolument acheteur et que la concurrence y faisait rage. « *Les intermédiaires financiers [dont la S.N.C.I.] se comportent de plus en plus distinctement en 'price takers'* », c'est-à-dire qu'ils étaient obligés d'accepter les conditions du marché. Cette évolution « *confronte les institutions de crédit à des exigences de plus en plus lourdes en termes de compétence, d'innovation et de service à la clientèle* » et « *affaiblit leurs possibilités de négociation, situation qui, à terme, comporte certains dangers en matière de risques et de rentabilité* » (rapport annuel pour 1986, p. 14).

N'ayant pas été autorisée par le législateur à diversifier ses activités, la S.N.C.I. n'avait qu'une place marginale dans le secteur des particuliers. Par exemple, sa part sur le marché belge du compte à vue n'était que de 1,4 % (en nombre de clients), en dépit du développement du réseau (1089 points de contact en 1989 soit 16,4 % de l'ensemble des agences des sept plus grosses institutions belges). Comme le signalait le Bureau Marcel van Dijk (ingénieurs-conseils en gestion) en septembre 1989, « *jusqu'à présent, le réseau commercial visant les entreprises a été complètement séparé de celui pour les particuliers ; le réseau d'agences n'intervient pas en principe pour les entreprises, sauf exceptionnellement pour des opérations qui se rapprochent de celles des particuliers* ». L'encours moyen par agent était nettement inférieur à celui des grandes banques et I.P.C.

Le rôle des agences était toutefois déterminant dans le placement des bons de caisse et obligations émis par la S.N.C.I. elle-même : en 1985, la part du réseau d'agences dans le

financement de l'institution atteignait 48 %. Notons aussi qu'à cette date, l'étranger contribuait pour un quart dans le financement des opérations de la S.N.C.I.

En 1985, les membres du Club européen des sociétés publiques de crédit industriel créèrent ensemble une société filiale luxembourgeoise spécialisée en ingénierie financière : la S.E.F.I. ou Société Européenne d'Ingénierie Financière (alias E.F.E.C. ou European Financial Engineering Cy).

En 1989, la S.N.C.I. était la troisième institution publique de crédit, derrière la C.G.E.R. et le Crédit Communal. Son total bilanciel (503 milliards de francs en 1987) en faisait la neuvième institution financière du pays. Elle occupait une place significative dans le secteur financier avec : 5,7 % du total des dépôts (399 milliards) ; 5,7 % des crédits octroyés au secteur privé belge (entreprises et particuliers) et à l'étranger ; et 4,1 % du total des crédits au secteur public. Mais depuis quelques années, la rentabilité de la société se dégradait par rapport au secteur des banques privées. Le fait que, durant longtemps, elle n'ait pas été autorisée à accorder des crédits aux épargnants, a entravé le service en retour qu'ils auraient été en droit d'attendre.

D'autre part, la part de marché de la S.N.C.I. pour les crédits d'investissement tomba de 40 % en 1970 à 15,7 % en 1987. Cette glissade s'expliquait notamment par la vive concurrence sur les taux d'intérêt et par certaines rigidités de la S.N.C.I. en matière de gestion et de statut de l'institution. La position de la Société sur le marché des entreprises restait néanmoins forte. En 1989, sur un marché potentiel de 10.256 entreprises employant plus de 20 personnes, la S.N.C.I. avait 5.081 contacts. Au total, elle avait 6.500 entreprises clientes.

d. La privatisation (1988-1995)

À la fin des années 1980, on pensait dans les milieux de sensibilité libérale que les missions de service public en vue desquelles les I.P.C. avaient été constituées et qui consistaient à satisfaire divers besoins financiers auxquels le système bancaire et financier privé ne pouvait répondre, n'existaient plus en raison de l'évolution des marchés de sorte que le temps était venu d'envisager de privatiser ces I.P.C.

Dans d'autres milieux, relayés par le gouvernement de centre-gauche constitué en 1988, on insistait au contraire sur l'opportunité de les maintenir pour servir le cas échéant, d'instrument d'une politique interventionniste en matière financière et économique. C'est ainsi que l'accord de gouvernement du 5 mai 1988 déclare qu'« *en vue d'une intégration optimale des I.P.C. dans le Grand Marché européen face à l'intensification de la concurrence internationale à partir de 1992, le gouvernement créera une commission restreinte d'experts [chargée de formuler] des propositions sur la place des I.P.C. dans un nouvel environnement et sur les structures les plus appropriées que ces institutions devraient adapter pour répondre de manière optimale à ces nouvelles conditions de concurrence, y compris toute forme d'association, de coopération, de fusion* ».

Cette commission d'experts fut installée le 30 septembre 1988 sous la présidence d'Alfons Verplaetse, vice-gouverneur de la B.N.B. (Banque Nationale de Belgique). À cette occasion, le ministre des Finances mit l'accent sur le fait que ladite commission disposerait de la plus grande liberté en ce qui concerne les moyens à mettre en œuvre mais qu'à propos des choix de stratégie, la privatisation des I.P.C. n'était pas une option.

La « Commission Verplaetse » rendit son rapport en janvier 1989. Elle proposait de restructurer le secteur public de crédit autour de deux grands axes présentant les gammes les

plus complètes possible de services. Concrètement, ceux offerts par la S.N.C.I. et l'O.C.C.H. pourraient utilement compléter les activités du Crédit Communal ; et ceux offerts par la C.N.C.P. et l'I.N.C.A. pourraient renforcer les activités de la C.G.E.R. Cette formule permettrait non seulement de réaliser des économies d'échelle, mais elle présentait des possibilités de diversification.

Ce rapport servit de base à l'élaboration de la loi du 17 juin 1991 « *portant organisation du secteur public du crédit et harmonisation du contrôle et des conditions de fonctionnement des établissements de crédit* ». Les établissements publics de crédit seraient regroupés en deux ensembles. Le premier de ces « pôles » devait réunir la C.N.C.P. et l'I.N.C.A. autour de la C.G.E.R. ; le second devait rassembler la S.N.C.I. et l'O.C.C.H. autour du Crédit Communal. Chaque groupe serait placé sous l'égide d'un holding bancaire chargé d'assurer la conduite la politique des établissements du groupe ainsi que leur financement. Ces holdings bancaires et leurs filiales seraient dotés du statut de société anonyme de droit public. Leur gestion serait calquée sur celle prévalant dans le secteur privé : elles seraient soustraites aux tutelles et contrôles administratifs exercés sur leur organisation et leur gestion mais assujetties au contrôle prudentiel de la Commission bancaire. Les activités au sein de chaque groupe seraient déspecialisées de manière à ce que, dans ses composantes, il offre une gamme complète d'opérations bancaires (l'établissement principal aurait le caractère d'une banque « généraliste » tandis que des filiales plus spécialisées poursuivraient leurs activités spécifiques). La loi consacrait aussi le principe de l'assujettissement des futures sociétés anonymes de droit public aux lois coordonnées sur les sociétés commerciales tout en y dérogeant à plusieurs reprises dans le corps même du projet.

Outre les deux pôles regroupant des institutions existantes, la loi du 17 juin 1991 prévoyait la constitution auprès du ministre des Finances d'un « Conseil Général du Secteur public du Crédit ». Celui-ci aurait eu pour mission d'examiner les rapports semestriels et les comptes annuels des deux holdings bancaires et de se prononcer sur l'adoption de recommandations relatives à la coordination du secteur public du crédit. Ce Conseil n'a toutefois jamais été installé.

La constitution du pôle C.G.E.R. fut réalisée en trois phases dans le courant de l'année 1992. Tout d'abord, la C.G.E.R. fut transformée en société anonyme de droit public et en holding bancaire, baptisé C.G.E.R.-Holding. Ensuite, deux nouvelles sociétés anonymes de droit public furent formées sous les noms de C.G.E.R.-Banque et de C.G.E.R.-Assurances. Enfin, la Caisse Nationale de Crédit Professionnel (C.N.C.P.) et l'Institut National de Crédit Agricole (I.N.C.A.) furent transformées en société anonyme de droit public.

Par contre, la constitution du pôle « Crédit Communal » échoua. Le conseil d'administration du Crédit Communal refusa en effet de présenter à son assemblée générale le projet de transformation de l'objet social de la société et de rachat de la participation de 50 % de l'État dans le capital de la S.N.C.I. et de l'O.C.C.H. Pour justifier son refus, il fit valoir que l'acquisition des 50 % que l'État possédait dans le capital de la S.N.C.I. risquait de l'obliger à lancer une offre publique d'achat (O.P.A.) sur l'ensemble des titres cotés, ce qui l'obligerait à débourser non pas 4 mais 8 milliards – montant jugé excessif. En ce qui concerne l'O.C.C.H., le Crédit Communal courait le risque de devoir payer une amende substantielle à la Commission européenne car cette institution spécialisée dans les prêts hypothécaires faisait l'objet d'une plainte émanant de l'Association Belge des Banques (A.B.B.) qui dénonçait les aides publiques reçues par l'O.C.C.H. pour couvrir ses pertes, en contravention avec la réglementation communautaire. Le refus du Crédit Communal était aussi fondé sur la

conviction de ses dirigeants de l'inutilité de l'opération. La symétrie de structure avec le pôle C.G.E.R. ne se justifiait pas selon eux. Il leur paraissait plus aisément d'acquérir directement des participations dans d'autres établissements de crédit (fût-ce l'O.C.C.H. ou la S.N.C.I.) sans devoir préalablement se démembrer en un holding et une banque.

Sur ces entrefaites, le gouvernement changea de politique et décida la privatisation partielle des sociétés publiques de crédit pour combler le déficit budgétaire. En 1993, une partie du capital de la C.G.E.R. fut vendue en deux fois au groupe Fortis A.G. Dès octobre 1993, celui-ci détenait une position prépondérante dans l'administration des sociétés C.G.E.R.-Banque et C.G.E.R.-Assurances, le secteur public ne conservant qu'un certain nombre de mandats d'administrateurs en rapport avec l'importance de sa participation minoritaire.

Pour ce qui regarde la S.N.C.I., la Commission d'Évaluation des Actifs de l'État, présidée par le ministre d'État Robert Henrion, fut chargée de conduire une procédure de vente portant sur les 410.000 actions S.N.C.I. que l'État possédait et qui représentaient 50 % du capital (le solde était répandu dans le public). La Commission s'adjoignit l'assistance des sociétés Cobepa et Lessius en qualité de conseillers financiers et fit établir un mémorandum contenant les informations sur les modalités envisagées pour la réalisation de l'opération de cession. En effet, fort du succès engrangé lors de la vente de la C.G.E.R., le gouvernement avait opté pour une procédure similaire.

Pour valoriser la S.N.C.I., le Conseil des ministres approuva le 5 décembre 1993 un avant-projet de loi dont l'une des mesures était d'accorder au parastatal une fonction bancaire complète. Les candidats internationaux potentiels eurent droit à la primeur de l'avis de mise en vente, publié notamment dans le Financial Times du 10 décembre 1993 et le lendemain seulement dans la presse belge.

À cette époque, la S.N.C.I. occupait 1.013 personnes, son réseau était composé de 632 agents indépendants, ses fonds propres stricts étaient de 13,21 milliards et le total de son bilan se chiffrait à 592,4 milliards. Son ratio de solvabilité (le rapport entre ses engagements et ses fonds propres) atteignait 8,9 % mais sa rentabilité demeurait faible : 419 millions.

Les amateurs potentiels eurent jusqu'au 14 janvier 1994 pour acquérir le mémorandum et jusqu'au 1^{er} mars 1994 pour déposer une offre indicative. Une dizaine de sociétés acquirent le mémorandum parmi lesquelles la B.B.L., le groupe I.N.G. (Internationale Nederlanden Groep), A.B.N.-Amro et le Crédit Communal qui, pour l'occasion, envisageait de s'associer à des investisseurs régionaux publics (la S.R.I.W. et la C.I.M.V.).

Trois sociétés seulement déposèrent une offre indicative mais deux d'entre elles renoncèrent après avoir pris connaissance d'informations complémentaires. La troisième, devenue seule candidate à la reprise, était le Crédit Communal. Le 11 mai 1994, celui-ci décidait toutefois, à son tour, de retirer sa candidature. La banque des communes justifia sa décision par l'absence de véritables synergies entre les deux institutions et par le fait que « *la convergence de certaines activités des deux institutions entraînerait des pertes importantes d'opportunités tant pour le Crédit Communal que pour la S.N.C.I.* ». Cette renonciation intervint alors que l'assemblée générale extraordinaire de la S.N.C.I. du 28 avril 1994 avait modifié ses statuts pour étendre son objet social à l'ensemble des activités bancaires. Cette modification fut approuvée par arrêté royal du 30 mai 1994.

Le 8 juin 1994, le ministre des Finances, confronté à cet échec, déclara au Sénat que « *l'arrêt de la procédure de vente publique de la participation de l'État dans la S.N.C.I. ne signifie pas que la vente n'aura pas lieu. Même si la vente n'a pas lieu, cela ne constituerait pas un*

problème insurmontable pour le budget 1994. Les recettes fiscales évoluent, en effet, favorablement. La participation de l'État dans la S.N.C.I. reste à vendre sans qu'un délai précis soit fixé ».

Échaudé, le gouvernement imagina de procéder désormais différemment en associant la société C.G.E.R.-Holding à la procédure de privatisation. Un arrêté royal du 20 juillet 1994 transforma la S.N.C.I. en société de droit privé destinée à être entièrement régie par les lois coordonnées sur les sociétés commerciales, abrogea les dispositions statutaires relatives au mode de composition socio-publique de son conseil d'administration et organisa l'apport de la participation de l'État dans la S.N.C.I à la société C.G.E.R.-Holding, à charge pour celle-ci de trouver acquéreur pour cette participation.

Le 21 septembre 1994, les 410.000 actions S.N.C.I. appartenant à l'État furent valorisées à hauteur de 2.829 millions, soit 6.900 francs l'action, en se basant sur la moyenne de la cotation du titre au cours de la période juin-septembre 1994. La société C.G.E.R.-Holding fit paraître le 11 avril 1995 une nouvelle invitation à faire offre pour acquérir sa participation dans la S.N.C.I. Cette fois, ce fut la société Petercam Securities qui intervint en qualité de conseiller financier. La situation de la S.N.C.I. s'étant renforcée au cours de l'exercice 1994, l'opération se présentait sous des auspices plus favorables. Les candidats intéressés disposaient jusqu'au 24 avril 1995 pour acquérir le mémorandum de vente. Les offres indicatives durent être déposées pour le 19 mai 1995 au plus tard. Si la Banque Paribas-Belgique se montra d'abord intéressée, il n'apparaît pas qu'elle ait finalement déposé offre. Le Conseil des ministres eut, finalement, à trancher entre trois candidats : l'association momentanée constituée des sociétés Bacob et L.A.P. (Assurances Populaires) ; la C.G.E.R.-Banque ; et un consortium piloté par le holding anversois Ackermans et van Haaren et comprenant les Assurances Mercator, la S.R.I.W. et Brinvent.

Alors qu'un an auparavant la privatisation de la S.N.C.I. échouait faute de candidat, cette fois, la rivalité entre l'association Bacob-L.A.P. et la C.G.E.R.-Banque anima le débat. Le fait que la C.G.E.R.-Banque se soit montrée candidate posait par ailleurs problème dès lors que c'était la C.G.E.R.-Holding, rebaptisée en avril 1995 Société Fédérale de Participations (S.F.P.), qui conduisait la procédure. En effet, elle demeurait elle-même actionnaire de la C.G.E.R.-Banque avec tous les risques de conflits d'intérêts que cette situation était susceptible d'engendrer. Pour éluder cette difficulté, dès le dépôt de l'offre de la C.G.E.R.-Banque, il fut convenu que la S.F.P. resterait habilitée à poursuivre l'instruction du dossier mais que la décision proprement dite serait du ressort du gouvernement, sur base du seul avis de la Commission d'Évaluation des Actifs de l'État présidée par Georges Ugeux. De plus, les représentants de la S.F.P. s'abstinrent d'assister aux délibérations du conseil d'administration de la C.G.E.R.-Banque lorsque l'on y traitait du dossier S.N.C.I.

Suivant la proposition que la Commission d'Évaluation lui avait remise le 26 juillet 1995, le gouvernement retint le 28 juillet 1995 l'offre de la C.G.E.R.-Banque qui s'était avérée la plus élevée (10.260 francs par action S.N.C.I., quand la Bacob offrait 10.200 francs).

Il convenait encore de mener le traditionnel « due diligence » lié à ce type d'opération et de déterminer l'éventuel ajustement du prix fonction de l'examen approfondi des comptes de la S.N.C.I. qui devait résulter de cet audit. De surcroît, le gouvernement ayant subordonné son approbation à l'engagement par la C.G.E.R.-Banque de maintenir l'emploi au sein de la S.N.C.I. (967 personnes) et de reprendre son réseau d'agents indépendants, l'attributaire devait encore s'engager à satisfaire à ces conditions.

Le tandem Bacob-L.A.P. ne voulut pas renoncer et, le 11 août, lança une O.P.A. sur la S.N.C.I. à 10.775 francs le titre ! La Commission bancaire et financière jugea cette O.P.A recevable, dès lors qu'elle portait sur l'ensemble des titres et que les fonds nécessaires étaient disponibles. Bacob-L.A.P. se réservait toutefois le droit de retirer son offre si elle ne lui permettait pas de recueillir au moins 50,01 % du capital de la S.N.C.I., ce qui supposait que l'État y réponde. Mais l'État le pouvait-il, compte tenu de la décision prise par le Conseil des ministres le 28 juillet ? On peut en douter et se demander, dans ces conditions, si la Commission bancaire et financière n'a pas manqué de prudence en déclarant l'O.P.A. de l'association Bacob-L.A.P. recevable.

Toujours est-il que pour faire obstacle à la poursuite de cette O.P.A., la C.G.E.R.-Banque décida le 7 septembre 1995 de surenchérir et proposa à l'État 11.365 francs par titre. Le vendredi 8 septembre 1995, le Conseil des ministres prenait la décision de conclure avec la C.G.E.R.-Banque sur cette base. L'État recueillit ainsi quelque 4,64 milliards de francs. Un arrêté royal du 14 septembre 1995 chargea la S.F.P. de céder à C.G.E.R.-Banque les actions de la S.N.C.I. qu'elle détenait. En point d'orgue, la C.G.E.R. lança le 10 octobre 1995 une O.P.A. sur les 50 % d'actions S.N.C.I. détenues par le public. À l'issue de cette opération, elle contrôlait 97 % des titres de la S.N.C.I.

En octobre 1997, la S.N.C.I. était absorbée par la C.G.E.R.

3. COMPÉTENCES ET ACTIVITÉS

a. L'octroi de crédits et avances

La S.N.C.I. fut créée en juin 1919 pour consentir à l'industrie des crédits à moyen et long termes pour financer leurs investissements. Ces crédits à l'industrie avaient généralement une durée de dix à douze ans. Ils pouvaient parfois dépasser ce terme et s'échelonner sur quinze ou même vingt ans. Un programme de remboursements annuels successifs était stipulé dans la convention de crédit suivant les possibilités de l'emprunteur. Assez souvent, celui-ci ne devait commencer l'apurement de sa dette que deux ou trois ans après l'ouverture du crédit.

Dès son origine, la S.N.C.I. se chargea de reprendre à d'autres organismes financiers (banques privées, comptoirs d'escompte de la B.N.B. ou Banque Nationale de Belgique) les crédits d'une certaine durée qu'ils octroyaient aux entreprises. Ces dernières ignoraient fréquemment l'existence de cette cession, n'ayant de relations qu'avec l'établissement qui leur consentait l'avance remboursable à terme. Les billets à ordre qu'elles souscrivaient étaient réescomptés auprès de la S.N.C.I. par l'organisme financier qui les recevait. Ces mobilisations de crédits ouverts par des tiers ont joué un grand rôle lors de la crise des années 1930.

La construction d'usines, l'acquisition de terrains industriels, le paiement d'outillages ne constituaient pas le seul champ d'activité de la S.N.C.I. Elle intervenait parfois pour élargir les fonds de roulement de l'entreprise et accordait à cette fin des crédits remboursables par tranches successives.

La S.N.C.I. mobilisait également les créances nées de fournitures à l'étranger, payables à terme. Elle fut longtemps l'associé principal de Creditexport, organisme créé par diverses institutions publiques de crédit en collaboration avec les banques, pour le financement à moyen et à long terme de certaines exportations. Les membres de Creditexport avaient confié à la S.N.C.I. la mission de réaliser les opérations en leur nom.

Vers 1967, il fut décidé aussi que la S.N.C.I. pourrait consentir des crédits aux entreprises belges qui investissaient dans certains pays étrangers.

Accessoirement, la S.N.C.I. fut aussi autorisée à accorder des crédits à court terme, sous forme de crédits de caisse ou en vue de la mobilisation de créances résultant de la fourniture de marchandises. Ces crédits à court terme n'étaient toutefois destinés qu'à parfaire une aide financière à long terme, offerte au même débiteur.

À différentes reprises, le législateur a confié des missions particulières à la S.N.C.I. Après la Seconde Guerre mondiale, par exemple, la S.N.C.I. fut chargée de l'octroi d'avances aux entreprises industrielles et commerciales sinistrées. Il s'agissait soit d'acomptes sur les indemnités de dommages de guerre à obtenir ultérieurement, soit d'un complément à celles-ci.

Quelques opérations analogues furent réalisées en vertu de dispositions légales spéciales à l'occasion de certains sinistres importants – notamment des inondations.

Une loi du 1^{er} février 1939 a prévu que la S.N.C.I. pouvait obtenir la garantie de l'État pour couvrir le risque résultant de l'octroi de crédits destinés à l'acquisition ou à la construction de navires de haute mer ou de bateaux de pêche. De plus, la S.N.C.I. a été désignée comme mandataire de l'État pour ouvrir des crédits à ces mêmes destinataires, au moyen des sommes mises à la disposition du Fonds de l'Armement et des Constructions Maritimes, par les budgets annuels. Cette législation contribua efficacement à l'extension de la flotte maritime et de pêche.

La S.N.C.I. a aussi plus d'une fois représenté l'État à l'occasion de l'octroi aux entreprises d'aides financières sous forme d'avances. Ainsi, les capitaux que la Belgique obtint dans le cadre du Plan Marshall, après la Seconde Guerre mondiale, furent répartis entre les charbonnages bénéficiaires à l'intervention de la S.N.C.I. Autre exemple : dans les années 1960, une convention fut passée entre l'État et la S.N.C.I. qui chargeait celle-ci d'octroyer des avances à des entreprises en difficulté et dont le gouvernement voulait différer la fermeture pour des raisons à caractère social. L'exécution de cette convention souleva du reste des difficultés pour la S.N.C.I. qui se trouva mêlée à des problèmes pénibles sur le plan social.

Après la proclamation de l'indépendance du Congo en 1960, la S.N.C.I. a, au nom de l'État, consenti des avances à d'anciens colons qui se sont installés en différentes parties du monde.

Accessoirement, la S.N.C.I. finançait l'achat à tempérament de certains biens utilisés dans les ménages ou à l'occasion de l'exercice d'une profession.

b. La récolte de capitaux

Pour financer les crédits évoqués plus haut, la S.N.C.I. ne pouvait compter sur son seul capital. Elle dut elle-même emprunter (les prêteurs bénéficiant de la garantie de l'État). Elle le fit en suivant les voies les plus diverses.

Dès sa création, la S.N.C.I. émit « au robinet », c'est-à-dire suivant ses besoins et ses possibilités de placement, des titres au porteur ou nominatifs, dénommés « obligations » lorsqu'ils avaient une durée de cinq ans ou plus et « bons de caisse » dans l'hypothèse contraire. Tous les bons de caisse et obligations de la S.N.C.I. étaient garantis par l'État pour le principal et les intérêts.

Pour placer ces valeurs, la S.N.C.I. pouvait compter sur le personnel des succursales et agences de la B.N.B. (Banque Nationale de Belgique) mais elle constitua aussi progressivement son propre réseau d'agents, des intermédiaires financiers qui opéraient pour son compte et qui exerçaient cette activité professionnelle à titre principal ou accessoire. En 1968, ils étaient plus de mille. Leurs facultés de placement étaient variables. Généralement, ces agents étaient installés à leurs frais : la S.N.C.I. ne mettait qu'exceptionnellement un

immeuble à leur disposition. Ils étaient rémunérés par l'attribution d'une commission de placement, selon un barème applicable à l'ensemble des institutions publiques de crédit.

De nombreux investisseurs institutionnels (compagnies d'assurances, fonds de pensions, etc.) et les banques possédaient un portefeuille d'obligations et de bons de caisse émis par la S.N.C.I. Celle-ci acceptait les souscriptions à tout moment, même pour des montants importants.

Les conditions d'émission correspondaient à l'état du marché ; elles étaient fixées en accord avec le ministre des Finances et étaient identiques aux conditions pratiquées par les autres institutions publiques de crédit.

Les obligations et bons de caisse de la S.N.C.I. étaient négociables. Certains intermédiaires, essentiellement des agents de change, se chargeaient de trouver un acquéreur lorsqu'un porteur de titres émis par la S.N.C.I. désirait les vendre pour se créer des liquidités. De temps à autre, la S.N.C.I. acceptait à titre exceptionnel, de procéder au remboursement anticipé d'obligations et bons de caisse non encore venus à échéance, par exemple lorsque des raisons à caractère social militaient en ce sens.

Lorsque les besoins de capitaux ne pouvaient être couverts par les émissions au robinet, la S.N.C.I. procédait par l'intermédiaire du Consortium des Banques à une émission publique d'obligations cotées en bourse.

Les dépôts confiés à la S.N.C.I. étaient généralement à terme ou à préavis. De toute façon, ils n'atteignirent jamais un volume très important et ne jouèrent qu'un rôle secondaire dans le financement de la S.N.C.I. Or, le financement par obligations s'avérait onéreux. « *Schématiquement, le bénéfice brut de l'institution était constitué par la différence entre le taux moyen des crédits qu'elle accordait et le taux moyen auquel elle se procurait des ressources* » (Matsaert, 1952). Cette différence n'était pas grande. Seule une compression rigoureuse des frais généraux permettait à la S.N.C.I. de poursuivre son aide financière aux entreprises à des taux acceptables.

En 1968, la S.N.C.I. passa avec la C.G.E.R. un arrangement en vertu duquel elle pouvait recueillir dorénavant des fonds au moyen de carnets d'épargne C.G.E.R. Ce fut le début d'une relation privilégiée entre les deux organismes, qui envisagèrent très vite d'ouvrir un réseau d'agences habilitées à réaliser l'ensemble des opérations tant de la C.G.E.R. que de la S.N.C.I. Certains agents de la S.N.C.I. furent autorisés à servir d'intermédiaires pour orienter des opérations de prêts sur immeubles et d'assurances-vie vers la Caisse Générale d'Épargne et de Retraite.

Fin 1987, la S.N.C.I. lança son propre livret d'épargne après la rupture par la C.G.E.R. de l'accord de 1968 prévoyant la distribution de livrets C.G.E.R. par les agents S.N.C.I. Dans le marché des services aux entreprises, la S.N.C.I. diversifia ses activités en offrant des comptes à vue, des crédits à court terme, des activités en devise et, à partir de 1987, un système télébancaire : Transindus. Mais dans ses activités autres que le crédit à long terme, la S.N.C.I. ne décolla que lentement.

4. ORGANISATION

En 1919, les statuts de la société anonyme S.N.C.I. la dotaient de deux organes de gestion : l'assemblée générale et le conseil d'administration. Il fut stipulé que le conseil serait composé de sept membres dont cinq au moins seraient issus de la B.N.B.

De 1919 à 1927, la S.N.C.I. fut logée dans les locaux de la B.N.B., rue du Bois-Sauvage. Le personnel travaillant pour la S.N.C.I. travaillait également pour la B.N.B. « *La cloison entre les deux établissements était purement juridique. Cet état de choses ne laissait pas de susciter quelquefois des situations assez comiques : au service de l'escompte, par exemple, un fonctionnaire agissant au nom de la S.N.C.I. demandait, sur du papier à en-tête de celle-ci, une faveur à la Banque Nationale. Le lendemain, sa propre lettre lui revenait en temps qu'agent de la Banque et il se répondait alors à lui-même sur du papier à lettre de cette dernière, pour accorder la faveur demandée* ».

En 1927, lors de la scission de la S.N.C.I. « *ce fut un véritable essaim de 65 agents environ, comprenant les cadres nécessaires, qui se sépara, avec armes et bagages, du personnel de la Banque* » pour occuper, en décembre 1927, un hôtel sis au 16, boulevard de Waterloo (Matsaert, 1952). Cette équipe se répartissait en cinq services sous la direction de Sylvain De Coster (qui quittait le service contentieux de la B.N.B.) :

- Avances et escomptes (M. Penninck, venant de l'escompte B.N.B.) ;
- Caisse et titres (M. Jaucot, venant des fonds publics B.N.B.) ;
- Comptabilité (M. Piérard, venant de la comptabilité B.N.B.) ;
- Secrétariat (M. Barbier, venant du secrétariat B.N.B.) ;
- Contentieux (M. Jamoulle).

Aux agents qui abandonnaient la B.N.B. pour se consacrer à la S.N.C.I., promesse fut faite qu'ils auraient les mêmes droits et avantages que ceux dont ils bénéficiaient quand ils travaillaient pour la Banque. L'ensemble du personnel consentant à la mutation obtenait aussi une majoration de traitement de 10 %.

En 1926, les nouveaux statuts apportèrent une modification radicale à la composition du conseil : le nombre des administrateurs serait désormais compris entre 10 et 15, mais il n'était plus question de candidats de la B.N.B. Très vite, la composition du conseil évolua : fin 1927, trois administrateurs seulement sur 15 étaient liés à la B.N.B mais 5 appartenaient à des banques privées.

En 1937, lors de la révision des statuts de la S.N.C.I., il fut décidé que deux administrateurs sur dix pouvaient exercer un mandat au sein d'une banque, de façon à restreindre l'influence des banques sur l'institution. En outre, la moitié des administrateurs, dont le président, seraient dorénavant nommés ou proposés par le gouvernement. Un comité de direction fut aussi formé, qui commença à fonctionner en février 1938.

En 1938, P. Heymans et Eugène de Bartsy succédèrent à A. Van de Vyvere et L. Mahieu à la tête de la S.N.C.I.

La réforme des statuts de 1948 modifia une nouvelle fois la composition et le fonctionnement des organes de gestion de la S.N.C.I. Par dérogation aux lois sur les sociétés commerciales, l'État ne subissait aucune limitation de son droit de vote aux assemblées générales, sauf toutefois pour la désignation des commissaires. Le président du conseil d'administration fut désormais nommé par le Roi. Des dix-sept administrateurs, quatre seraient désormais présentés par le ministre des Finances et les institutions financières d'intérêt public (B.N.B. ou Banque Nationale de Belgique, C.G.E.R., etc.). Douze autres seraient désignés par l'assemblée générale sur proposition des organisations représentatives de l'industrie, des travailleurs et, pour deux mandats, de l'agriculture et des classes moyennes. La S.N.C.I. était donc devenue une institution dans laquelle les partenaires sociaux exerçaient une influence déterminante, en collaboration avec l'État.

Celui-ci exerçait du reste un contrôle sur les décisions du conseil : un délégué du ministre des Finances et un délégué du ministre des Affaires économiques assistaient désormais aux réunions du conseil d'administration et y disposaient d'un droit de veto suspendant toute décision qu'ils estimeraient contraire aux statuts de la S.N.C.I. ou à l'intérêt général. Le ministre dont ils relevaient confirmait ou annulait ce veto.

Les statuts de 1948 imposèrent aussi à la S.N.C.I. d'établir des sièges à Anvers, Charleroi, Gand et Liège. Ce mouvement de décentralisation s'accentua ensuite et en 1968, la société possédait également des agences ou succursales à Bruges, Hasselt, Mons, Saint-Nicolas, Verviers... Le plus souvent, la S.N.C.I. établissait ces agences dans celles de la B.N.B. (Banque Nationale de Belgique).

Suite à l'essor des affaires dans les années d'après-guerre, le nombre d'employés passa à 165 en 1952.

Le 16 mars 1954, une loi fut votée sur le contrôle des organismes paraétatiques. La plupart des institutions publiques de crédit tombèrent sous l'application de cette loi, mais pas la S.N.C.I. Le législateur considéra qu'en dépit du fait qu'elle relevait largement du secteur public, elle n'en restait pas moins une entreprise. Et qu'on ne pouvait gérer une entreprise comme une administration. La S.N.C.I. devait pouvoir s'adapter aux circonstances, faire appel, suivant des modalités diverses, au concours des collaborateurs qualifiés dont elle avait besoin, appliquer ses règles d'exploitation avec souplesse, admettre certaines dérogations. Le statut de société anonyme dont la S.N.C.I. était dotée depuis sa création permettait d'atteindre plus aisément ces objectifs. Concrètement, les membres du personnel n'avaient pas le statut de fonctionnaires de l'État. Pour élargir ses cadres dans les années 1960, la S.N.C.I. n'avait pas été contrainte de solliciter des autorisations de la part des pouvoirs publics. Cela lui permit, par exemple, de s'assurer la collaboration d'une quinzaine d'ingénieurs liés seulement à elle par un contrat sui generis de prestations de services.

L'indépendance de la S.N.C.I. vis-à-vis de l'État se manifestait aussi dans le choix des agents chargés du placement de ses obligations ou dans l'octroi de crédits. Son conseil d'administration était souverain quand il fallait décider si la société allait ou non apporter son concours à une entreprise : les ministres des Finances et des Affaires économiques n'imposèrent jamais une autre décision.

Il n'en reste pas moins qu'en tant qu'institution publique, la S.N.C.I. acceptait d'appliquer la programmation financière fixant la ligne de conduite à suivre pour la récolte de capitaux, pour la décentralisation des établissements financiers ou pour l'octroi des crédits.

En 1980, la décentralisation des services entraîna la mise en place de quatre directions interprovinciales à Anvers, Charleroi, Gand et Liège. Ces directions disposaient de pouvoirs de décision étendus dans le cadre de l'octroi de crédits. Une proportion élevée de dossiers de crédits en cours furent transférées à ces services décentralisés. C'est à cette époque que les services subsistant à Bruxelles furent concentrés dans la « tour Astro » (14, avenue de l'Astronomie). En 1986-1987, deux nouveaux sièges « crédits » furent installés à Bruxelles et Alost.

Le comité de direction était composé en 1967 de Robert Vandeputte, président, de Paul Lambert et de René Magdonelle. Le directeur général était Georges Rogissart (William Fraeys lui succéda en 1969). En février 1971, Paul Callebaut succéda à Robert Vandeputte comme président de la S.N.C.I. La même année, un directeur général adjoint fut nommé, Jean Durieux. Fin 1972, le nombre de membres du comité fut porté à cinq, savoir : Paul Callebaut,

président, Luc Aerts, Paul Lambert, René Magdonelle et baron van der Rest. En avril 1980, Karel Dierckx succéda à Paul Callebaut à la tête de la S.N.C.I. En janvier 1981, Alfred Rampen succéda à W. Fraeys comme directeur général. À cette date, la S.N.C.I. employait 954 personnes (324 femmes et 630 hommes).

Fin 1984, le comité de direction était composé de Karel Dierckx, président, Hubert Detremmerie, Jean Gayetot, Jean-Pierre Pauwels et Jean-Pierre Vincent. Le directeur général était Alfred Rampen et le directeur général adjoint, Thierry Masset. Fin 1989, le comité de direction était composé de Karel Dierckx, président, Roland Beauvois, Luk Cortebeeck, Jean Gayetot et Jean-Pierre-Vincent. En avril 1991, Wim Coumans succéda à Karel Dierckx comme président de la S.N.C.I. Au 7 avril 1993, les autres membres du comité de direction étaient Alfred Rampen, Albert Génicot et Wilfried Van Dooren.

En décembre 1991, il fut décidé que les compétences du comité de direction et du conseil d'administration en matière de crédit coïncideraient entièrement. Ils étaient habilités à trancher pour les demandes de crédit de plus de 100 millions ou portant le risque total à plus de 200 millions. Ces demandes de crédit étaient examinées successivement par le comité de direction (le président et trois administrateurs) et par le conseil d'administration.

Un « comité des crédits » (anciennement pré-comité), composé du président, du directeur général et du directeur de la direction « entreprises », était compétent pour trancher pour les demandes de crédit entre 50 et 100 millions de francs et portant le risque global à 200 millions maximum. Les services avaient pouvoir de décision pour les demandes de crédit jusqu'à 50 millions et portant le risque global sur une entreprise à 100 millions de francs.

Le comité de direction et le conseil se réunissaient une fois par semaine pour délibérer des demandes de crédits et des affaires connexes. Les questions de politique générale étaient examinées une fois par mois.

Fin 1991, existait aussi un comité de gestion qui regroupait les membres de la direction générale : le président, le directeur général, le directeur général adjoint, le directeur de la direction entreprises et le directeur de la direction particuliers. Cet organe se réunissait une fois par semaine mais aussi « chaque fois que la gestion de l'institution le requérait ». Il ne semble pas avoir survécu longtemps. On en possède les procès-verbaux pour le début de l'année 1992 (voyez le numéro 435).

Il existait aussi un comité du bilan, composé des membres du comité de gestion et des responsables de la trésorerie, de la comptabilité et du plan. Il avait dans ses attributions la définition de la politique de gestion des grands agrégats du bilan de l'institution. Le comité du bilan se réunissait deux fois par mois.

Au début des années 1990, l'organigramme de la S.N.C.I. comprenait les services de la présidence, la direction des affaires générales, la direction finances et traitement de l'information, la direction « entreprises » et la direction « particuliers ».

Les services de la présidence comprenaient un service audit, un service d'études, un service de communication interne, un service de communication externe.

La direction des affaires générales comprenait un service immobilier, un service juridique, la comptabilité, le service des ressources humaines, un service d'expertise comptable.

La direction « finances et traitement de l'information » s'occupait entre autres de la gestion des programmes informatiques et de la gestion de la trésorerie.

La direction « entreprises » était organisée en cinq directions interprovinciales et comprenait aussi deux services généraux : « gestion du risque » et « secrétariat et marketing entreprises ».

La direction « particuliers » était structurée autour de quelques agences principales (Charleroi, Bruxelles, Anvers et Gand) et comprenait des services généraux comme « marketing et développement produits », gestion du risque, gestion administrative,

B. ARCHIVES

1. HISTORIQUE

a. 1998-2005

En 1998, la direction de la C.G.E.R.-Banque décida de sauvegarder les archives historiques de l'entreprise et celles de la S.N.C.I.

Pour mener à bien ce projet, la banque mandata l'Association pour la Valorisation des Archives d'Entreprises (A.V.A.E.) qui se montra d'emblée intéressée par le projet : les archives de la C.G.E.R. et de la S.N.C.I. représentaient, en effet, une source essentielle pour l'histoire économique et sociale de la Belgique. Au sein de la C.G.E.R., le projet fut porté par John De Ridder, secrétaire général, M. Fonck, responsable du service de communication interne, et M. Van de Putte, qui lui succèdera comme responsable du projet 'archives'. Un des principaux contacts au sein de la société était M. Cools.

Début 1999, deux archivistes mandatés par l'A.V.A.E., René Brion et Jean-Louis Moreau, s'installèrent au cœur de l'institution (ils se voyaient affecter un bureau dans le bâtiment Tiberghien, au niveau + 5). Leur contrat prévoyait trois phases dans le traitement des archives : repérage, rassemblement physique et inventaire. Ces phases se chevauchèrent dans le temps.

L'année 1999 fut consacrée pour l'essentiel au repérage des archives intéressantes (de nouveaux fonds seraient cependant « découverts » par la suite). Le travail des deux archivistes se compliqua en raison de la grande décentralisation de la gestion des archives. Personne n'avait une vue d'ensemble de ce « sous-produit » de l'activité de la C.G.E.R. et de la S.N.C.I. Les archivistes pratiquèrent une politique « opportuniste », en essayant de repérer les fonds qui à bref ou moyen terme paraissaient menacés parce qu'ils ne présentaient plus qu'un intérêt réduit pour la gestion. La quête de documents fut parfois une lutte contre la montre : dans le cadre de la fusion entre la C.G.E.R. et la Générale de Banque, décidée en 1999, de nombreux déménagements étaient programmés, obligeant les services à comprimer au maximum leurs archives.

Le 21 mai 1999, René Brion effectua un premier repérage au dépôt des archives de la S.N.C.I., sis rue Drootbeek, à Laeken et ancien siège de la société Fabrique Belge de Lampes Électriques. Un rapide survol des différents locaux de conservation, répartis sur plusieurs étages, permit de repérer de nombreuses séries d'intérêt historique, c'est-à-dire à conserver définitivement.

Dans un deuxième temps, soit à partir de janvier 2000, les archivistes procédèrent à la centralisation des fonds repérés. Un local ad hoc leur fut attribué. En mars, ils y avaient déjà rassemblé 200 mètres linéaires. À cette époque, la personne chargée de superviser le traitement des archives fut remplacée par Dominique Van Hove, en charge de l'archivage à la Générale de Banque depuis plusieurs années.

La troisième phase du traitement des archives, l'inventorage, démarra dès 1999 parallèlement à la collecte des différents fonds. En mars 2000, un premier bloc était complètement inventorié : le secrétariat épargne.

De nouveaux blocs d'archives importants continuaient à être transférés aux Archives historiques : les archives S.N.C.I. furent transférées sur palettes au bâtiment Marais dans le courant de l'année 2000.

En décembre 2001, l'ensemble des archives déjà repérées (traitées ou non) fut transféré dans un dépôt d'une capacité d'environ 660 mètres installé au bâtiment « Marais ». C'est là que l'essentiel des archives fut inventorié entre 2002 et 2004. Les archives S.N.C.I. furent du nombre. En janvier 2005, quelque 369 mètres d'archives C.G.E.R. et S.N.C.I. avaient été traités, soit un ensemble de 6.930 unités archivistiques.

b. 2006-2018

En mars 2006, les archives des anciennes C.G.E.R. et S.N.C.I. furent transférées dans un bâtiment industriel sis chaussée de Gand, appartenant à Fortis Banque. Durant les années suivantes, celle-ci fit procéder à l'inventaire des archives de l'ancienne Générale de Banque, des banques qui l'avaient précédée, de ses banques filiales et des banques qu'elle avait absorbées. C'est ainsi que les fonds C.G.E.R. et S.N.C.I. devinrent des parties d'un ensemble plus vaste : les archives historiques de Fortis Banque.

En octobre 2008, l'ensemble des archives historiques de Fortis Banque fut déménagé dans les bâtiments de l'ancienne société Belgolaise (rue des Sols à 1000 Bruxelles). Les inventaires de l'ensemble des fonds, dont ceux de la C.G.E.R. et de la S.N.C.I., furent imprimés à cet époque en deux exemplaires et mis en ligne sur le site de la banque l'année suivante.

Par ailleurs, quelques mètres d'archives complémentaires de la S.N.C.I. furent récupérés durant cette période.

Dans le cadre des activités du Fortis Historical Centre, créé par Fortis Banque en 2008 à l'initiative de l'A.V.A.E., de nombreux chercheurs vinrent consulter les archives des anciennes C.G.E.R. et S.N.C.I. La Banque elle-même les valorisa à travers des expositions et des articles historiques.

Entretemps, fin 2008, Fortis Banque avait été ébranlée par une crise financière grave. Après sauvetage par l'État, elle fut cédée au groupe français BNP Paribas et rebaptisée BNP Paribas Fortis. Le « Fortis Historical Centre » devint quant à lui « BNP Paribas Fortis Historical Centre ».

En août 2016, l'ensemble des archives gérées par le BNP Paribas Fortis Historical Centre fut une nouvelle fois déménagé, cette fois vers les caves du bâtiment dit « AB », rue du Marais (un bâtiment de l'ancienne C.G.E.R.).

c. De 2019 à 2023

En 2019, la perspective du regroupement des services de la BNP Paribas Fortis au sein d'un tout nouveau complexe de bureaux, rue Montagne-du-Parc, remit le sort des archives historiques en question. À cette époque, les archives historiques de la Banque représentaient une masse de 1.800 mètres linéaires. Le nouveau bâtiment ne disposant pas d'espaces permettant d'accueillir cette masse, les dirigeants de la Banque firent le choix de verser l'ensemble du fonds aux Archives générales du Royaume. Celles-ci acceptèrent en principe ce

don, à condition que les archives soient entièrement traitées, inventoriées et conditionnées aux normes en vigueur aux A.G.R.

La Banque a alors débloqué des fonds pour permettre aux archivistes : primo, de terminer le tri et l'inventorage de divers suppléments ; secundo, de reconditionner en papiers et boîtes d'archives non acides l'ensemble des documents ; tertio, de finaliser de façon intellectuelle et matérielle les inventaires, notamment en adaptant la grammaire des analyses. Pour le fonds S.N.C.I., ce travail en trois étapes a été réalisé durant l'été 2023.

Lors de cette dernière phase du travail, René Brion n'était plus de la partie : l'équipe des archivistes des années 2020-2023 comprenait Jean-Louis Moreau, Annette Hendrick, Marie Meyer et Doriane Maringer comme collaborateurs de l'A.V.A.E.

2. ACQUISITION

La convention de versement des archives historiques de BNP Paribas Fortis fut finalisée le 24 mars 2022. Il s'agissait d'un don de la banque aux Archives de l'État à caractère irrévocable. Le fonds S.N.C.I. fut transféré au dépôt Joseph Cuvelier (A.G.R. 2), rue du Houblon à Bruxelles, entre le 26 septembre et le 5 octobre 2022.

III. CONTENU ET STRUCTURE

A. CONTENU

Le fonds des archives S.N.C.I. est particulièrement important pour étudier l'économie industrielle au XX^e siècle – et plus encore pour la période postérieure à la Seconde Guerre mondiale et à la mise en place d'un ensemble de lois d'expansion économique.

B. SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS

Un nombre important de dossiers ont été éliminés en cours de sauvetage ou d'inventaire. Pour des séries importantes, il a été prélevé un échantillonnage réduit car il n'était matériellement pas possible de tout conserver. Ce fut le cas par exemple des dossiers de suivi de crédits. Les doubles strictement identiques et certains dossiers présentant un intérêt marginal ont également été supprimés. Les dossiers des bilans ont été allégés d'épais listings inexploitables qui reprenaient une comptabilité de détail.

C. ACCROISSEMENTS/COMPLÉMENTS

Comme expliqué précédemment, c'est entre 1998 et 2005 que la majeure partie des archives du fonds S.N.C.I. ont été récupérées et traitées. De petits suppléments ont été ajoutés par la suite, désormais intégrés au fonds. Mais il y a peu de chances que l'on retrouve encore des accroissements d'importance.

D. MODE DE CLASSEMENT

Le fonds est classé en douze rubriques principales, pour tenir compte de la nature des documents et des organes et services producteurs.

Les trois premières rubriques rassemblent des documents relatifs aux statuts de la S.N.C.I., des conventions qui la lient à d'autres sociétés et des historiques ou présentations de l'entreprise.

La quatrième série reprend les comptes rendus de réunions des organes de gestion de la S.N.C.I. : assemblée générale, conseil d'administration, conseil général, collège des commissaires, comité de direction.

Les séries V à XI reprennent les archives de différents départements ou services : secrétariat général, direction des crédits, service marketing, service financier, comptabilité, service du personnel et service médical.

La douzième et dernière série est une collection de documents de formats spéciaux (photos et films) et d'objets publicitaires.

IV. CONSULTATION ET UTILISATION

A. CONDITIONS D'ACCÈS

Suivant convention passée entre les Archives de l'État et BNP Paribas Fortis, les dossiers du présent fonds sont consultables 40 ans après leur clôture. Les numéros suivants de l'inventaire feront exception à cette règle générale et pourront être communiqués et prêtés :

- immédiatement : numéros 36, 123-131, 703-704, 707-708, 867-868, 870, 877, 880, 888, 890-902, 908, 1206-1220, 1236-1237 et 1261 ;
- après un délai de 75 ans à dater de la clôture du dossier : numéros 1243-1257.

Pour obtenir l'autorisation éventuelle de consulter des documents provisoirement inaccessibles, on s'adressera au service Art et Histoire ou au secrétariat général de la société BNP Paribas Fortis.

B. CONDITIONS DE REPRODUCTION

Les conditions de reproduction en vigueur aux AGR sont directement applicables aux archives du présent fonds.

C. LANGUES ET ÉCRITURE DES DOCUMENTS

La plupart des documents qui constituent le présent fonds d'archives ont été rédigés en français et en néerlandais. Plusieurs séries existent dans les deux langues. Certains documents sont en anglais.

D. CARACTÉRISTIQUES MATÉRIELLES ET CONTRAINTES TECHNIQUES

Quelques documents (films) posent des problèmes techniques de consultation.

E. RECOMMANDATIONS POUR L'UTILISATION

On ne saurait trop recommander au chercheur de croiser ses sources, et notamment de compléter les recherches qu'il aurait effectuées dans les dossiers thématiques par un dépouillement des procès-verbaux des réunions du conseil général, du conseil d'administration et du comité de direction. Notez aussi que les dossiers du service « crédits » complètent dans de nombreux cas ceux conservés par le secrétariat général.

V. SOURCES COMPLÉMENTAIRES

A. DOCUMENTS APPARENTÉS

D'autres fonds d'archives présentent des complémentarités avec le fonds S.N.C.I. On pense notamment aux archives de la C.G.E.R. ou Caisse Générale d'Épargne et de Retraite, également versées en 2022 aux Archives de l'État par BNP Paribas Fortis. On le sait, la S.N.C.I. a été reprise par la C.G.E.R. en 1995, soit quatre ans avant la fusion de la C.G.E.R. avec la Générale de Banque. En théorie, les archives de la S.N.C.I. auraient donc pu être intégrées à celles de la C.G.E.R. On a préféré conserver ces deux fonds séparés, car pendant presque toute la durée de leur existence, les deux parastataux avaient connu des trajectoires distinctes.

B. BIBLIOGRAPHIE

MATSAERT, P., *La Société Nationale de Crédit à l'Industrie, création de la Banque Nationale de Belgique d'entre-deux-guerres*, dans *B.N.B. Revue éditée par et pour le personnel de la Banque Nationale de Belgique*, t. 8, n° 12, décembre 1952.

JACOBS, W., *Histoire de la Société Nationale de Crédit à l'Industrie* (pages extraites de la revue *S.N.C.I. – Écho*). (Voir le numéro 34 de l'inventaire).

VI. CONTRÔLE DE LA DESCRIPTION

Le présent inventaire a été réalisé en plusieurs phases entre 1998 et 2022, d'abord par René Brion et Jean-Louis Moreau, archivistes indépendants, puis, à partir de 2019, par Jean-Louis Moreau, Annette Hendrick et Marie Meyer, dans le cadre de contrats successifs passés entre l'A.V.A.E., d'une part, et la C.G.E.R., puis Fortis Banque et BNP Paribas Fortis Banque, d'autre part. Il a été relu et (autant que possible) mis par Jean-Louis Moreau aux normes définies dans les *Directives relatives au contenu et à la forme d'un inventaire d'archives* (Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les provinces, Bruxelles, août 2012). C'est aussi Jean-Louis Moreau qui a rédigé la Description générale du fonds (DGF).

VII. ANNEXE : ABRÉVIATIONS LES PLUS COURANTES

A.G. :	Aktiengesellschaft
A.G.R. :	Archives générales du Royaume
A.M.B. :	Annexes au Moniteur belge
A.N.I.C. :	Association Nationale des Industriels et Commerçants pour la Réparation des Dommages de Guerre
a.s.b.l. :	association sans but lucratif
A.V.A.E. :	Association pour la Valorisation des Archives d'Entreprises
B.B.L. :	Banque Bruxelles Lambert
B.N.B. :	Banque Nationale de Belgique
Brufina :	Société de Bruxelles pour la Finance et l'Industrie
C.C.P.S. :	Comité de Concertation de la Politique Sidérurgique
C.E.C.A. :	Communauté européenne du Charbon et de l'Acier
C.E.E. :	Communauté économique européenne
C.G.E.R. :	Caisse Générale d'Épargne et de Retraite
C.I.C. :	Conseil des Institutions de Crédit
C.I.P.C. :	Conseil des Institutions Publiques de Crédit

C.N.C.P. :	Caisse Nationale de Crédit Professionnel
Cie :	compagnie
Cy :	Company
I.N.C.A. :	Institut National de Crédit Agricole
I.P.C. :	institutions publiques de crédit
I.R.G. :	Institut de Réescompte et de Garantie
Inc. :	Incorporated
I.S.C.L.T. :	Institutions Spécialisées de Crédit à Long Terme de la Communauté Européenne
Ltd. :	Limited
m.l. :	mètres linéaires
n° :	numéro
N.M.K.N. :	Nationale Maatschappij voor Krediet aan de Nijverheid
n.v. :	naamloze vennootschap
NN. :	[sigle conventionnel pour un prénom inconnu]
O.C.C.H. :	Office Central de Crédit Hypothécaire
O.N.S.S. :	Office National de la Sécurité Sociale
O.P.A. :	offre publique d'achat
O.P.I. :	Office de Promotion Industrielle
P.M.E. :	petites et moyennes entreprises
p.v.b.a. :	personenvennootschap met beperkte aansprakelijkheid
R.T.B.F. :	Radio-Télévision belge de la Communauté française
s.a. :	société anonyme, societa anonima
s.c. :	société coopérative
s.c.s. :	société en commandite simple
s.n.c. :	société en nom collectif
S.N.C.I. :	Société Nationale de Crédit à l'Industrie
S.N.I. :	Société Nationale d'Investissement
s.p.r.l. :	société de personnes à responsabilité limitée
v.z.w. :	vereniging zonder winstoogmerk

INVENTAIRE

I. STATUTS ET POUVOIRS

- | | | |
|------|---|-----------|
| 1. | Statuts coordonnés de la S.N.C.I. en 1967, 1994 et 1995.
1964-1995. | 1 liasse |
| 2-3. | Dossier concernant l'évolution des lois et arrêtés organiques relatifs à la S.N.C.I.
1919-1971. | 2 liasses |
| 2. | 1919-1961. | |
| 3. | 1919-1971. | |
| 4. | Extraits des <i>A.M.B.</i> concernant la S.N.C.I. (bilans, nominations d'administrateurs, transfert du siège social, etc.).
1965-1980. | 1 liasse |
| 5. | Dossier concernant les délégations de signatures après l'absorption de la S.N.C.I. par la C.G.E.R. Banque.
1996-1997. | 1 liasse |

II. CONVENTIONS

- | | | |
|-----|---|-----------|
| 6. | Convention entre la S.N.C.I. et l'Antwerpse Hypotheekkas pour le placement des réserves de trésorerie de celle-ci.
1957-1987. | 1 chemise |
| 7. | Convention entre la S.N.C.I. et le Pool de la Construction (représentant le secteur de la construction).
1962-1988. | 1 chemise |
| 8. | Conventions entre la S.N.C.I. et les caisses d'épargne privées pour la prise ferme d'obligations S.N.C.I.
1966-1973. | 1 chemise |
| 9. | Convention entre la S.N.C.I. et la Bank van Breda pour le placement des bons de caisse et d'obligations de la S.N.C.I.
1967. | 1 chemise |
| 10. | Protocole d'accord signé de quatre-vingt-quatre organismes ou sociétés belges de crédit régissant la marché du call money garanti.
1969. | 1 chemise |
| 11. | Convention entre la S.N.C.I. et un consortium de banques pour la prise ferme d'obligations de la S.N.C.I.
1969-1982. | 1 chemise |
| 12. | Convention entre la S.N.C.I. et la Banque Lambert pour le placement des obligations de la S.N.C.I.
1970. | 1 chemise |

13. Convention entre la S.N.C.I. et la C.G.E.R. (Caisse Générale d'Épargne et de Retraite) concernant la collecte de capitaux d'épargne.
1971-1980. 1 chemise
14. Accords liant la S.N.C.I. et relatifs à diverses mesures de politique monétaire en vue de contenir l'effet des facteurs internes d'expansion et le déséquilibre de la balance des paiements.
1972-1973. 1 chemise
15. Convention entre la S.N.C.I. et le Crédit Communal pour le placement des titres des deux parastataux.
1973-1974. 1 chemise
16. Convention entre les I.P.C. pour l'harmonisation des remboursements et renouvellements de titres émis au robinet ainsi que les paiements de coupons.
1976-1983. 1 chemise
17. Convention entre la S.N.C.I. et la Banque de Bienne pour le placement des bons de caisse de la S.N.C.I.
1978. 1 chemise
18. Convention relative à la vente et au rachat de certificats de copropriété ES-Fonds passée entre la société Investissements Selecta s.a., la C.G.E.R. et la S.N.C.I.
1982. 1 chemise
19. Conventions liant la S.N.C.I. concernant l'emprunt public lancé par la C.E.E. en 1985.
1985-1989. 1 chemise
20. Convention syndicataire pour la prise ferme d'un emprunt obligataire lancé par Euratom (Communauté Européenne de l'Energie Atomique).
1987. 1 chemise
21. Conventions entre la S.N.C.I. et la Générale de Banque s.a. concernant la vente par Sodinvest s.a. de parts de la Société Générale de Belgique s.a.
1989. 1 chemise
22. Convention entre la S.N.C.I. et le Crédit Communal concernant la réduction des commissions perçues.
1989. 1 chemise
23. Convention entre la S.N.C.I. et la Compagnie Générale Mosane s.a. concernant la souscription et la garantie de bonne fin d'une augmentation de capital de cette dernière.
1989. 1 chemise
24. Convention liant la S.N.C.I. et relative à une augmentation de capital de Cockerill-Sambre s.a.
1989. 1 chemise
25. Convention entre la S.N.C.I., le Crédit Communal et diverses Sicav (C.G. Cash, C.G. Multi, Belg-Index Fund).
1989-1990. 1 chemise

26. Accord de coopération entre la S.N.C.I. et le Kreditanstalt für Wiederaufbau (Francfort).
29 janvier 1990. 1 chemise
27. Contrat de prise ferme de l'emprunt public Belgacom.
1992-2000. 1 chemise
28. Dossier concernant le protocole sur l'autonomie de la fonction bancaire signé par la S.N.C.I. (avec original signé du protocole).
1995. 1 chemise

III. HISTORIQUES ET PRÉSENTATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Voir aussi les numéros 458, 462 et 867.

29. Historique de la S.N.C.I. par P. Matsaert (sous-directeur) publié sous le titre *La S.N.C.I., création de la Banque Nationale de Belgique d'entre-deux-guerres* (extrait du *Bulletin de la B.N.B.*, n° 12, décembre 1952).
1952. 1 pièce
30. Ouvrage de Robert Vandeputte publié sous le titre *Quelques aspects de l'activité de la Société Nationale de Crédit à l'Industrie*, Bruxelles, Institut Belge de Science Politique, 1961, 108 p.
1961. 1 pièce
31. Brochure publiée à l'occasion du 50^e anniversaire sous le titre *La Société Nationale de Crédit à l'Industrie. Sa structure. Ses opérations. Ses possibilités d'action. 1919-1969* (historique et présentation des activités de la S.N.C.I.).
1969. 1 pièce
32. Historique de la S.N.C.I. et de ses activités réalisé par son secrétaire général, Paul Dirix, et intitulé *Lexicon Administratif* (94 p. et annexes).
juin 1978. 1 pièce
33. Documents et historiques partiels de la S.N.C.I. rassemblés en vue d'étudier son histoire.
1967-1988. 1 liasse
34. Brochure de présentation de la S.N.C.I. en 1972, histoire de la S.N.C.I. écrite par le secrétaire général Willy Jacobs et publiée en cinq articles successifs dans la revue *S.N.C.I. – Echo* (pages extraites de la revue), brochure *La Société Nationale de Crédit à l'Industrie dans une perspective historique* par Willy Jacobs (octobre 1987, versions en français et en néerlandais), brochure du 75^e anniversaire de la S.N.C.I. (1994, en néerlandais).
1972-1994. 1 chemise

IV. ORGANES

A. ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

35. Procès-verbaux des assemblées générales de la S.N.C.I.
1919-1953. 1 volume

36. Procès-verbaux et listes de présence des assemblées générales de la S.N.C.I.
1969-1985. 1 liasse
37. Dossier relatif aux assemblées générales de la S.N.C.I. en 1948 : assemblée générale extraordinaire du 2 octobre 1948 (procès-verbal de carence), assemblée générale extraordinaire du 22 octobre 1948 (correspondance avec le notaire Hubert Scheyven et le ministre Gaston Eyskens, statuts coordonnés, discours de Robert Vandeputte, publication au *Moniteur*, coupures de presse), assemblée générale ordinaire du 12 novembre 1948.
1948. 1 liasse
38. Dossier relatif aux assemblées générales de 1950 à 1974 : ordres du jour, aide-mémoires du président, procès-verbaux, correspondance avec divers (dont le ministre des Finances) concernant notamment les dividendes et pouvoirs, listes d'actionnaires qui ont déposé leurs titres, procurations, inscriptions nominatives etc.
1950-1974. 1 liasse
- 39-121. Dossiers des assemblées générales : statuts, rapport annuel du conseil d'administration, rapport des commissaires, convocations (notamment par voie de presse), correspondance, procurations, liste de présence, procès-verbal, publication du bilan, annexes au *Moniteur*, paiement des taxes, nominations.
1919-1997. 83 liasses
39. Assemblées générales ordinaires du 29 septembre 1919, du 27 septembre 1920 et du 26 septembre 1921. Assemblée générale extraordinaire du 5 décembre 1921.
1919-1921.
40. Assemblées générales ordinaires du 25 septembre 1922, du 24 septembre 1923 et du 29 septembre 1924. Assemblée générale extraordinaire du 10 juin 1924.
1922-1924.
41. Assemblées générales ordinaires du 28 septembre 1925 et du 27 septembre 1926. Assemblée générale extraordinaire du 20 décembre 1926.
1925-1926.
42. Assemblée générale ordinaire du 27 mars 1928.
1928.
43. Assemblée générale ordinaire du 26 mars 1929.
1929.
44. Assemblée générale extraordinaire du 26 mars 1929.
1929.
45. Assemblée générale ordinaire du 25 mars 1930.
1930.
46. Assemblée générale ordinaire du 31 mars 1931.
1931.
47. Assemblée générale ordinaire du 29 mars 1932.
1932.
48. Assemblée générale ordinaire du 22 mars 1933.
1933.

49. Assemblée générale ordinaire du 27 mars 1934.
1934.
50. Assemblée générale extraordinaire du 9 novembre 1934.
1934.
51. Assemblée générale extraordinaire du 9 novembre 1934 (suite).
1934.
52. Assemblée générale ordinaire du 31 mars 1936.
1936.
53. Assemblée générale ordinaire du 30 mars 1937.
1937.
54. Assemblée générale ordinaire du 22 décembre 1937.
1937.
55. Assemblée générale ordinaire du 22 décembre 1937 (suite).
1937.
56. Assemblée générale extraordinaire du 14 février 1938.
1937-1938.
57. Assemblée générale ordinaire du 29 mars 1938.
1938.
58. Assemblée générale ordinaire du 28 mars 1939.
1939.
59. Assemblée générale extraordinaire du 5 mars 1940.
1940.
60. Assemblée générale extraordinaire du 26 mars 1940.
1940.
61. Assemblée générale ordinaire du 26 mars 1940.
1940.
62. Assemblée générale ordinaire du 25 mars 1941.
1941.
63. Assemblée générale ordinaire du 31 mars 1942.
1942.
64. Assemblée générale ordinaire du 30 mars 1943.
1943.
65. Assemblée générale ordinaire du 28 mars 1944.
1944.
66. Assemblée générale ordinaire du 27 mars 1945.
1945.
67. Assemblée générale ordinaire du 26 mars 1946.
1946.
68. Assemblée générale ordinaire du 25 mars 1947.
1947.
69. Assemblée générale ordinaire du 30 mars 1948.
1948.
70. Assemblée générale extraordinaire du 2 octobre 1948.
1948.
71. Assemblée générale extraordinaire du 22 octobre 1948.
1948.
72. Assemblée générale ordinaire du 12 novembre 1948.
1948.

73. Assemblée générale ordinaire du 29 mars 1949.
1949.
74. Assemblée générale ordinaire du 28 mars 1950.
1950.
75. Assemblée générale ordinaire du 27 mars 1951.
1951.
76. Assemblée générale ordinaire du 25 mars 1952.
1952.
77. Assemblée générale ordinaire du 31 mars 1953.
1953.
78. Assemblée générale ordinaire du 30 mars 1954.
1954.
79. Assemblée générale ordinaire du 29 mars 1955.
1955.
80. Assemblée générale ordinaire du 27 mars 1956.
1956.
81. Assemblée générale ordinaire du 26 mars 1957.
1957.
82. Assemblée générale ordinaire du 25 mars 1958.
1958.
83. Assemblée générale ordinaire du 31 mars 1959.
1959.
84. Assemblée générale ordinaire du 29 mars 1960.
1960.
85. Assemblée générale ordinaire du 28 mars 1961.
1961.
86. Assemblée générale extraordinaire du 28 mars 1961.
1961.
87. Assemblée générale ordinaire du 27 mars 1962.
1962.
88. Assemblée générale ordinaire du 24 mars 1964.
1964.
89. Assemblée générale ordinaire du 23 mars 1965.
1965.
90. Assemblée générale ordinaire du 4 avril 1967.
1967.
91. Assemblée générale ordinaire du 22 août 1967.
1967.
92. Assemblée générale ordinaire du 26 mars 1968.
1968.
93. Assemblée générale ordinaire du 25 mars 1969.
1969.
94. Assemblée générale extraordinaire du 23 septembre 1969.
1969.
95. Assemblée générale ordinaire du 24 mars 1970.
1970.
96. Assemblée générale ordinaire du 23 mars 1971.
1971.

97. Assemblée générale extraordinaire du 23 mars 1971.
1971.
98. Assemblée générale ordinaire du 28 mars 1972.
1972.
99. Assemblée générale ordinaire du 27 mars 1973.
1973.
100. Assemblée générale ordinaire du 26 mars 1974.
1974.
101. Assemblée générale ordinaire du 25 mars 1975.
1975.
102. Assemblée générale ordinaire du 23 mars 1976.
1976.
103. Assemblée générale ordinaire du 22 mars 1977.
1977.
104. Assemblée générale ordinaire du 4 avril 1978.
1978.
105. Assemblée générale ordinaire du 27 mars 1979.
1979.
106. Assemblée générale ordinaire du 25 mars 1980.
1980.
107. Assemblée générale ordinaire du 24 mars 1981.
1981.
108. Assemblée générale ordinaire du 23 mars 1982.
1982.
109. Assemblée générale ordinaire du 22 mars 1983.
1983.
110. Assemblée générale ordinaire du 27 mars 1984.
1984.
111. Assemblée générale ordinaire du 26 mars 1985.
1985.
112. Assemblée générale ordinaire du 25 mars 1986.
1986.
113. Assemblée générale ordinaire du 24 mars 1987.
1987.
114. Assemblée générale ordinaire du 22 mars 1988.
1988.
115. Assemblée générale ordinaire du 4 avril 1989.
1989.
116. Assemblée générale ordinaire du 27 mars 1990.
1990.
117. Assemblée générale ordinaire du 26 mars 1991.
1991.
118. Assemblée générale ordinaire du 24 mars 1992.
1992.
119. Assemblée générale ordinaire du 27 avril 1993.
1993.

120. Assemblée générale ordinaire du 26 avril 1996 et assemblée générale extraordinaire du 29 octobre 1997 (fusion avec C.G.E.R. Banque).
1996-1997.
121. Assemblée générale ordinaire du 25 avril 1997.
1997.
122. Questions posées aux assemblées de la S.N.C.I. par l'actionnaire Georges De Smet.
1964-1973. 1 liasse
- 123-124. Rapports annuels de la S.N.C.I. (première série en français).
1920-1997. 2 liasses
123. Exercices 1919-1967.
1920-1968.
124. Exercices 1966-1997.
1967-1997.
- 125-126. Rapports annuels de la S.N.C.I. (deuxième série en français).
1920-1997. 2 liasses
125. Exercices 1919-1965.
1920-1968.
126. Exercices 1966-1996.
1967-1997.
Il manque les exercices 1985-1986 et 1989-1991.
- 127-128. Rapports annuels de la S.N.C.I. (première série en néerlandais).
1920-1997. 2 liasses
127. Exercices 1928-1965 (manque l'exercice 1949).
1929-1966.
128. Exercices 1966-1996 (manque l'exercice 1985).
1967-1997.
- 129-130. Rapports annuels de la S.N.C.I. (deuxième série en néerlandais).
1920-1997. 2 liasses
129. Série en néerlandais, exercices 1937-1980 (manquent les exercices 1948-1949 et 1955).
1938-1981.
130. Série en néerlandais, exercices 1981-1996 (manquent les exercices 1985, 1989, 1991, 1995 et 1997).
1982-1997.
131. Rapports annuels de la S.N.C.I. pour les exercices 1975-1991 (série en anglais).
1976-1992. 1 liasse

B. CONSEIL D'ADMINISTRATION

- 132-230. Procès-verbaux des réunions du conseil d'administration de la S.N.C.I.
(unilingues français jusque décembre 1937, bilingues ensuite).
juin 1919-décembre 1995. 33 volumes et 66 liasses
132. juin 1919-janvier 1920. 1 volume
133. janvier-mai 1920. 1 volume
134. juin-décembre 1920. 1 volume

135.	décembre 1920-juin 1921.	1 volume
136.	juin 1921-janvier 1922.	1 volume
137.	janvier-juillet 1922.	1 volume
138.	juillet 1922-janvier 1923.	1 volume
139.	janvier-mai 1923.	1 volume
140.	mai-octobre 1923.	1 volume
141.	octobre 1923-février 1924.	1 volume
142.	mars-août 1924.	1 volume
143.	août 1924-janvier 1925.	1 volume
144.	janvier-août 1925.	1 volume
145.	août 1925-février 1926.	1 volume
146.	février-septembre 1926.	1 volume
147.	octobre 1926-août 1927.	1 volume
148.	août 1927-août 1928.	1 volume
149.	septembre 1928-juin 1931.	1 volume
150.	juin 1931-avril 1935.	1 volume
151.	juin 1935-juillet 1937.	1 volume
152.	septembre 1937-juillet 1938.	1 volume
153.	août 1938-juin 1939.	1 volume
154.	juillet 1939-septembre 1940.	1 volume
155.	octobre 1940-décembre 1941.	1 volume
156.	janvier 1942-juillet 1944.	1 volume
157.	août 1944-novembre 1945.	1 volume
158.	novembre 1945-septembre 1946.	1 volume
159.	septembre 1946-juillet 1947.	1 volume
160.	juillet 1947-mai 1948.	1 volume
161.	juin 1948-mai 1949.	1 volume
162.	juin 1949-juin 1950.	1 volume
163.	juillet 1950-juin 1951.	1 volume
164.	juin 1951-mars 1952.	1 volume
165.	mars 1952-décembre 1952.	1 liasse
166.	janvier-décembre 1953.	1 liasse
167.	janvier-décembre 1955.	1 liasse
168.	janvier-décembre 1956.	1 liasse
169.	janvier-décembre 1958.	1 liasse
170.	janvier-décembre 1959.	1 liasse
171.	janvier-décembre 1960.	1 liasse
172.	janvier-décembre 1961.	1 liasse
173.	janvier-décembre 1962.	1 liasse
174.	janvier-décembre 1963.	1 liasse
175.	janvier-décembre 1964.	1 liasse
176.	janvier-décembre 1965.	1 liasse
177.	janvier-décembre 1966.	1 liasse
178.	janvier-décembre 1967.	1 liasse
179.	janvier-décembre 1968.	1 liasse
180.	janvier-mai 1969.	1 liasse
181.	juin-septembre 1969.	1 liasse
182.	octobre-décembre 1969.	1 liasse

183.	janvier-juillet 1970.	1 liasse
184.	juillet-décembre 1970.	1 liasse
185.	janvier-juin 1971.	1 liasse
186.	juin-décembre 1971.	1 liasse
187.	janvier-juillet 1972.	1 liasse
188.	juillet-décembre 1972.	1 liasse
189.	janvier-juin 1973.	1 liasse
190.	juillet-décembre 1973.	1 liasse
191.	janvier-mai 1974.	1 liasse
192.	juin-décembre 1974.	1 liasse
193.	janvier-juillet 1975.	1 liasse
194.	septembre-décembre 1975.	1 liasse
195.	janvier-juin 1976.	1 liasse
196.	juillet-décembre 1976.	1 liasse
197.	janvier-juin 1977.	1 liasse
198.	juillet-décembre 1977.	1 liasse
199.	janvier-juin 1978.	1 liasse
200.	juillet-décembre 1978.	1 liasse
201.	janvier-juin 1979.	1 liasse
202.	juillet-décembre 1979.	1 liasse
203.	janvier-mai 1980.	1 liasse
204.	juin-décembre 1980.	1 liasse
205.	janvier-juillet 1981.	1 liasse
206.	août-décembre 1981.	1 liasse
207.	janvier-juin 1982.	1 liasse
208.	juillet-décembre 1982.	1 liasse
209.	janvier-juin 1983.	1 liasse
210.	juillet-décembre 1983.	1 liasse
211.	janvier-juin 1984.	1 liasse
212.	juillet-décembre 1984.	1 liasse
213.	janvier-juin 1985.	1 liasse
214.	juillet-décembre 1985.	1 liasse
215.	janvier-juin 1986.	1 liasse
216.	juillet-décembre 1986.	1 liasse
217.	janvier-juin 1987.	1 liasse
218.	juillet-décembre 1987.	1 liasse
219.	janvier-juin 1988.	1 liasse
220.	juillet-décembre 1988.	1 liasse
221.	janvier-décembre 1989.	1 liasse
222.	janvier-juin 1990.	1 liasse
223.	juillet-décembre 1990.	1 liasse
224.	janvier-juin 1991.	1 liasse
225.	juillet-décembre 1991.	1 liasse
226.	janvier-décembre 1992.	1 liasse
227.	janvier-décembre 1993.	1 liasse
228.	janvier-décembre 1994.	1 liasse
229.	janvier-août 1995.	1 liasse
230.	septembre-décembre 1995.	1 liasse

- 231-234. Procès-verbaux et notes préparatoires des réunions du conseil d'administration de la S.N.C.I. avec (le cas échéant) notes manuscrites du secrétaire du conseil. 4 liasses
- janvier 1996-septembre 1997.
231. janvier-juin 1996.
232. juillet-décembre 1996.
233. janvier-juin 1997.
234. juillet-septembre 1997.
- 235-252. Procès-verbaux des réunions du conseil d'administration de la S.N.C.I. (deuxième série, en français). 18 liasses
- 1919-1962, 1980-1992.
235. juin-décembre 1919.
236. 1920.
237. 1921.
238. 1922.
239. 1923.
240. 1924.
241. 1925-1926.
242. 1927-1930.
243. 1933-1936.
244. 1938-1940.
245. 1941-1945.
246. 1946-1950.
247. 1951-1955.
248. janvier 1956-décembre 1958, janvier-juin 1960.
249. juillet 1960-juin 1962.
250. juin-décembre 1962.
251. janvier 1980-décembre 1985.
252. janvier 1986-novembre 1992.
- 253-270. Notes préparatoires des réunions du conseil d'administration de la S.N.C.I. 18 liasses
- 1990-1994.
253. janvier-avril 1990.
254. avril-juillet 1990.
255. août-octobre 1990.
256. octobre-décembre 1990.
257. janvier-février 1991.
258. mars-mai 1991.
259. juin-juillet 1991.
260. août-novembre 1991.
261. novembre 1991-janvier 1992.
262. janvier-mars 1992.
263. avril-juin 1992.
264. juillet-août 1992.
265. septembre 1992.
266. octobre 1992-juillet 1993.
267. juillet-décembre 1993.
268. janvier-mai 1994.
269. juin-août 1994.

270. septembre-novembre 1994.
271. Conventions relatives aux mandats et rémunérations de différents administrateurs de la S.N.C.I. 1994. 1 chemise

C. COMITÉ DE DIRECTION

- 272-429. Procès-verbaux et annexes aux procès-verbaux des réunions du comité de direction de la S.N.C.I. : questions générales et crédits accordés. février 1938-mai 1992. 158 liasses
272. février-juin 1938.
273. juin-décembre 1938.
274. janvier-juin 1939.
275. juillet-décembre 1939.
276. janvier-mai 1940.
277. juillet-décembre 1940.
278. janvier-juin 1941.
279. juillet-décembre 1941.
280. 1942.
281. 1943.
282. 1944.
283. janvier-juin 1945.
284. juillet-décembre 1945.
285. janvier-avril 1946.
286. mai-août 1946.
287. septembre-décembre 1946.
288. janvier-mars 1947.
289. avril-juin 1947.
290. juillet-septembre 1947.
291. octobre-décembre 1947.
292. janvier-mars 1948.
293. avril-juin 1948.
294. juillet-septembre 1948.
295. octobre-décembre 1948.
296. janvier-mars 1949.
297. avril-juin 1949.
298. juin-août 1949.
299. août-octobre 1949.
300. novembre-décembre 1949.
301. janvier-mars 1950.
302. avril-juin 1950.
303. juillet-septembre 1950.
304. octobre-décembre 1951.
305. janvier-mars 1951.
306. avril-juin 1951.
307. juillet-septembre 1951.
308. octobre-décembre 1951.
309. janvier-mars 1952.

310. 1952.
311. 1953.
312. janvier-mars 1954.
313. avril-juin 1954.
314. juillet-septembre 1954.
315. octobre-décembre 1954.
316. janvier-mars 1955.
317. avril-juin 1955.
318. juillet-septembre 1955.
319. octobre-décembre 1955.
320. janvier-mars 1956.
321. avril-juin 1956.
322. juillet-septembre 1956.
323. octobre-décembre 1956.
324. janvier-juin 1957.
325. juillet-décembre 1957.
326. janvier-avril 1958.
327. mai-août 1958.
328. septembre-décembre 1958.
329. janvier-avril 1959.
330. mai-août 1959.
331. septembre-décembre 1959.
332. janvier-mars 1960.
333. avril-juin 1960.
334. juillet-septembre 1960.
335. octobre-décembre 1960.
336. janvier-mars 1961.
337. avril-juin 1961.
338. juillet-septembre 1961.
339. octobre-décembre 1961.
340. janvier-mars 1962.
341. avril-juin 1962.
342. juillet-septembre 1962.
343. octobre-décembre 1962.
344. janvier-mars 1963.
345. avril-juin 1963.
346. juillet-septembre 1963.
347. octobre-décembre 1963.
348. janvier-mars 1964.
349. avril-juin 1964.
350. juillet-septembre 1964.
351. octobre-décembre 1964.
352. janvier-mars 1965.
353. avril-juin 1965.
354. juillet-septembre 1965.
355. octobre-décembre 1965.
356. janvier-mars 1966.
357. avril-juin 1966.

358. juillet-septembre 1966.
359. octobre-décembre 1966.
360. janvier-avril 1967.
361. mai-août 1967.
362. octobre-décembre 1967.
363. janvier-mars 1968.
364. avril-juin 1968.
365. juillet-septembre 1968.
366. octobre-décembre 1968.
367. janvier-mars 1969.
368. avril-juin 1969.
369. juillet-septembre 1969.
370. octobre-décembre 1969.
371. janvier-mars 1970.
372. avril-juin 1970.
373. juillet-septembre 1970.
374. octobre-décembre 1970.
375. janvier-mars 1971.
376. avril-juin 1971.
377. juillet-septembre 1971.
378. octobre-décembre 1971.
379. janvier-mai 1972.
380. mai-septembre 1972.
381. septembre-décembre 1972.
382. janvier-mars 1973.
383. avril-juin 1973.
384. juillet-septembre 1973.
385. octobre-décembre 1973.
386. janvier-mars 1974.
387. avril-juin 1974.
388. juillet-septembre 1974.
389. octobre-décembre 1974.
390. janvier-mai 1975.
391. mai-août 1975.
392. septembre-décembre 1975.
393. janvier-mars 1976.
394. avril-juillet 1976.
395. août-décembre 1976.
396. janvier-avril 1977.
397. mai-août 1977.
398. septembre-décembre 1977.
399. janvier-avril 1978.
400. mai-août 1978.
401. septembre-décembre 1978.
402. janvier-avril 1979.
403. mai-août 1979.
404. septembre-décembre 1979.
405. janvier-avril 1980.

406. mai-décembre 1980.
 407. janvier-juin 1981.
 408. juillet-décembre 1981.
 409. janvier-juin 1982.
 410. juillet-décembre 1982.
 411. janvier-juin 1983.
 412. juillet-décembre 1983.
 413. janvier-juin 1984.
 414. juillet-décembre 1984.
 415. janvier-juin 1985.
 416. juillet-décembre 1985.
 417. janvier-juin 1986.
 418. juillet-décembre 1986.
 419. janvier-juin 1987.
 420. juillet-décembre 1987.
 421. janvier-juin 1988.
 422. juillet-décembre 1988.
 423. janvier-juin 1989.
 424. juillet-décembre 1989.
 425. janvier-juin 1990.
 426. juillet-décembre 1990.
 427. janvier-juin 1991.
 428. juillet-décembre 1991.
 429. janvier-mai 1992.
- 430-432. Procès-verbaux des réunions du comité de direction de la S.N.C.I. 1980-1993. 3 liasses
 430. janvier 1980-décembre 1990.
 431. mai-octobre 1992.
 Avec procès-verbaux des réunions du pré-comité (juillet 1990-décembre 1991), puis du comité des crédits (janvier-mai 1992).
 432. octobre 1992-décembre 1993.
- 433-451. Procès-verbaux et documents préparatoires des réunions du comité de direction de la S.N.C.I. décembre 1990-février 1997. 19 liasses
 433. décembre 1990-août 1991.
 434. septembre-décembre 1991.
 435. janvier-juin 1992.
 De janvier à mai, ce ne sont pas les documents préparatoires du comité de direction mais du comité de gestion.
 436. juillet-novembre 1992.
 437. décembre 1992-mars 1993.
 438. avril-juin 1993.
 439. juillet-octobre 1993.
 440. octobre 1993-janvier 1994.
 441. février-mai 1994.
 442. juin-septembre 1994.
 443. octobre-décembre 1994.
 444. janvier-mars 1995.

445. avril-juin 1995.
 446. juillet-octobre 1995.
 447. novembre 1995-janvier 1996.
 448. février-avril 1996.
 449. mai-septembre 1996.
 450. octobre-décembre 1996.
 451. janvier-février 1997.
- 452-453. Procès-verbaux provisoires de réunions du comité de direction de la S.N.C.I., avec annexes.
 février-octobre 1997. 2 liasses
 Ces procès-verbaux sont probablement ceux d'A. Monfort.
 452. février-avril 1997.
 453. mai- octobre 1997.

D. CONSEIL GÉNÉRAL

- 454-455. Procès-verbaux des réunions du conseil général de la S.N.C.I. et correspondance concernant la nomination de ses membres, la convocation des réunions, l'approbation des procès-verbaux.
 1927-1980. 1 volume et 1 liasse
 454. 1927-1958. 1 volume
 455. 1954-1980. 1 liasse

E. COLLÈGE DES COMMISSAIRES

456. Procès-verbaux des réunions du collège des commissaires de la S.N.C.I.
 juillet 1927-juillet 1971. 1 volume
457. Rapport du collège des commissaires-réviseurs de la S.N.C.I. sur les comptes annuels au 31 décembre 1990.
 1991. 1 pièce

V. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

A. CONSTITUTION DE LA SOCIÉTÉ, STATUTS, HISTORIQUES

458. Dossier concernant la genèse, les statuts et l'histoire de la S.N.C.I. : documentation sur la création d'une société néerlandaise destinée aux financement des importations et des exportations (1917) et sur un projet de création, en France, d'une société dite Crédit National pour Faciliter la Réparation des Dommages Causés par la Guerre (1919), documents parlementaires et extraits des *Annales parlementaires* reprenant les débats à la Chambre et au Sénat lors de la création de la S.N.C.I., procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la B.N.B. (Banque Nationale de Belgique) autorisant l'affectation de fonds à la création de la S.N.C.I. (extrait des *A.M.B.*), publication au *Moniteur belge* de l'acte de création de la S.N.C.I. (20 mars 1919) et de l'arrêté royal du 30 novembre 1939 relatif à la garantie accordée par l'État aux obligations et bons de caisse émis par la S.N.C.I., notice historique sur la création de la S.N.C.I. et ses développements jusqu'en 1944, destinée à documenter les Anglais sur le

- financement du crédit à long terme en Belgique (1945).
1917-1945. 1 liasse
- 459-461. Mélanges relatifs aux statuts de la S.N.C.I., à ses opérations, à sa gestion.
1917-1961. 3 chemises
459. Note sur l'emploi des réserves de la Banque Nationale (1917), projet de loi instituant la S.N.C.I. (1919), projet de statuts (1919), discussion du projet de loi telle que publiée aux *Annales parlementaires* (transcription) (1919), notes et documentation concernant le contrôle du gouvernement sur les opérations de la S.N.C.I. et les garanties de l'État dont la S.N.C.I. bénéficie (1919-1955), loi organique et statuts coordonnés de la S.N.C.I. (brochure de 1930), commentaires sur les modifications apportées aux statuts en 1948, note sur l'évolution du capital de la société (1948), notes et correspondance concernant les obligations de la S.N.C.I., leur émission et placement, leur signature, leur visa par l'État, leur remboursement anticipé (1948-1958), notes et documentations sur certaines incompatibilités de mandats (1956), note sur un litige avec la Société Nouvelle Civile Immobilière (entreprise française) concernant l'emploi du sigle S.N.C.I. (1954) et litige avec la société Antverpia à propos de son nom (1955).
1917-1955.
460. Notes et correspondance concernant le placement des disponibilités de la S.N.C.I. en fonds d'État et bons du Trésor et les opérations qui lui sont permises (1936-1960), projet d'extension des activités de la société au Congo belge via la Société de Crédit au Colonat (1947), documents concernant la recevabilité d'une demande de crédit de l'Association des Instituts de Médecine, de Traumatologie et de Réadaptation Professionnelle des Industries et du Commerce a.s.b.l. et sur le caractère public ou semi-public de la société (1950-1954), circulaire de la S.N.C.I. concernant la vente à tempérament de biens d'équipement (1954), note sur les crédits à l'exportation de la S.N.C.I., note sur les modalités de vote aux assemblées générales (1958).
1936-1960.
461. « Loi de cadre » de 1937, relative à la coordination de l'activité, de l'organisation et des attributions de certaines institutions d'intérêt public, mesures prises en application de cette loi de cadre, notes et correspondance avec le juriste René Marcq et avec le ministre des Finances Henri de Man concernant l'adaptation des statuts de la S.N.C.I. en 1937, notes sur les transferts du siège social (1941, 1961), texte du projet de loi relatif à la réparation des dommages de guerre aux biens privés (1946).
1937-1961.
462. Dossier concernant la création, les statuts et les organes de la S.N.C.I. : rapport présenté, au nom de la commission de la Chambre des Représentants, par Aloïs Van de Vyvere sur le projet de loi instituant une Société Nationale de Crédit à l'Industrie (1919), exposé des motifs du projet de loi, extraits des *A.M.B.* avec les modifications aux statuts (1919-1938), notes et extraits de délibérations

concernant les pouvoirs des comité et conseil (1938-1949), modifications aux statuts pour les mettre en concordance avec la loi du 21 août 1948, modifications aux statuts de 1963, documentation sur la question de savoir si la S.N.C.I. est un établissement d'utilité publique (1929-1952).

1919-1952.

1 liasse

463. Mélanges sur l'histoire de la S.N.C.I. : extrait du *Moniteur belge* du 20 mars 1919 avec la loi du 16 mars 1919 instituant la S.N.C.I., rapport lu au conseil d'administration le 14 mars 1927 avec proposition de réorganisation et de réorientation, extraits de presse et articles concernant le financement de l'industrie et critiquant la S.N.C.I. notamment dans les années 1930 et immédiatement après la Seconde Guerre mondiale dans le cadre des procès « De Coene » et Fabelta (1927-1960), notes d'appréciation sur l'activité de la S.N.C.I. (1938-1953), projet de loi présenté à la Chambre des Représentants concernant un projet de réforme de la S.N.C.I. (1944-1945), notes sur les relations de la S.N.C.I. avec la presse (1945-1960), procès-verbaux de la commission « fiscalité et productivité » du Syndicat Chrétien d'Anvers analysant l'impact de la fiscalité sur la productivité de l'industrie belge (1957), historique de la S.N.C.I. par Paul Dirix publié sous le titre de *Lexicon administratif* (version de 1978 en néerlandais, version de 1982 en français).

1919-1982.

1 liasse

B. GESTION ET ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ

1. ORGANES ET MANDATAIRES

464. Dossier concernant les relations du président de la S.N.C.I. Wim Coumans avec le ministre des Finances Philippe Maystadt à propos de diverses participations de la S.N.C.I. et de ses emprunts bénéficiant de garantie de l'État.

1987-1994.

1 chemise

465. Notes internes et extraits des procès-verbaux du conseil d'administration concernant l'organisation, la composition et les travaux du comité de direction et du conseil d'administration.

1954-1986.

1 liasse

466. Documentation sur les présidents de la S.N.C.I. Robert Vandeputte, Paul Callebaut, Wim ou Willem Coumans et Karel Dierckx : curriculum vitae, photographies, coupures de presse, extraits des *A.M.B.*

1968-1981.

1 liasse

467. Listes annuelles des administrateurs et commissaires avec mention de la date de leur nomination, de leur ordre de sortie et des organismes qui les mandatent et qu'ils représentent.

1919-1978.

1 liasse

468. Correspondance échangée avec le ministre des Finances Henri de Man concernant le renouvellement des mandats d'administrateurs et commissaires lors de l'assemblée générale de 1937.

1937-1948.

1 liasse

- 469-471. Dossiers des administrateurs et commissaires avec, le cas échéant : curriculum vitae, nomination, compatibilité, communications faites au conseil d'administration, correspondance avec le ministre des Finances concernant le mandat, départ à la retraite, avis nécrologique, éloge funèbre.
1948-1992. 3 liasses
469. Luc Aerts, Léon Anciaux, Alfons Baeyens, Jean Bernard, Jan Bernolet, Léopold Blaret, Henri Bouzin, Jan Brat, Paul Callebaut, Hendrik Cappuyns, Henri Carpentier, Léo Jean Chevalier, Lodewijk Coosemans, Gaston Coppée, Gaston Craen.
1949-1992.
470. Nathalis De Bock, René De Feyter, Marc Defossé (commissaire du gouvernement), André De Guchteneëre, Charles Louis Dehasse, Henri De Kerckheer, Pieter Delbaere, Georges Deletre, Alphonse Delhove, René Delmulle, Louis Dereaux, Georges Derieuw, Emmanuel De Schrevel, Jacques De Staercke, Hubert Detremmerie, Victor Devillers, Henri Dewèvre, Robert D'Hondt, Karel Dierckx, Joseph Doucet, Max Drechsel, André Dua, André Dumoulin, Antoine Duquesne, Joseph Eerdekkens, René Evalenko, William Fraeys, Edgard Frankignoul, Ernesto Garcia.
1948-1992.
471. Jean Gayetot, Jean-Pierre Gillet, René Goris, Léon Hardy, Albert-Edouard Janssen, Frans Junius, Hendrik Kuylen, Raymond Lemaire, René Magdonelle, Alain Nyssens, Henri Paelman, André Parisis, Jean-Pierre Pauwels, Willy Peirens, André Renard, Willy Schugens, Alfons Segier, Mathieu Simons, Richard Stiévenart, A. Théate, René Thone, Pieter Thyssen, Robert Vandeputte, Maurice Van der Rest, Baron Pierre Van der Rest, Éric Van Weddingen, Jean Vauthier, Camille Vesters, Henri Vloeberghs, Frans Wildiers.
ca 1949-1989.
472. Conférences, articles et notes de Jean Durieux, directeur à la S.N.C.I.
1964-1969. 1 liasse
473. Correspondance envoyée par le président Paul Callebaut, notamment à la Banque Nationale de Belgique et à différents ministères.
1971-1974. 1 liasse
- 2. DÉLÉGATIONS DE POUVOIRS**
474. Dossier concernant les délégations de pouvoirs accordées à des mandataires et employés de la S.N.C.I. : extraits des procès-verbaux du conseil d'administration et du comité de direction, notes internes et correspondance.
1963-1990. 1 liasse
475. Dossier concernant la politique générale en matière de délégation de signatures au sein de la S.N.C.I.
1967-1971. 1 liasse

3. ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ

476. Moutures successives d'un « syllabus » présentant l'organisation de la société et les responsabilités de chaque service.
1971-1973. 1 liasse
477. Dossier concernant la décentralisation des activités de la S.N.C.I. par création de sièges régionaux, la coordination entre ces différents sièges, leurs compétences et un projet de régionalisation en 1979 : extraits des procès-verbaux du conseil d'administration et du comité de direction, notes internes, correspondance (notamment avec le ministre des Finances), procès-verbaux de réunions de commissions, rapport d'un groupe de travail sur la décentralisation en 1976.
1976-1979. 1 liasse
478. Études et notes sur la décentralisation de la S.N.C.I. (1984), sur son organisation (CEGOS-Stages, 1986), sur l'informatisation de la comptabilité (1985-1988), sur un projet de réorganisation (1990).
1982-1990. 1 liasse
Avec documentation sur l'organisation bancaire (1982-1988).
479. Dossier sur les travaux de la commission de comptage (par service et par région) des opérations effectuées à la S.N.C.I.
1985. 1 liasse

4. INFORMATISATION DE L'ENTREPRISE

Voir aussi les dossiers 478, 571, 916 et 1271.

480. Dossier concernant la mécanisation et l'informatique à la S.N.C.I.
1966-1973. 1 liasse

5. SÉCURITÉ

481. Dossier concernant la sécurité des bâtiments et du personnel et notamment : les alarmes anti-vol, la sécurité des guichets et les vitres anti-balles anti hold-up, les systèmes de détection et de lutte contre les incendies.
1969-1973. 1 chemise
Avec dépliants des guichets et vitrages blindés de la société Splintex.

6. NOTES DE SERVICE, INSTRUCTIONS ET INSTRUCTIONS COORDONNÉES**a. Généralités**

482. Dossier concernant les travaux de la « commission des instructions », la coordination des instructions, les instructions abrogées.
1957-1979. 1 liasse

483. Répertoire alphabétique des matières détaillées dans les instructions coordonnées.
1966-1971. 1 liasse

b. Collections de notes de service, instructions et instructions coordonnées

484. Instructions annulées n°s 201 à 400.
1954-1957. 1 liasse

- 485-492. Notes de service et instructions du secrétariat général.
avril 1970-décembre 1990. 8 liasses
485. 3 avril 1970-30 juin 1974.
486. 1^{er} juillet 1974-30 juin 1976.
487. 1^{er} juillet 1976-30 juin 1978.
488. 1^{er} juillet 1978-30 juin 1982.
489. 1^{er} juillet 1982-30 juin 1984.
490. 1^{er} juillet 1984-30 juin 1987.
491. 1^{er} juillet 1987-30 juin 1989.
492. 1^{er} juillet 1989-31 décembre 1990.
- 493-495. Notes du service « secrétariat et marketing entreprises ».
janvier 1992-février 1994. 3 liasses
493. 6 janvier-4 décembre 1992.
494. 15 décembre 1992-10 août 1993.
495. 12 août 1993-28 février 1994.
- 496-501. Instructions coordonnées thématiques pour les années 1988-1996 (série en français).
1988-1997. 6 liasses
496. Généralités, organisation et politique commerciale de la S.N.C.I., agents S.N.C.I. (contrat, droits, obligations, instructions en matière financière, commerciale, administrative, comptable, technique).
1988-1997.
497. Titres S.N.C.I. (emprunts et bons de caisse).
1988-1997.
498. Autres titres que ceux émis par la S.N.C.I.
1990-1997.
499. Comptes bancaires (comptes à vue, comptes d'épargne, compte-titres, plan d'épargne, paiement des chèques non émis par la S.N.C.I., etc.).
1990-1997.
500. Prêts hypothécaires.
1990-1997.
501. Prêts personnels et financement.
1990-1997.
- 502-506. Instructions coordonnées thématiques pour les années 1988-1996 (série en néerlandais).
1988-1997. 5 liasses
502. Titres S.N.C.I. (emprunts et bons de caisse).
1988-1997.
503. Autres titres que ceux émis par la S.N.C.I.
1990-1997.
504. Comptes bancaires (comptes à vue, comptes d'épargne, compte-titres, plan d'épargne, paiement des chèques non émis par la S.N.C.I., etc.).
1990-1997.
505. Prêts hypothécaires.
1990-1997.
506. Prêts personnels et financement.
1990-1997.

- 507-511. Instructions coordonnées relatives au réseau S.N.C.I.
1962-1994. 5 liasses
507. Instructions coordonnées concernant les comptoirs d'escomptes.
1962-1979.
508. Règlement des sièges de province : élaboration, modifications et mises à jour.
1963-1978.
509. Instructions coordonnées concernant les sièges régionaux S.N.C.I.
1970.
510. Instructions coordonnées pour les agences S.N.C.I.
1970-1979.
511. Instructions pour les directions interprovinciales.
1981-1994.
512. Instructions coordonnées concernant les relations avec les banques privées et sociétés financières.
1960-1979. 1 liasse
- 513-515. Instructions coordonnées relatives aux relations avec d'autres institutions publiques (B.N.B. ou Banque Nationale de Belgique, Commission bancaire, C.G.E.R., S.N.I., Crédit Communal, C.E.C.A., Fonds d'Investissement Agricole, O.N.S.S., C.N.C.P. (Caisse Nationale de Crédit Professionnel), intercommunales, centrale des risques de crédit, inspection générale économique du ministère des Affaires économiques, Morgan Guaranty Trust en tant que correspondant de la S.N.C.I. aux États-Unis, etc.).
1962-1979. 3 liasses
513. 1962-1970.
514. 1971-1975.
515. 1972-1979.
516. Instructions coordonnées concernant les relations avec Creditexport a.s.b.l.
1979, 1990-1992. 1 liasse
- 517-522. Instructions coordonnées concernant les produits.
1962-1993. 6 liasses
517. Crédits à court terme.
1962-1978.
518. Ventes à tempérament.
1970-1978.
519. Opérations de financement à tempérament de biens professionnels avec assurance-crédit.
1970-1979, 1989-1993.
520. Leasing mobilier.
1971-1974.
521. Crédits de cautionnement.
1972-1978.
522. Lignes de crédits à long terme (« straight loans ») et les gros dépôts.
1989-1990.

c. Mise à jour des instructions coordonnées

- 523-524. Dossier concernant les instructions coordonnées relatives aux « problèmes généraux » liés aux crédits (montant et durée, sûretés demandées, taux d'intérêt, examen des demandes, octroi ou refus, communication des décisions, modification des conditions en cours de crédit, fixation des dates de prélèvement, commissions d'ouverture, renonciation, contrôle de l'exécution des investissements, renouvellement de crédits, échéances, indemnités de remplacement, modalités de contre-assurance, etc.).
 1960-1970. 2 liasses
 523. 1960-1965.
 524. 1966-1970.
- 525-526. Dossier concernant les instructions coordonnées relatives au service comptable et aux expertises comptables et techniques.
 1960-1977, 1990-1996. 2 liasses
 525. 1960-1972.
 526. 1970-1977, 1990-1996.
- 527-530. Dossier concernant les instructions coordonnées relatives aux différentes questions administratives (statistiques, correspondance, classement et archives, emploi des langues, relations avec les sièges en province, virements bancaires, relations entre les services, publications aux *AMB*, publications au *Moniteur du Commerce belge*, procédures pour le choix d'un notaire, etc.).
 1962-1997. 4 liasses
 527. 1962-1970.
 528. 1970-1972.
 529. 1973-1979.
 530. 1991-1997.
531. Dossier concernant les instructions coordonnées relatives à la surveillance comptable des crédits.
 1963-1978, 1989. 1 liasse
532. Dossier concernant les instructions coordonnées relatives au service juridique, les questions juridiques et les contentieux (notamment les affaires S.E.F.I. et Étrimo).
 1964-1980. 1 liasse
 Étrimo : Société d'Études et de Réalisations Immobilières en Faveur des Classes Moyennes ;
 S.E.F.I. : Société Européenne de Fibres Synthétiques.
533. Dossier concernant les instructions à l'usage du secrétariat général (essentiellement concernant la circulation de l'information).
 1967-1969. 1 liasse
- 534-535. Dossier concernant les instructions coordonnées du département (ou service) financier.
 1969-1979. 2 liasses
 534. Mise à jour des instructions coordonnées et élaboration d'instructions sur les dépôts à découvert, les avances sur titres, les rachats de titres (bons d'épargne, bons de caisse, obligations), les placements provisoires, les facultés de mobilisation et les aides financières.
 1969-1973.

535. Mise à jour des instructions coordonnées du département financier, pour ce qui regarde notamment les chèques circulaires, les émissions publiques, les facultés de mobilisation, les plafonds des banques pour les placements provisoires, la compensation des ordres de virement, les opérations de change, les opérations avec l'étranger (paiements internationaux), les dépôts gratuits de titres S.N.C.I., les dépôts gratuits et dépôts à découvert (suite à la modification des régimes matrimoniaux), etc.
1972-1979.
536. Dossier concernant les instructions coordonnées relatives aux bâtiments loués, achetés ou construits par les agents en province.
1972-1989. 1 liasse

**C. STRATÉGIE DE LA S.N.C.I. ET RESTRUCTURATION DES I.P.C.
(INSTITUTIONS PUBLIQUES DE CRÉDIT)**

- 537-542. Dossier concernant la S.N.C.I., son financement, ses activités, les problèmes de financement de l'industrie, la récolte des capitaux, etc.
1964-1969. 11 pièces
537. Note intitulée *La situation actuelle de la S.N.C.I.*
février 1964. 1 pièce
538. Notes internes sur les problèmes de financement de la S.N.C.I. et la récolte de capitaux.
1966-1967. 3 pièces
539. Note sur un colloque relatif aux problèmes financiers et le bien-être néocapitaliste, avec participation et interventions de Robert Vandeputte.
1967. 1 pièce
540. Note de Robert Vandeputte sur la concentration des entreprises (ca 1965).
1965. 1 pièce
541. Notes internes concernant les lois de relance économique de 1956 et 1959 et leur rôle pour la S.N.C.I.
1969. 3 pièces
542. Notes internes sur l'activité de la S.N.C.I.
1966, 1969. 2 pièces
543. Dossier concernant la déspecialisation des I.P.C. et de la S.N.C.I. en particulier : extraits des procès-verbaux du conseil d'administration et du comité de direction, études sur « *privileges et handicaps, concurrence et concertation, déspecialisation et décentralisation de la S.N.C.I.* » de 1969 à 1972, interprétation des statuts de la S.N.C.I. en fonction des projets de déspecialisation, note relative à la fonction bancaire de plein exercice dans le secteur public de crédit (1978), correspondance et notes internes concernant l'élargissement progressif des activités de la S.N.C.I., contacts à ce propos avec le Conseil des Institutions de Crédit, la Banque Nationale de Belgique, la C.G.E.R., notes sur la coordination et la restructuration du secteur public du crédit, réflexions sur les moyens d'action de la S.N.C.I. et son réseau, intervention de la S.N.C.I. dans des émissions privées d'emprunts obligataires et dans les services aux entreprises en général, réflexion

- des I.P.C. sur l'Eurochèque.
1968-1984. 1 liasse
544. Dossier concernant une enquête de l'O.C.D.E. (Organisation de Coopération et de Développement Économiques) sur la politique de concurrence dans les pays membres et les réactions du secteur du crédit public à cette enquête.
1974-1976. 1 chemise
545. Examen de la fonction bancaire dans le secteur public de crédit (étude du CEPRESS ou Centre d'Études Politiques, Économiques et Sociales à ce sujet), projet d'élargissement des objectifs sociaux de la S.N.C.I., réactions de la S.N.C.I. à la transformation de la C.G.E.R. en banque publique.
1977-1979. 1 liasse
546. Dossier concernant la stratégie générale de la S.N.C.I. : réflexions sur son avenir (politique de crédit, déspécialisation de la société, place de la S.N.C.I. sur les marchés, maîtrise des coûts, recherche de fonds propres, décentralisation...), notes sur l'impact de la dénonciation de la convention de collaboration avec la C.G.E.R. concernant la collecte des capitaux, notes semestrielles présentées au conseil d'administration concernant les actions à mener pour relever les défis en matière de collecte de capitaux et d'octroi de crédit, notes sur la politique de marketing.
1977-1988. 1 liasse
547. Dossier concernant un projet d'augmentation de capital de la S.N.C.I. et un projet d'élargissement de ses activités au crédit à court terme et au crédit aux particuliers : projet d'arrêté royal, correspondance avec les ministres des Finances (Mark Eyskens) et des Classes moyennes (Jacky Buchmann), projet de modification des statuts de la S.N.C.I., réaction de l'A.B.B. (Association Belge des Banques) au projet du ministre des Finances de déspécialisation des institutions belges de crédit.
1980-1986. 1 liasse
548. Dossier concernant les travaux de la « commission d'étude de la coordination et de la rationalisation du secteur public du crédit » : procès-verbaux, rapports, contacts avec le ministère des Finances, correspondance...
1981-1983. 1 liasse
549. Dossier concernant un projet d'introduction d'un processus de planification stratégique et de contrôle de gestion à la S.N.C.I.
ca 1983. 1 chemise
550. Étude du DIP Adviesbureau v.z.w. sur la détermination d'une stratégie S.N.C.I.
1985. 1 chemise
DIP Adviesbureau est un consultant en gestion lié à l'organisation des employeurs flamands (V.E.V. ou Vlaams Economisch Verbond).
551. Dossier concernant un projet de rapport de l'A.B.B. (Association Belge des Banques) sur les distorsions de la concurrence en faveur des I.P.C. : texte du rapport, réactions de la S.N.C.I., coupures de presse.
1985. 1 chemise
552. Notes et documentation sur l'évolution du marché des services financiers à l'horizon de 1992 (coupures de presse, actes du colloque de la L.E.C.E. ou Ligue

- Européenne de Coopération Économique sur l'Europe des services financiers...).
1986-1988. 1 liasse
553. Dossier concernant les efforts d'harmonisation des conditions de fonctionnement des établissements de crédit publics et privés : procès-verbaux des réunions d'un groupe de travail commun aux I.P.C. et d'un autre, commun aux I.P.C. et aux banques privées, note à propos d'un projet de loi présenté par Philippe Maystadt, contacts avec le ministère des Finances, étude du CEPESS (Centre d'Études Politiques, Économiques et Sociales).
1987-1988. 1 liasse
554. Notes, correspondance et procès-verbaux de réunions concernant les activités de crédit des agences et le rôle de celles-ci après la rupture en 1987 de la convention de collaboration entre S.N.C.I. et C.G.E.R. (en particulier en matière de petits crédits et de crédits aux particuliers).
1987-1988. 1 liasse
555. Études de nouveaux projets de statuts.
1987-1989. 1 chemise
- 556-558. Dossier concernant des projets de privatisation ou de réforme des I.P.C. en général et de la S.N.C.I. en particulier.
1987-1990. 3 liasses
556. Rapport d'un groupe de travail ministériel chargé d'étudier la rationalisation ou la privatisation des entreprises publiques (janvier 1987), rapports du CEPESS (Centre d'Études Politiques, Économiques et Sociales) et du Liberaal Studiecentrum sur le sujet (juin 1987), coupures de presse, comptes rendus de travaux du comité ministériel sur les entreprises publiques, note de Guy Verhofstadt, communication d'Alfred Rampen, directeur-général de la S.N.C.I.
1987.
557. Documents relatifs aux travaux de la « Commission Verplaetse » sur la restructuration des I.P.C. et notamment : notes du ministère des Finances sur l'avancement des travaux et l'élaboration d'un projet de loi, note du 26 octobre 1988 émanant du service d'études de la S.N.C.I. intitulée *Welke rol voor de N.M.K.N. in het komende decennium ?*, correspondance, points de vue de la direction de la S.N.C.I., des syndicats et de l'Association Nationale des Agents S.N.C.I. sur le rapport des experts.
1988-1989.
558. Projet de loi sur la réforme des I.P.C. et l'organisation du secteur public du crédit et l'harmonisation du contrôle et des conditions de fonctionnement des établissements de crédit : notes à l'attention ou émanant du ministre des Finances Philippe Maystadt, correspondance, versions successives du projet de loi avec amendements.
décembre 1989-février 1990, octobre 1990.
559. Dossier concernant la restructuration des I.P.C. et l'avenir de la S.N.C.I. : extraits de délibérations du conseil d'entreprise, du conseil d'administration et du comité de direction de la S.N.C.I. concernant son rôle durant la prochaine décennie, correspondance avec Fons Verplaetse, vice-gouverneur de la Banque Nationale de

- Belgique et président de la commission de réflexion sur l'avenir des I.P.C., correspondance avec les ministères des Finances et des Affaires économiques, contacts avec les délégués syndicaux et avec des délégués des agents, brouillons de notes sur l'avenir de la S.N.C.I.
1988-1989. 1 liasse
560. Dossier concernant l'étude stratégique sur la S.N.C.I. réalisée par le Bureau Marcel Van Dijk : documents concernant les réunions préparatoires à l'organisation et aux objectifs de l'étude stratégique (27 octobre et 29 novembre 1988), les réunions de suivi concernant les scénarios possibles d'avenir pour la S.N.C.I. (réunions 3 et 4, janvier-février 1989), les réunions de préparation à la première évaluation de rentabilité des différents départements (23 mars 1989), les réunions de suivi de l'étude (réunions de suivi n°s 6-7-8 d'avril à juin 1989), la fixation du taux minimal des crédits long terme (10 juillet 1989), l'enquête commerciale auprès des clients sur les différents services bancaires offerts par la S.N.C.I. (10 juillet 1989).
1988-1989. 1 liasse
- 561-562. Dossier concernant la stratégie de la S.N.C.I. et plus spécialement le plan stratégique et d'organisation élaboré avec le concours du Bureau Marcel Van Dijk s.a. concernant l'avenir de la S.N.C.I.
1988-1990. 2 liasses
561. Documents relatifs à des séminaires internes ou journées d'études organisés par la S.N.C.I., rapport de synthèse provisoire dressé par le Bureau Marcel Van Dijk en juin 1989, notes et correspondance concernant la réaction de la S.N.C.I. aux études du Bureau Van Dijk et la préparation d'un note générale sur la stratégie de la S.N.C.I., note de B. Van Ommeslaghe et J.-C. Delcroix sur le *Management information system* (système d'information de gestion), brochures sur la consultation électronique des comptes bancaires et des systèmes de paiement électronique (Transindus et Pay 90), rapport de synthèse (septembre 1989).
1988-1990.
562. Documents élaborés par le Bureau Marcel Van Dijk : documents préparés pour les « réunions de suivi », rapports techniques (sur le marché des particuliers pour la S.N.C.I., l'organisation d'un réseau d'agents, l'organisation du travail des services « émissions et trésorerie » et « étranger », les ressources humaines, la rentabilité par activité, les activités orientées vers les entreprises, la mise au point de produits bancaires électroniques, les parts de marché S.N.C.I., les prêts au secteur tertiaire, la rentabilité minimum pour les prêts à long terme, le système informatique Transindus, les produits financiers destinés aux entreprises), rapports de synthèse et propositions stratégiques.
1989-1990.
563. Documentation sur la restructuration des I.P.C. : copies de documents parlementaires, coupures de presse, communiqués de presse.
1989-1994. 1 liasse

564. Dossier concernant des propositions d'études stratégiques sur l'avenir de la S.N.C.I. soumises par les consultants The Boston Consulting Group n.v., Bain & Company Belgium Inc. et Strafinco n.v.
janvier-juillet 1994. 1 liasse

D. PRIVATISATION DE LA S.N.C.I.

565. Dossier concernant les premiers contacts relatifs à la vente de la participation de l'État dans la S.N.C.I. entre, d'une part, la direction générale de la S.N.C.I., son président Wim Coumans et le cabinet du ministre des Finances, Philippe Maystadt et, d'autre part, la direction générale de Cobepa (Compagnie Belge de Participations Paribas) et Lessius Management Consulting nv.
1993-1994. 1 liasse
566. Rapport du cabinet d'avocat conseil Liedekerke, Wolters, Waelbroeck & Kirkpatrick à la Commission d'Évaluation des Actifs de l'État sur le suivi de la cession de 50 % dans la S.N.C.I. par la Société Fédérale de Participations s.a.
juillet 1995. 1 chemise
Avec annexes concernant la préparation des procédures et les contacts de Petercam Securities.
567. Dossier concernant les relations de la Société Fédérale de Participations s.a. avec différentes banques ou entreprises d'assurance candidates au rachat de la S.N.C.I.
1995-1996. 1 liasse
Avec rapport semestriel des réviseurs de la S.N.C.I. à la Commission bancaire au 30 juin 1996.
568. Dossier du consultant Petercam Securities s.a. sur l'évaluation financière de la S.N.C.I. et les candidats possibles au rachat de 50 % de la participation de l'État : pièces concernant le mémorandum confidentiel d'information distribué auprès des candidats au rachat, les réponses aux questions particulières posées par les candidats au rachat, les offres reçues par la Société Fédérale de Participations s.a., l'examen des offres engageantes les offres améliorées et confirmées.
1995. 1 liasse
- 569-570. Documents stratégiques et confidentiels sur la S.N.C.I. transmis à Petercam Securities dans le cadre de sa mission d'évaluation financière de la société et de la recherche de candidats au rachat.
1994-1995. 2 liasses
569. Première partie.
1994-1995.
Avec quelques dépliants de présentation des activités bancaires de la S.N.C.I.
570. Deuxième partie.
1995.

E. OCTROI DE CRÉDITS

1. POLITIQUE EN MATIÈRE DE CRÉDIT

a. Généralités

571. Dossier concernant le « Service Crédit A » et plus spécialement : ses attributions, son organisation, son informatisation et les notes qu'il envoie au secrétariat général.
1965-1976. 1 liasse

Avec notamment manuel d'information faisant la synthèse de toutes les tâches incombant aux rédacteurs du service.

572. Dossier concernant le « Service crédit B » (produits spéciaux tels que crédits « revolving », crédits commerciaux « non revolving », crédits à l'exportation via Creditexport, crédit émigration, crédits à la marine, à la restauration, aux charbonnages, prêts au personnel, crédits pour la mobilisation de financements à tempérament, crédits de cautionnement) : extraits des procès-verbaux du conseil d'administration et du comité de direction, notes et correspondance.
1965-1972. 1 chemise
573. Dossier concernant la politique de crédit de la S.N.C.I. et plus spécialement : les crédits au secteur Horeca (hôtellerie, restauration, etc.), les petits crédits, les crédits de lutte contre la pollution, les crédits sur warrants, les crédits fonds de roulement à trois ans, la création de Sidmar, les crédits pour investissements étrangers, les crédits optionnels, les crédits à des organismes publics et avances à l'État, les crédits aux universités, les souscriptions d'obligations de sociétés à placer sur le marché, les crédits en vue de promouvoir le tourisme, les crédits à taux élevés, les crédits en compte, le financement des entreprises de travaux publics.
1960-1985. 1 liasse
574. Dossier concernant la structure de la S.N.C.I. (notamment un projet de scission de la S.N.C.I. en deux sociétés régionales en 1968), son activité, ses moyens d'action, la concurrence avec les banques privées (notamment dans la souscription d'actions et d'obligations industrielles) : extraits des procès-verbaux du conseil d'administration et du comité de direction, notes, correspondance de Robert Vandeputte avec les ministres des Finances successifs (Robert Henrion, Baron Snoy et d'Oppuers, Gaston Eyskens et André Dequae) et leurs chefs de cabinet contacts avec la F.I.B. (Fédération des Industries de Belgique), correspondance avec Henri Simonet, etc.
1961-1973. 1 liasse
Avec des réflexions sur la sévérité de la S.N.C.I. dans l'octroi de crédits et la simplification des formalités.
575. Dossier concernant la politique de crédit de la S.N.C.I. et notamment : l'insuffisance de ses moyens, son incapacité à répondre aux demandes de crédits, les problèmes suscités par les sûretés exigées des débiteurs, la restriction forcée dans l'octroi des crédits, des projets de diversification dans le crédit à court terme.
1961-1989. 1 liasse
576. Dossier concernant des projets de réforme de la S.N.C.I. : travaux de la « Commission d'Haeze » ou « Commission S.N.C.I. », projet d'extension de l'activité de la S.N.C.I. dans le domaine du crédit à court terme de façon à remédier à son manque endémique de fonds propres, correspondance avec Robert Henrion, travaux de la « Commission Delpérée » (examen des placements effectués par les établissements publics et les sociétés privées axés sur la sécurité sociale des travailleurs).
1964-1967. 1 liasse
Marcel d'Haeze était directeur de la Trésorerie. Albert Delpérée était secrétaire général du ministère de la Prévoyance sociale.

577. Dossier concernant un litige relatif à la ligne de crédit d'un milliard accordée à la Banque de la Société Générale de Belgique et la mobilisation d'une partie de cette avance pour l'octroi d'un crédit à la General Motors.
1964-1966. 1 chemise
578. Dossier concernant les difficultés de financement de la S.N.C.I. et la politique restrictive en matière de crédit imposée par le gouvernement belge suite au resserrement du marché des capitaux et à l'aggravation des tensions inflationnistes.
1964-1980. 1 liasse
Le dossier contient de la correspondance avec les ministres des Finances successifs, notamment Robert Henrion et André Dequae.
579. Dossier concernant le contingentement des crédits, les besoins en capitaux de la S.N.C.I. et des cas de gros crédits accordés par elle : délibérations du conseil d'administration et du comité de direction, notes et correspondance, notamment avec le ministère des Finances.
1965-1976. 1 liasse
580. Dossier concernant la politique de crédit à la S.N.C.I., les crédits aux grandes entreprises, l'élaboration de nouvelles conditions générales de crédit en 1989-1990, les séquelles pour la S.N.C.I. des crédits octroyés à la société Chaudfontaine Touristique s.a., la segmentation du marché des entreprises vis-à-vis de la S.N.C.I., la réforme des procédures d'octroi de crédit à long terme et les pouvoirs de décision en matière de crédit : extraits des délibérations du conseil d'administration et du comité de direction, historique de la politique restrictive de crédit à la S.N.C.I., rapport de la société Hendrickx, Van Woensel & Co. sur les procédures de crédit à la S.N.C.I. (1990), notes, correspondance.
1980-1990. 1 liasse

b. Lois d'expansion économique

- 581-585. Dossier concernant la mise en œuvre de la loi du 24 mai 1959 (loi Vanden Boeynants) portant élargissement des facilités d'accès aux crédits professionnel et artisanal des classes moyennes, la création d'un fonds de garantie au sein de la C.N.C.P. (Caisse National de Crédit Professionnel) et la garantie par ce fonds de crédits consentis par la S.N.C.I.
1959-1977. 5 liasses
581. Documents parlementaires et extraits du *Moniteur* concernant la loi du 24 mai 1959 et ses arrêtés d'exécution, extraits de presse concernant la loi et la C.N.C.P., brochures publiées à ce sujet (notamment par la Banque de la Société Générale de Belgique), notes concernant la loi du 2 avril 1976 portant élargissement des facilités d'accès au crédit en faveur de certains petits commerçants.,
1959-1961, 1976.
582. Notes et correspondance concernant la mise en application de la loi et notamment : l'élaboration des rapports d'expertise des entreprises et leur transmission au ministère des Classes moyennes, la situation des crédits octroyés à diverses dates, la sélection par la S.N.C.I. des entreprises susceptibles d'obtenir des subventions en intérêt, les motifs de refus de subvention, le cas particulier des hôteliers qui

- installent chauffage central ou sanitaires, l'exonération du précompte immobilier, les crédits en faveurs de sinistrés (Oostmalle, A l'Innovation) et la régionalisation des subventions, etc.
1959-1977.
583. Documents relatifs au fonds de garantie et à son mode de fonctionnement : notes et correspondance sur la création du fonds, comptes rendus de réunions du comité de gestion du fonds de garantie (« comité-loi »), notes sur son fonctionnement, notes sur les conditions d'octroi de la garantie, sur la répartition des risques entre le fonds de garantie et la S.N.C.I., les recours des comptoirs de la B.N.B. (Banque Nationale de Belgique) au fonds de garantie, les crédits litigieux ou en dépassement de plus de 60 jours, les modifications aux conditions de crédit, la commission des banques privées lors de recours au fonds, etc.
1959-1975.
584. Documents relatifs au fonds de garantie et à son mode de fonctionnement : notes et correspondance sur les demandes de crédit complémentaire avec garantie, sur les rapports d'expertise et d'inspection, sur l'estimation des sûretés présentées par les entreprises, la sélection des bénéficiaires du fonds, la sévérité du fonds quant à son intervention, les taux d'intérêt pratiqués par la S.N.C.I. pour crédit garanti par le fonds, sur le contrat passé entre le groupe Sarma-Nopri et ses franchisés (qui bénéficient de suffisamment d'indépendance pour pouvoir jouir des avantages de la loi du 24 mai 1959), etc.
585. Subventions en intérêts accordés dans le cadre de la loi du 24 mai 1959 (conditions d'octroi, circulaires ministérielles).
1959-1977.
586. Instructions coordonnées concernant l'application de la loi du 24 mai 1959.
1962-1978. 1 liasse
- 587-589. Dossier concernant l'élaboration et la mise en œuvre des lois d'expansion économique des 17 et 18 juillet 1959.
1959-1967. 3 liasses
587. Correspondance de Robert Vandeputte relative à l'élaboration de la loi (1959), réactions de la S.N.C.I. au projet de loi, correspondance générale relative à l'application de la loi (1959-1962).
1959-1962.
Les correspondants de Robert Vandeputte sont notamment Josse Mertens de Wilmars (chef de cabinet du Premier ministre Gaston Eyskens), Ph. Carton (conseiller du ministre des Affaires économiques), Gaston Craen (commissaire du gouvernement auprès de la S.N.C.I.), NN. De Trooz (directeur au ministère des Affaires économiques), F. Husson (directeur général au ministère des Finances) et le ministre des Finances Jean Van Houtte.
588. Mise en œuvre des lois par le secteur privé, agréation des banques et concurrence entre la S.N.C.I. et le secteur privé (notamment la Banque de la Société Générale de Belgique s.a.) : notes, correspondance, extraits de comptes rendus de réunions des instances de la S.N.C.I., liste de banques agréées, cahiers des charges et conditions générales

- des crédits en vigueur dans les banques, statistiques des crédits consentis.
1959-1967.
589. Mise en œuvre des lois par la S.N.C.I. : documents parlementaires, lois et arrêtés d'exécution, convention avec l'État, modèle d'acte d'ouverture de crédit hypothécaire, cahier des clauses et conditions générales types, note sur le choix à opérer entre la subvention en capital ou le crédit à taux réduit, demandes de crédit introduites en 1959, statistiques en matière d'octrois en 1960 et 1961, prélèvements et remboursements en cas de crédits partiellement assortis d'une bonification d'intérêts, rapports comptables et techniques sur les charges et frais de crédit, notes sur la conversion de crédits octroyés antérieurement à la loi et sur le choix entre les lois d'expansion économique des 24 mai 1959 et 17 et 18 juillet 1959, etc.
1959-1964.
590. Dossier concernant la mise en œuvre des lois d'expansion économique et plus spécialement : les conventions entre l'État et la S.N.C.I. pour l'application des lois des 24 mars 1953, 7 août 1953, 31 mai 1955, 10 juillet 1957 et 22 mars 1965 (dommages provoqués par les inondations), la convention du 9 mai 1968 entre l'État et la S.N.C.I. relative à l'octroi de crédits aux entreprises en difficulté, l'examen par la S.N.C.I. des projets de lois relatifs au budget de l'État pour ce qui regarde les crédits d'investissements à ouvrir notamment aux charbonnages (application des lois du 7 août 1953, 31 mai 1955, 10 juillet 1957, 17 et 18 juillet 1959, 22 mars 1965, 14 juillet 1966 et 30 décembre 1970), les crédits Marshall (application de la convention intervenue en mars 1950 entre l'État et la S.N.C.I. pour l'ouverture de crédits à des charbonnages), les crédits fondés sur la loi du 12 juillet 1955 favorisant le développement des investissements dans l'industrie charbonnière, le choix à poser entre diverses lois d'expansion économique (24 mai 1959, 17 et 18 juillet 1959, 14 juillet 1966, 30 décembre 1970, 4 août 1978), l'application de la loi du 23 décembre 1963 aux hôpitaux (1975), les retards dans la transmission des décisions du ministère des Affaires économiques, du ministère des Finances et du ministère des Classes moyennes (1961-1970).
1952-1978. 1 liasse
- 591-595. Dossier concernant la mise en œuvre des lois d'expansion économique des 17 et 18 juillet 1959 et du 14 juillet 1966.
1957-1974. 3 liasses et 2 chemises
591. Projets de procès-verbaux des réunions du « comité-loi » créé pour veiller à la mise en œuvre de la loi, correspondance avec le ministère des Affaires économiques, statistiques concernant le nombre de dossiers introduits, notes sur la décentralisation des compétences en matière de subventions aux entreprises, sur les aspects fiscaux de la législation relative à l'expansion économique et sur les instructions coordonnées concernant la loi du 14 juillet 1966.
1962-1970. 1 liasse
592. Notes sur la mention, sur les fiches de subventions, du montant global du programme d'investissement (1963), sur la modification ou limitation du programme d'investissement (1963), sur les modalités de

- présentation des dossiers au « comité-loi » créé pour veiller à l'application des lois, sur les modalités de sélection des dossiers et organisation des contacts avec les ministères (1963), sur la surveillance comptable à laquelle sont soumis les crédits consentis et sur les renseignements comptables à communiquer au ministère pour les crédits qui en ont bénéficié (1961-1965).
1961-1965. 1 liasse
593. Notes sur les crédits garantis par l'État pour lesquels la S.N.C.I. ne procède pas à une visite sur place (1963-1974), sur le questionnaire destiné au ministère des Affaires économiques et à remplir annuellement par les entreprises qui bénéficient d'aides (1963-1965), sur la vente de terrains industriels par les communes et sur la clause restrictive du droit de revente ou interdiction d'aliéner (1962-1964), sur la directive ministérielle imposant aux organismes de crédit un rapport annuel de révision (1963-1967) et sur la consultation de principe du cabinet du ministre des Affaires économiques pour les crédits de montants élevés (1963-1966).
1962-1974. 1 liasse
594. Notes sur la position privilégiée de la S.N.C.I. par rapport aux banques pour l'application des lois d'expansion économique et plus particulièrement pour l'octroi de la réduction du taux d'intérêt (1963-1964), sur la réutilisation d'inscriptions hypothécaires et les directives d'octrois de subventions (1962-1970), sur l'aide aux experts de la S.N.C.I. par des fonctionnaires des Affaires économiques (1964) et sur le plafond des crédits octroyés par la S.N.C.I. fixés par le ministère des Affaires économiques (1964-1965).
1962-1970. 1 chemise
595. Notes sur les demandes d'exonération du précompte immobilier à introduire par les entreprises (1964-1970), sur la table ronde sur la reconversion économique organisée par le ministre Antoon Spinoy en décembre 1965, sur les investissements réalisés par des entreprises étrangères et sur la proportion qui leur est imposée entre les fonds propres investis et les fonds empruntés (1965-1969) et sur les majorations de taux d'intérêts pratiqués par la S.N.C.I. (1957, 1969).
1957-1970. 1 chemise
596. Dossier concernant la garantie de l'État prévue pour les crédits accordés dans le cadre des lois d'expansion économique, et plus spécialement : les compétences respectives des ministères des Affaires économiques et des Finances, la coordination des points de vue de la S.N.C.I. et du ministère des Finances, l'accord intervenu entre eux le 9 octobre 1965 portant sur l'information réciproque entre ces deux parties, les clauses de garantie (modifications aux clauses, clauses spéciales imposées par le Service du Crédit Public, plafond de la garantie, garantie à titre provisoire, scission d'une opération en tranches garantie et non garantie, mainlevée de l'inscription hypothécaire couvrant le crédit, abandon, etc.), l'attitude des banques et de la S.N.C.I. lors du recours à la garantie de l'État, les affaires à évolution défavorable (refus de la S.N.C.I., recours en cas de refus, réalisation des biens des débiteurs défaillants, surveillance des crédits

- dénoncés...), etc.
1960-1977. 1 liasse
597. Notes sur les modalités des subventions en intérêts accordées dans le cadre des lois d'expansion économique : formulaires de demande de subvention, communication du dossier à l'administration, conditions générales et particulières d'octrois assortis de conditions particulières, subordination de l'octroi de crédit à la réalisation de concentration industrielle, régions de développement et secteurs industriels privilégiés, extension du champ d'activité de la loi au secteur de la distribution, intervention éventuelle du BPE (Bureau de programmation économique) dans l'octroi d'aides, fixation de la période de subvention, procédure pour faire profiter du maximum, dissociation de l'octroi du programme de remboursement du crédit, taux, programme de remboursement, délais de franchise, renouvellement d'échéance et prorogation de la période de subvention, récupération de la subvention, liquidation.
1961-1974. 1 liasse
598. Dossier concernant la loi du 28 décembre 1973 relative aux propositions budgétaires 1973-1974, modifiant les conditions de liquidation des subventions en intérêt accordées dans le cadre des lois d'expansion économique.
1973-1976. 1 liasse
- 599-600. Décisions ministérielles concernant l'application des différentes lois d'expansion économique, avec statistiques concernant notamment la répartition régionale et sectorielle des crédits octroyés dans le cadre des lois d'expansion économique.
1970-1988. 2 liasses
599. 1970-1984.
600. 1985-1988.

c. Travaux des « Commissions de Voghel »

- 601-602. Dossier concernant les travaux de la « Commission gouvernementale pour l'étude des problèmes de financement de l'expansion économique » (alias Commission de Voghel) : comptes rendus des réunions de la Commission, études préparatoires réalisées par le service d'études de la B.N.B. (Banque Nationale de Belgique), résumés des auditions réalisées par la Commission, rapports intermédiaire (janvier 1961) et final (mars 1962), observations des membres, correspondance (notamment de Robert Vandeputte), notes concernant les interventions de Georges Rogissart (directeur général de la S.N.C.I.), l'examen critique des lois de relance économique des 17 et 18 juillet 1959, l'étude des moyens d'assurer la promotion des investissements.
1961-1963. 2 liasses
601. Première partie.
602. Deuxième partie.
- 603-604. Dossier concernant les travaux de la « Commission gouvernementale pour l'étude des problèmes de financement de l'expansion économique » en 1966-1967.
1966-1967. 2 liasses
603. Correspondance générale de Robert Vandeputte avec Franz de Voghel, comptes rendus des séances de travail, communication des membres, rapport intérimaire du président sur l'état des travaux de la

- Commission, rapports des groupes de travail sur les sociétés à portefeuille, le fonctionnement des marchés boursiers, le marché à moyen terme des effets représentatifs de crédits d'investissement et de crédits à l'exportation, coordination de l'activité des I.P.C., banques d'investissements et capitaux à risques.
1966-1967.
604. Rapports des groupes de travail sur la capacité du marché des capitaux, la coordination des organismes gérant des fonds d'épargne sociale et l'information des actionnaires et du public.
1967.
605. Dossier concernant les travaux de la « Commission de Voghel » : rapport final, correspondance.
1966-1970. 1 liasse
Avec plan quinquennal suédois pour 1967-1970.
- d. Travaux du Conseil Central de l'Économie**
606. Dossier concernant la participation de la S.N.C.I. au groupe de travail « Aspects monétaires et financier de la conjoncture » du Conseil Central de l'Économie.
1966-1976. 1 liasse
607. Dossier concernant la participation de la S.N.C.I. au groupe de travail « Soutien aux investissements » du Conseil Central de l'Économie.
1980-1981. 1 liasse
- e. Collaboration avec l'O.P.I. (Office de Promotion Industrielle)**
- L'Office de Promotion Industrielle a été créé en même temps que le Bureau du Plan et que les sociétés de développement régional par la loi cadre du 15 juillet 1970 portant organisation de la planification et de la décentralisation économique (loi Terwagne). Il avait pour buts de rechercher des possibilités de productions rentables ; d'étudier certains projets sélectionnés à proposer au secteur privé ou à réaliser, s'il y a lieu en association avec celui-ci, par de nouvelles sociétés à constituer par la Société Nationale d'Investissement ou par une Société de Développement régional ; d'étudier tout problème concret, d'économie industrielle posé par le gouvernement, par les organismes publics de crédit et de financement, par les conseils économiques régionaux et par les sociétés de développement régional.
- 608-610. Dossier concernant les contacts entre la S.N.C.I. et l'O.P.I. (Office de Promotion Industrielle), alias D.N.B. (Dienst voor Nijverheidsbevordering), organisme dépendant du ministère des Affaires économiques : documentation sur ses activités (législation encadrant les activités de l'O.P.I., rapports annuels, brochures de présentation, comptes, budgets...), comptes rendus des réunions du conseil général de l'O.P.I., correspondance concernant entre autres la décentralisation et la planification économiques et la nomination de représentants de la S.N.C.I. comme membres de l'O.P.I.
1969-1982. 3 liasses
608. 1969-1976.
609. 1977-1978.

610. 1979-1982.

f. Politique sectorielle de crédit

611. Dossier concernant les crédits ouverts par la S.N.C.I. au secteur des fabrications métalliques : correspondance avec la direction de Fabrimétal à propos entre autres des statistiques mensuelles de crédits ouverts aux entreprises du secteur, étude sur l'évolution économique du secteur.
1956-1962. 1 liasse
612. Dossier concernant les crédits ouverts par la S.N.C.I. à des entreprises en difficulté ou peu rentables : conventions avec l'État relatives à l'octroi de tels crédits, documentation sur les critères permettant d'identifier les entreprises en péril, souscription à des obligations convertibles d'entreprises peu rentables (cas de la société sidérurgique Hainaut-Sambre s.a.), notes, correspondance et coupures de presse sur diverses affaires dites « marginales » (Ateliers Germain-Anglo s.a., Fonderies du Lion, Produits Réfractaires et Céramiques de Baudour, Trains de Roues du Centre s.a., Baume-Marpent et Thirion Réunis s.a., Ateliers de la Louvière-Bouvy s.a., Filatures Europa n.v., Émailleries et Tôleries Réunies s.a.).
1963-1979. 1 liasse
613. Dossier concernant le secteur de la sidérurgie et notamment : l'octroi de crédits sous forme d'émissions d'obligations convertibles, les contacts de la S.N.C.I. avec les cabinets ministériels (notamment celui du ministre Jacques Van Offelen), les syndicats et le président du C.C.P.S. (Comité de Concertation de la Politique Sidérurgique), André Oleffe, les travaux de la table ronde sur la sidérurgie en 1966, la création du C.C.P.S. en 1967, les crédits à la société Espérance-Longdoz s.a., la conférence Nationale de la Sidérurgie de janvier 1969, le mémorandum de la Haute Autorité de la C.E.C.A. définissant les objectifs « Acier » de la Communauté (1970), la participation de la Société Générale de Belgique et du holding Brufina dans le capital de Cockerill-Ougrée s.a., la convention entre l'État belge et la S.N.C.I. relative aux crédits accordés à des sociétés sidérurgiques dans la perspective d'une restructuration à l'échelle européenne.
1965-1985. 1 liasse
614. Dossier concernant les crédits ouverts par la S.N.C.I. à des entreprises du secteur textile (1970-1984), à la marine (1971-1978), pour l'introduction du gaz naturel en Belgique (1966-1971), à la presse (1975-1976) et aux charbonnages (1981-1982).
1966-1984. 1 liasse
- g. Encouragement aux investissements étrangers ou à l'étranger**
615. Dossier concernant les crédits ouverts par la S.N.C.I. pour des investissements belges à l'étranger.
1968-1971. 1 chemise
616. Dossier concernant la politique de crédit de la S.N.C.I. vis-à-vis des investissements étrangers en Belgique : extraits des délibérations du conseil d'administration et du comité de direction, correspondance concernant notamment la proportion de l'intervention d'entreprises étrangères dans les programmes à

financer, notes sur les réglementations américaines en matière d'investissements à l'étranger, contacts avec l'Ekonomische Raad van Vlaanderen, mission économique du Hainaut aux États-Unis, notes sur les investissements étrangers dans le Hainaut (notamment à Binche), dans la province de Liège et dans le Limbourg, notes sur diverses sociétés qui investissent en Belgique dont la B.A.S.F. (Badische Anilin und Soda Fabrik) A.G., Kaiser Aluminium, Monsanto, National Distillers, Amoco, Texaco, Volvo, Standard Oil.
1963-1977.

1 liasse

h. Relations avec les ministères

617. Dossier concernant les relations entre la S.N.C.I. et les ministères des Finances, des Affaires économiques, des Classes moyennes, de la Vlaamse Streekeconomie, de l'Économie régionale bruxelloise et de l'Économie régionale wallonne : correspondance, notes sur l'organisation de lunchs d'affaires et de réception par la S.N.C.I.
1968-1980.

1 liasse

2. MODALITÉS D'OCTROI ET DE MOBILISATION DES CRÉDITS

a. Généralités et mélanges

618. Dossier de mélanges concernant les crédits passées par la S.N.C.I. et plus spécialement : les dispositions contractuelles prévues dans les conventions (taux applicables aux prorogations, clauses négatives, date des ouvertures de crédit, dates d'échéance, reprises d'encours, renvois de promesses, cautions étrangères, intérêts de retard, commission d'ouverture de crédits, sûretés, renouvellements et prorogations, déchéances, augmentations de capital des emprunteurs, etc.), les informations demandées par des tiers concernant des clients S.N.C.I., les opérations de change, les débiteurs défaillants (échéances impayées, lettres de rappel, etc.), le contrôle des crédits couverts par un garant professionnel, le calcul et le paiement des intérêts, les crédits aux a.s.b.l., les crédits à des entreprises coupables de fraude fiscale, les prêts à des membres du personnel, le secret professionnel, etc.
1954-1976.

1 liasse

619. Dossier concernant les cahiers-types en usage à la S.N.C.I. pour : les conditions applicables aux conventions de crédit, les conditions applicables aux crédits consentis par la S.N.C.I. sous forme d'escompte d'effets endossés par une banque ou un organisme financier, les conditions applicables aux avances consenties par la C.G.E.R. et la S.N.C.I. et les conditions applicables aux opérations de crédit représentées par des promesses souscrites par l'entreprise directement à l'ordre de la S.N.C.I.
1955-1974.

1 liasse

Avec spécimens de cahiers de charge.

620. Dossier concernant différents problèmes juridiques liés à l'ouverture de crédits : examen du projet de loi concernant l'engagement de ne pas aliéner, ni hypothéquer (avec procès-verbaux de réunions, au ministère des Classes moyennes, du Centre National pour l'Expansion Économique des P.M.E.), inscriptions du fisc, subrogation dans le privilège du vendeur d'immeuble au

profit de la S.N.C.I., abandon de sûretés, privilège sur le matériel immeuble par destination, droit de timbre, droit d'accession, droit d'emphytéose et de superficie, construction de bâtiments sur fonds appartenant à un tiers, faculté de réutilisation d'hypothèque et précarité du mandat d'hypothèque.

1959-1970.

1 liasse

621. Dossier concernant la contre-assurance incendie couvrant certains risques encourus par les garanties hypothécaires des crédits : correspondance générale et élaboration d'instructions, contacts avec les assureurs, notes juridiques. 1959-1978. 1 liasse
622. Dossier concernant les expertises comptables et techniques qui précèdent l'octroi de prêts et plus spécialement : le schéma des rapports d'expertise, la nature des renseignements demandés, les frais d'expertise, les aides du ministère des Affaires économiques, les aides de la S.N.C.I. à la C.G.E.R., les critères pour l'évaluation des garanties, etc. 1960-1976. 1 liasse
623. Dossier concernant les prélèvements sur crédits : extraits des délibérations du conseil d'administration et du comité de direction, correspondance. 1960-1978. 1 liasse
624. Dossier concernant les dénonciations de crédits : correspondance, extraits des délibérations du conseil d'administration et du comité de direction, notes sur les interventions du fonds de garantie prévu par la loi du 24 mai 1959. 1961-1980. 1 liasse
625. Dossier concernant les formulaires de demandes de crédit en usage à la S.N.C.I. Avec spécimens vierges et une brochure intitulée *Société Nationale de Crédit à l'Industrie au service de l'industrie et du Commerce*. 1967-1969. 1 liasse
626. Dossier concernant l'impact des décisions prises par les directions interprovinciales de la S.N.C.I. à Anvers, Charleroi, Gand et Liège, sur le rendement des crédits. 1981-1986. 1 liasse

b. Taux des crédits

- 627-628. Dossier concernant les taux débiteurs pratiqués par la S.N.C.I. et les négociations avec la C.G.E.R. pour la mise en place d'un taux débiteur commun. 1957-1988. 2 liasses
627. 1957-1976.
628. 1977-1988.
629. Dossier de mélanges concernant le taux des crédits accordés par la S.N.C.I. et plus spécialement : la perception des intérêts semestriellement à terme échu ou annuellement par anticipation, la clause d'adaptation des taux insérée dans les offres de crédit, les procédures pour la communication des modifications de taux, les différents taux pratiqués par la S.N.C.I. (pour les dépôts, bons de caisse, obligations, bons de capitalisation), les taux des emprunts publics, etc. 1964-1975. 1 liasse

630. Notes adressées à la direction générale concernant les concessions ou réductions de taux consenties par la S.N.C.I.
1986-1989. 1 chemise
- c. Crédits spéciaux**
631. Dossier concernant les crédits à court terme et crédits de caisse : notes internes, instructions pour le service crédit, correspondance et extraits des procès-verbaux du comité de direction.
1962-1970. 1 chemise
- 632-633. Dossier concernant les crédits à court terme et l'utilisation à court terme des crédits d'investissement : réflexions sur le rôle de la S.N.C.I. dans ce domaine, correspondance et notes concernant les taux et montants, modèles de lettres d'ouvertures de crédit, conditions générales des crédits, situation des encours, normes légales d'encadrement du crédit, comptes rendus de réunions de la commission « crédit à court terme » de la S.N.C.I.
1962-1985. 2 liasses
632. 1962-1976.
633. 1976-1985.
634. Dossier concernant les avances sur nantissement de titres, les avances sur titres S.N.C.I., les gros dépôts, les rachats de titres S.N.C.I., les recettes et dépenses à la chambre de compensation, etc.
1965-1980. 1 liasse
635. Dossier concernant les crédits « roll-over ».
1971-1979. 1 chemise
636. Dossier concernant les crédits hypothécaires renouvelables.
1971-1980. 1 liasse
637. Dossier concernant les crédits à durée indéterminée (avec cahier-type) et les crédits à court terme.
1981-1986. 1 liasse
- 3. STATISTIQUES ET RELEVÉS DES CRÉDITS**
- a. Généralités**
638. Extraits des délibérations du conseil d'administration et du comité de direction et correspondance relatifs aux statistiques et relevés des crédits.
1967-1979. 1 liasse
- b. Relevés de crédits en cours, statistiques diverses**
639. Relevés des opérations de crédit autorisés mais non encore réalisés.
1949-1956. 1 chemise
640. Statistiques des crédits consentis, classés en fonction de leur montant, de leur durée, de leur taux, de leur garantie.
1950-1968. 1 liasse

641. Liste des débiteurs de la S.N.C.I. pour un montant supérieur à 10 millions en 1961 et liste des débiteurs de la S.N.C.I. pour un montant supérieur à 5 millions de francs en 1975.
1961, 1975. 2 pièces
642. Statistiques concernant les crédits à court terme (montants accordés et prélevés, réductions...).
1962-1971. 1 liasse
643. Statistiques des remboursements effectués par l'État à la S.N.C.I. en fonction de la garantie que l'État accorde pour les crédits octroyés depuis 1954 dans le cadre des lois d'expansion économique ; relevé des entreprises concernées.
1966-1970. 1 chemise
644. Relevé nominatif des encours de crédits accordés aux entreprises au 31 décembre 1986.
1986. 1 liasse
645. Relevé nominatif des encours de crédits accordés aux entreprises au 31 décembre 1988.
1988. 1 pièce
646. Relevé nominatif des encours de crédits accordés aux entreprises au 31 décembre 1989.
1989. 1 recueil
647. Relevé nominatif des encours de crédits accordés aux entreprises au 31 décembre 1990.
1990. 1 recueil

c. Statistiques annuelles

648. Statistiques annuelles des crédits octroyés : répartition entre les principaux secteurs d'activité et par province (1973-1980), crédits octroyés en faveur d'investissements étrangers (1966-1980), nombre de crédits accordés dans le cadre des lois d'expansion économique (1960-1980).
1961-1982. 1 liasse
Avec calculs de l'incidence des crédits sur l'emploi (1976-1982) et statistiques des investissements étrangers en Belgique (1961-1976).

d. Statistiques semestrielles et trimestrielles

649. Statistiques trimestrielles des crédits octroyés ou refusés en vertu des lois d'expansion économiques des 17 et 18 juillet 1959 et du 14 juillet 1966.
1962-1970. 1 liasse
650. Statistiques trimestrielles diverses pour l'année 1963.
1963-1965. 1 liasse
651. Décomptes semestriels du compte spécial ouvert au nom de l'État en vertu de la convention du 9 mai 1968 (entreprises en difficultés).
1969-1976. 1 liasse

e. Statistiques et situations mensuelles

652. Situations mensuelles des opérations effectuées par la S.N.C.I. pour restauration des dommages de guerre aux biens privés (sur base de l'arrêté-loi du 30 novembre 1944, de la loi du 1^{er} octobre 1947 et de la loi du 6 janvier 1960).
janvier 1959-décembre 1966. 1 liasse
- 653-655. Statistiques mensuelles des « crédits lois » autorisés par décisions ministérielles (octroi ou refus du taux réduit).
1959-1970. 3 liasses
653. 1959-1962.
654. 1965-1966.
655. 1967-1970.
- 656-657. Situations mensuelles des crédits garantis par l'État ouverts dans le cadre de la loi d'expansion économique du 17 juillet 1959.
1961-1966. 2 liasses
656. 1962.
657. 1961-1966.
658. Statistiques mensuelles des crédits consentis non prélevés.
1964-1975. 1 liasse
659. Statistiques mensuelles mesurant l'impact de l'octroi des prêts à taux réduits sur les budgets du ministères des Affaires économiques.
1965-1970. 1 liasse
660. Statistiques mensuelles des crédits octroyés : répartition entre les principaux secteurs d'activité et par province.
décembre 1970-décembre 1976. 1 liasse

F. FINANCES ET PLACEMENTS DE LA S.N.C.I.**1. COLLECTE DE CAPITAUX ET TRÉSORERIE**

661. Dossier concernant la collecte de capitaux par la S.N.C.I. (émissions d'obligations et de bons de caisse, placement d'emprunts à l'étranger).
1950-1968. 1 liasse
- 662-663. Dossier concernant la politique de collecte des capitaux par la S.N.C.I. : notes internes et extraits de procès-verbaux du comité de direction.
1960-1966. 2 chemises
662. 1960-1963.
663. 1964-1966.
664. Dossier concernant l'évolution de la trésorerie de la S.N.C.I. et ses difficultés de financement.
1964-1972. 1 liasse
665. Note sur l'émission publique d'un emprunt obligataire d'un milliard par la S.N.C.I.
1966. 1 pièce
666. Notes et correspondance relatives au marché du call-money.
1966-1969. 1 chemise

667. Dossier concernant les emprunts de la S.N.C.I. à l'étranger et en devises étrangères.
1967-1980. 1 liasse
668. Recueil de certificats vierges d'inscription nominative d'actions de la S.N.C.I.
ca 1971. 1 pièce
669. Dossier concernant les gros dépôts des investisseurs institutionnels et institutions publiques et la rémunération des agents.
1979-1986. 1 liasse
670. Dossier concernant les finances de la S.N.C.I. et plus spécialement : ses besoins en capitaux (1986-1989), ses objectifs et ses résultats en matière d'octroi de crédit, de récolte des capitaux et d'évolution de la trésorerie (rapports trimestriels de 1983), les propositions de directive C.E.E. sur les fonds propres des établissements de crédit (1987-1990), un projet d'augmentation de capital de l'institution en 1987 (avec rétroacte de 1962), des simulations de l'amortissement du portefeuille en fonction des taux d'intérêt (1990), une proposition de fusion des trésoreries (1990).
1983-1990. 1 liasse
671. Prospectus d'un placement privé d'emprunt de la S.N.C.I. à la Société de Banque Suisse (150 millions de francs suisses à 7 3/8 %, 1992-2000).
1992. 1 pièce

2. POLITIQUE EN MATIÈRE DE PLACEMENTS ET PARTICIPATIONS

- 672-673. Dossier concernant la politique de placements provisoires de la S.N.C.I. sous forme de titres.
1951-1965. 2 chemises
672. 1951-1962.
673. 1963-1965.
674. Dossier concernant la participation de la S.N.C.I. dans certaines entreprises : Société Coopérative Gisac s.c. et Intercommunale de Développement Économique des Arrondissements de Tournai, d'Ath et des Communes Avoisinantes.
1985-1992. 1 chemise
675. Instructions relatives aux placements à long terme de la section « portefeuille ».
1992. 1 chemise

G. RELATIONS AVEC D'AUTRES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

1. INSTITUTIONS FINANCIÈRES PUBLIQUES ET SOCIÉTÉS PARASTATALES DE CRÉDIT

a. Généralités

676. Notes sur les réunions des dirigeants des I.P.C. et sur les conventions passées entre elles en matière d'émissions de bons de caisse et de paiement de coupons.
1976-1984. 1 chemise
677. Notes sur les tensions entre la S.N.C.I., le Crédit Communal et la C.G.E.R. à propos de l'harmonisation des pratiques des I.P.C. en matière de paiement des

coupons et sur l'évolution des taux d'intérêts.

1985.

1 chemise

- 678-679. Dossier concernant la promotion par la S.N.C.I. de produits destinés aux particuliers (comptes d'épargne, épargne logement, prêts hypothécaires, prêts personnels) et les relations entre la S.N.C.I., d'une part, et la C.G.E.R., l'O.C.C.H. et le groupe AG, d'autre part, à propos de leur concurrence ou collaboration en matière de livrets d'épargne, de prêts hypothécaires, d'assurances liées à des prêts hypothécaires, de réseau d'agences.
1987. 2 liasses
678. Extraits de délibérations du conseil d'administration de la S.N.C.I., procès-verbaux de réunions de la direction générale, projets de conventions de collaboration avec la C.G.E.R., l'O.C.C.H. et le Groupe AG, comptes rendus de réunions communes avec l'un ou l'autre parastatal.
- 1987.
679. Correspondance entre la S.N.C.I., la C.G.E.R., l'O.C.C.H. et le Groupe AG, notes, comptes rendus de réunions de différents groupes de travail.
- 1987.

b. A.N.I.C. (Association Nationale des Industriels et Commerçants pour la Réparation des Dommages de Guerre)

680. Dossier concernant le rôle de la S.N.C.I. dans le placement des obligations de l'A.N.I.C. (Association Nationale des Industriels et Commerçants pour la Réparation des Dommages de Guerre) : conventions entre les deux organismes, documents concernant l'augmentation de capital de la S.N.C.I., son déménagement, la réorientation de ses activités et l'amortissement des obligations émises par l'A.N.I.C.
- 1924-1926. 1 chemise

c. Conseil Supérieur des Finances

681. Dossier concernant les travaux de la « commission restreinte permanente de conciliation entre les intermédiaires financiers du secteur public et du secteur privé » créée au sein du Conseil Supérieur des Finances à propos de l'harmonisation des taux d'intérêts créditeurs.
- 1969-1976. 1 liasse
682. Dossier concernant le plan de programmation économique 1971-1975 : texte, résumé et avis du Conseil Supérieur des Finances.
1971. 1 liasse
683. Avis du Conseil Supérieur des Finances concernant les besoins et moyens de financement de l'État, l'introduction du régime du budget unique, l'évolution des finances publiques de 1950 à 1970, la réforme du marché des effets publics à court terme, la composition du Conseil et de ses différentes instances, la programmation financière, le rôle de la Bourse de Bruxelles, l'indexation de l'épargne mobilière, etc.
- 1971-1975. 1 liasse

Avec note du Bureau de Programmation Économique sur la programmation financière et note de la B.N.B. (Banque Nationale de Belgique) sur l'harmonisation des taux d'intérêts créditeurs et sur les problèmes méthodologiques posés par l'estimation de la capacité du marché des capitaux (dans la perspective d'une programmation financière).

d. Commission bancaire

684. Correspondance et notes concernant notamment le coefficient des fonds propres des banques, le rapport de liquidités des banques, le coefficient réglementaire de remplacement par les banques.
1963-1973. 1 liasse
685. Dossier concernant la convention tripartite entre l'État belge, la B.N.B. (Banque Nationale de Belgique) et la S.N.C.I. pour ce qui regarde l'exécution d'accords internationaux, notamment celui établissant une Union Européenne de Paiements, un accord de paiement belgo-argentin, un accord de paiement belgo-yougoslave, etc.
1954-1964. 1 chemise
686. Dossier concernant la création et le fonctionnement de la Centrale des Risques de Crédit (sous l'égide de la B.N.B. ou Banque Nationale de Belgique) : statuts et règlement de la Centrale, réunions de ses conseil d'administration et comité de direction, contacts entre la S.N.C.I. et la B.N.B. au sujet de son fonctionnement, réunions des groupes de travail « technique du crédit » et « organisation » de la Centrale des Risques de Crédit.
1956-1972. 1 liasse
687. Dossier concernant l'intermédiation d'agents de la B.N.B. (Banque Nationale de Belgique) pour des opérations S.N.C.I. : pouvoirs et production de ces agents, doléances, placements de titres S.N.C.I. par les agents B.N.B., etc.
1959-1978. 1 liasse
688. Dossier concernant la B.N.B. (Banque Nationale de Belgique) et plus spécialement : ses statuts, la convention passée le 30 mars 1968 entre la B.N.B. et l'État belge (ligne de crédit de la B.N.B. au Trésor), la mobilisation de crédits bancaires, les taux des crédits consentis, le plafond de réescompte des banques, le mandat de régent de la B.N.B. exercé par un représentant de la S.N.C.I.
1959-1992. 1 liasse
689. Dossier concernant les mesures anti-inflationnistes prises par la B.N.B. (Banque Nationale de Belgique), l'instauration d'une commission de réserve monétaire en 1973 et les contacts à ce sujet entre la S.N.C.I. et d'autres I.P.C. ou banques.
1972-1976. 1 liasse
690. Dossier concernant l'accord de politique monétaire du 27 juillet 1972 engageant les banques privées vis-à-vis de la B.N.B. (Banque Nationale de Belgique) à constituer une réserve monétaire ; et les recommandations de politique monétaire adressées par la B.N.B. (26 juillet et 24 novembre 1972, 26 février 1973, 28 mai et 28 septembre 1973, 31 janvier 1974, 29 mars 1974, 28 juin 1974, 31 octobre 1974, 31 janvier 1975, 22 mars 1976, 26 juillet 1976, 26 juillet 1978, 6 avril

1981).

1972-1981.

1 liasse

f. C.I.C. (Conseil des Institutions de Crédit), puis C.I.P.C. (Conseil des Institutions Publiques de Crédit)

691. Dossier de généralités concernant le C.I.C. (Conseil des Institutions de Crédit), puis C.I.P.C. (Conseil des Institutions Publiques de Crédit) : règlement d'ordre d'intérieur, débats sur la concurrence et la coordination des I.P.C., la collecte de fonds, la décentralisation, la déspecialisation, les taux pratiqués, les barèmes de commissions, la concurrence des banques privées.
1959-1980. 1 liasse
- 692-693. Notes et correspondance échangées entre institutions membres du C.I.C. (Conseil des Institutions de Crédit), puis C.I.P.C. (Conseil des Institutions Publiques de Crédit) sur tous sujets : concurrence entre I.P.C., prolifération des points de collecte des capitaux, diversification des activités et évolution des I.P.C. vers la banque à tout faire, collaboration en matière informatique, coordination des efforts des I.P.C. dans la lutte contre l'inflation, projets de restructuration du secteur public du crédit, coordination des émissions des I.P.C., fixation des taux, marché du call money, concurrence entre émissions d'I.P.C. et emprunts d'État.
1962-1991. 2 liasses
692. 1962-1975.
693. 1976-1991.
694. Notes de commentaires sur les réunions du C.I.C. (Conseil des Institutions de Crédit).
1965-1968. 1 chemise

g. C.G.E.R. (Caisse Générale d'Épargne et de Retraite)

- 695-696. Dossier concernant les relations et négociations d'accords entre la C.G.E.R. et la S.N.C.I. à propos notamment de : leurs compétences respectives en matière de crédit industriel, leur collaboration dans des opérations en compte à demi, les conditions de prêts (taux, cahier-type, clauses négatives y insérées).
1949-1976. 2 liasses
- Avec correspondance et documentation sur les produits financiers de la C.G.E.R.
695. 1949-1968.
696. 1950-1976.
697. Dossier concernant les relations entre S.N.C.I. et C.G.E.R et notamment : les conditions de prêts (taux, cahier-type des clauses et conditions générales, barème de frais d'expertises, mandat d'hypothéquer), les opérations en compte à demi avec la C.G.E.R. (instructions aux services crédits de la S.N.C.I., modèle de convention), le crédit ouvert en 1962 par la C.G.E.R. pour la mobilisation à concurrence de 600 millions de francs de promesses souscrites en représentation de crédits industriels, les conventions entre C.G.E.R. et S.N.C.I. en matière de récolte de capitaux, les accords de 1965 prévoyant la souscription par la C.G.E.R. d'obligations S.N.C.I. à concurrence de 500 millions de francs et le réescompte de promesses à concurrence de 25 %, la mobilisation de crédits de l'I.R.G. (Institut de Réescompte et de Garantie) par la C.G.E.R. et la mobilisation à titre

exceptionnel d'opérations importantes, etc.

1962-1968.

1 liasse

h. Autres I.P.C.

- 698-700. Dossier concernant les relations entre la S.N.C.I. et la C.N.C.P. (Caisse Nationale de Crédit Professionnel).
1960-1997. 3 liasses
698. Correspondance concernant notamment l'arrangement de 1955.
1960-1970.
699. Rapports annuels de la C.N.C.P. en français pour les exercices 1960-1971, 1973-1977, 1979-1994 et 1996.
1961-1997.
700. Rapports annuels de la C.N.C.P. en néerlandais pour les exercices 1970, 1972-1977, 1979-1994 et 1996.
1971-1997.
701. Dossier concernant les relations entre la S.N.C.I. et le Crédit Communal de Belgique et notamment la concurrence entre les deux institutions en matière de financement de bâtiments dans des zonings industriels et en matière de crédit aux intercommunales.
1960-1976. 1 liasse
702. Dossier concernant les relations entre la S.N.C.I. et Creditexport (Association pour la Coordination du Financement à Moyen Terme des Exportations Belges) a.s.b.l. et plus spécialement : le mandat de Paul Dirix (secrétaire général S.N.C.I.) dans Creditexport et la participation de la S.N.C.I. au financement des exportations.
1963-1974. 1 liasse
- 703-704. Documentation sur l'I.N.C.A. (Institut National de Crédit Agricole).
1965-1997. 2 liasses
703. Statuts imprimés (1965-1985) et rapports annuels (en néerlandais et en français) pour les exercices 1975-1985.
1965-1986.
704. Rapports annuels pour les exercices 1986-1991 et 1993-1996.
1987-1997.
705. Dossier concernant les relations entre la S.N.C.I. et l'I.R.G. (Institut de Réescompte et de Garantie) et plus spécialement la mobilisation éventuelle des ressources de l'I.R.G. pour le financement des opérations de la S.N.C.I.
1964-1973. 1 liasse
Voir aussi les numéros 697 et 942.
706. Dossier concernant les relations entre la S.N.C.I. et l'O.C.C.H. (Office Central de Crédit Hypothécaire).
1967-1968. 1 chemise
Voir aussi les numéros 678-679.

2. MANDAT DANS LA S.N.I. (SOCIÉTÉ NATIONALE D'INVESTISSEMENT)

707. Rapports annuels de la S.N.I. ou Société Nationale d'Investissement (version française, exercices 1963 à 1976-1977, 1985-1986 à 1992-1993).
1964-1994. 1 liasse
708. Rapports annuels de la S.N.I. ou Société Nationale d'Investissement (version néerlandaise, exercices 1970-1971, 1972-1973 à 1976-1977, 1988-1989, 1989-1990, 1992-1993 et 1993-1994).
1971-1995. 1 liasse
709. Procès-verbaux des réunions du conseil d'administration de la S.N.I. (Société Nationale d'Investissement).
1962-1978. 1 liasse
- 710-711. Procès-verbaux des réunions du comité de direction de la S.N.I. (Société Nationale d'Investissement).
janvier 1966-février 1977. 2 liasses
710. janvier 1966-mars 1971.
711. avril 1971-février 1977.
712. Dossier concernant des études économiques réalisées par la S.N.I. (Société Nationale d'Investissement) sur les secteurs suivants : papier adhésif, tricots, survêtements, produits chimiques tels que phtalates, malteries, construction de pavillons en bois, scieries de bois, fabrication de meubles métalliques, tuyaux de grès, revêtements céramiques, revêtement de sol (balatums, vinyles, tapis), moteurs électriques, tissus en fibre et fils artificiels, fonderies, tissus synthétiques, soudure, ferrailles, air conditionné, tickets et formulaires administratifs, papier peint, conserves de légumes.
1965-1968. 1 liasse
713. Notes d'informations sur des entreprises qui ont sollicité la S.N.I. (Société Nationale d'Investissement) lors d'une augmentation de capital et n'ont pas reçu de réponse favorable (classement alphabétique des dossiers de A à V).
1968-1978. 1 liasse
714. Dossiers de presse pour les exercices 1971-1972 à 1977-1978 et brochures de présentation de la S.N.I. (Société Nationale d'Investissement).
1971-1978. 1 liasse
715. Situations du portefeuille de la S.N.I. (Société Nationale d'Investissement) au 31 mars et 30 septembre 1975, 31 mars et 30 septembre 1976, 31 mars 1977 et 31 mars 1978.
1975-1978. 1 liasse
716. Situations comptables mensuelles de la S.N.I. (Société Nationale d'Investissement).
janvier 1976-décembre 1978. 1 liasse

3. RELATIONS AVEC LES INTERCOMMUNALES

Voir aussi les numéros 513-515, 701 et 940.

717. Dossier concernant l'intervention des communes dans le financement d'infrastructures industrielles (réflexions et documentation sur la fonction

économique des autorités locales), les interventions de la S.N.C.I. dans le cadre de sociétés intercommunales, l'applications à celles-ci de la loi d'expansion économique du 18 juillet 1959.

1960-1970.

1 liasse

718. Dossier concernant les relations entre la S.N.C.I. et les intercommunales I.B.W. (Association Intercommunale pour l'Aménagement et l'Expansion Économique du Brabant Wallon) et S.P.I. (Société Provinciale d'Industrialisation), à Liège. 1964-1985. 1 liasse

4. RELATIONS AVEC LES BANQUES PRIVÉES

a. Conventions et accords

719. Dossier concernant les relations entre la S.N.C.I. et les banques privées et notamment : leur concurrence au niveau de la collecte des capitaux, du marché des crédits à moyen et long terme et des taux d'intérêt des crédits octroyés, le gentlemen's agreement de 1963 et son incidence sur les accords passés entre la S.N.C.I., la C.G.E.R. et la C.N.C.P. (Caisse Nationale de Crédit Professionnel). 1960-1969. 1 liasse

720. Dossier concernant les relations entre la S.N.C.I. et les banques privées et notamment : la rétrocession de commissions en faveur des banques, la concurrence entre secteur privé et public du crédit, les opérations de réescompte de la S.N.C.I. avec garantie de banques, la mobilisation de crédits bancaires, le contingentement des crédits. 1960-1980. 1 liasse

721. Dossier concernant les relations entre la S.N.C.I. et les banques privées et plus spécialement l'exclusion du contingent de crédit des banques privées des opérations endossées ou avalisées par la S.N.C.I., l'enregistrement de crédits de caisse à moyen et long terme et la politique de restriction de crédits. 1964-1974. 1 liasse

722. Dossier concernant les relations entre la S.N.C.I. et les banques privées et plus spécialement la convention passée en 1966 entre la S.N.C.I. et sept banques privées relative à des crédits consortiaux et l'attitude à adopter vis-à-vis des entreprises étrangères cherchant à obtenir des crédits en Belgique. 1965-1967. 1 liasse

723. Dossier concernant les relations entre la S.N.C.I. et les banques privées et plus spécialement la négociation d'un nouvel accord en 1969 concernant les crédits d'investissements et les crédits à court terme et les avantages et handicaps de la S.N.C.I. par rapport aux banques privées. 1966-1972. 1 liasse

b. Mobilisation des crédits bancaires

724. Dossier concernant la mobilisation de crédits bancaires par la S.N.C.I. et la rétrocession de la commission. 1961-1970. 1 liasse

725. Dossier concernant les modifications aux modalités de mobilisation des crédits bancaires lorsque l'endos se fait en dehors de l'intervention de l'entreprise.
1963-1966. 1 chemise
726. Notes concernant l'activité des caisses d'épargne privées, leur importance dans la mobilisation des crédits et le marché de l'argent.
1963-1969. 1 chemise
727. Dossier concernant la détermination du plafond des crédits et du plafond des placements provisoires accordés à chaque banque.
1963-1981. 1 liasse
Avec fiches mensuelles donnant les crédits mobilisés par chaque banques (janvier 1975-mai 1976) et liste d'octobre 1979 donnant les banques présentant à la S.N.C.I. des opérations d'aval et le cas échéant des mobilisations de crédits.
728. Dossier concernant la mobilisation de crédits bancaires par la S.N.C.I. et la rétrocession de la commission : contacts avec la Société Générale de Banque s.a. (1964-1967), avec la Banque Lambert s.a. (1965-1974), avec la Banque de Bruxelles s.a. (1964-1974).
1964-1974. 1 liasse

c. Documentation

729. Documentation sur différentes banques (avec le cas échéant de la correspondance) : American Express, Allied Bank International, Banco di Roma, Bank of America, Bank Financia (auparavant Delta Bank), Bank Mees & Hope n.v., Bank van Sint-Mariaburg, Banque Andes, Banque pour la Construction s.a., Banque Copine s.c.s., Banque Européenne pour le Moyen-Orient, Banque Kleinwort, Banque pour l'Amérique du Sud s.a., Barclays Bank International Ltd., Dender- en Scheldebanks, Glore Forgan Staats, Hypothecaire Kredietbank van Oostende n.v., Krediet voor Ambachtswerktuigen s.m., Kredietkas van Limburg, Manufacturers Hanover Trust, National Provincial Bank Ltd., Security Pacific National Bank, United International Bank, Société Française de Banque et de Dépôts s.a.
1962-1975. 1 liasse

5. RELATIONS AVEC LES COMPAGNIES D'ASSURANCE.

730. Correspondance avec diverses compagnies d'assurance concernant notamment les assurances souscrites par les débiteurs de la S.N.C.I. et leur examen par la S.N.C.I.
1958-1975. 1 chemise
731. Correspondance relative aux assurances souscrites par la S.N.C.I. auprès de la société Les Assurances du Crédit s.a. (Namur) et les risques couverts.
1969-1982. 1 chemise

6. RELATIONS AVEC LA C.E.C.A. (COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER)

732. Dossier concernant la convention passée entre la Haute Autorité de la C.E.C.A., l'État belge et la S.N.C.I. : application des lois d'expansion économique de juillet 1959 aux prêts consentis par la C.E.C.A. en Belgique. Instructions coordonnées

aux différents services de la S.N.C.I. concernant la mise en œuvre de cette convention.

1962-1969.

1 liasse

7. RELATIONS AVEC LE CLUB DES I.S.C.L.T. (INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES DE CRÉDIT À LONG TERME DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE)

Ce Club a été créé en 1973. En anglais, on parle d'Institutions of the European Community Specialising in Long-Term Credit ou ISLTC.

a. Organisation et structures du Club des I.S.C.L.T.

733. Originaux des conventions successives de coopération passées en novembre 1973, mars 1978, juin 1981, juin 1986 et mars 1990 entre les sociétés de crédit Banco de Crédito Industrial (Espagne), Banco de Fomento Nacional (Portugal), Crédit National (France), Finance Corporation for Industry puis Investors in Industry Group (Grande-Bretagne), Finansieringsinstituttet for Industri og Håndvaerk (Danemark), The Industrial Credit Company Ltd. (Irlande), Istituto Mobiliare Italiano (Italie), Kreditanstalt für Wiederaufbau (Allemagne), Nationale Investeringsbank n.v. (Pays-Bas), S.N.C.I. (Bruxelles) et Société Nationale de Crédit et d'Investissement (France).
1973-1990. 1 liasse
Avec avenant à la convention de coopération de juin 1981 passé lors de l'adhésion de la Banque Hellénique de Développement Industriel (1983).
734. Dossier concernant l'élaboration et la publication des versions successives de la brochure de présentation du Club des I.S.C.L.T.
1974-1987. 1 liasse
Avec exemplaires en anglais et en néerlandais.
735. Dossier concernant les échanges de stagiaires entre institutions membres du Club des I.S.C.L.T. et les stages à la B.E.I. (Banque Européenne d'Investissement).
1975-1977. 1 chemise
736. Dossier concernant la contribution de la S.N.C.I. aux frais de gestion du Club des I.S.C.L.T.
1975-1992. 1 liasse
737. Dossier concernant la nomination de Paul Dirix, secrétaire général de la S.N.C.I., comme conseiller auprès du comité de direction de la B.E.I. (Banque Européenne d'Investissement) et ses activités comme coordinateur et animateur du Club des I.S.C.L.T.
1983-1986. 1 chemise
738. Notes sur le fonctionnement du Club des I.S.C.L.T. et sur la coopération entre ses membres : listes des membres, conditions d'adhésion, notes sur les stages, sur les échanges en matière informatique, questionnaire sur le développement européen des I.S.C.L.T., etc.
1987-1991. 1 liasse

b. Direction du Club des I.S.C.L.T.

739. Comptes rendus des réunions des présidents et suppléants des présidents des I.S.C.L.T., établis par Paul Dirix, P. Holzemer et Willy Jacobs. 1982-1990. 1 chemise
- 740-753. Dossiers concernant les réunions des dirigeants des I.S.C.L.T. ou de leurs suppléants : documents de travail, documents relatifs à la préparation matérielle des réunions, comptes rendus. 1979-1987. 12 liasses et 2 chemises
740. Réunion à La Haye, en mars-avril 1979. 1979. 1 chemise
741. Réunion à Bruxelles, en juin 1979. 1979. 1 chemise
742. Réunions à Bruxelles, en janvier 1980. 1979-1980. 1 liasse
Avec photos.
743. Réunions à Paris en juin et octobre 1980. 1980-1981. 1 liasse
744. Réunions à Copenhague, en mai-juin 1981. 1981. 1 liasse
745. Réunions à Londres, en mars-avril 1982. 1982. 1 liasse
746. Réunions à Bruxelles en mai 1982 et à Rome en octobre 1982. 1982-1983. 1 liasse
Avec un rapport sur le développement du marché de l'ECU dressé par le Club des I.S.C.L.T. et les communications présentées à un colloque organisé par l'I.M.I. (Istituto Mobiliare Italiano) sur le financement des investissements et le rôle des institutions financières.
747. Réunions à Dublin en novembre 1982, mai 1983 et juin 1983. 1982-1984. 1 liasse
748. Réunions à Francfort en juillet 1983, février 1984 et mars 1984. 1983-1985. 1 liasse
Avec notamment des rapports consacrés à la problématique du cofinancement de grands projets et à la concurrence de grandes banques.
749. Réunions à Bruxelles en mai et décembre 1984 et en janvier 1985. 1984-1985. 1 liasse
Avec photos.
750. Réunions des suppléants des dirigeants en mars et septembre 1985 à La Haye. 1985. 1 liasse
751. Réunions des dirigeants à La Haye en septembre 1985. 1985. 1 liasse
752. Réunions des suppléants des dirigeants à Athènes en mai 1986 et des dirigeants à Athènes en novembre 1985 et juin 1986. 1986. 1 liasse
753. Réunion des suppléants des dirigeants à Saint-Jacques de Compostelle en septembre 1986 et à Madrid en février 1987 et des dirigeants à Séville en mars 1987. 1986-1987. 1 liasse

c. Activités des groupes de travail

- 754-762. Dossier concernant les réunions des groupes de travail « études et documentation », « juristes » et « questions opérationnelles » du Club : documentation, correspondance, procès-verbaux.
- 1973-1979. 8 liasses et 1 chemise
754. Réunions à Luxembourg en juillet 1973, à Bruxelles en septembre 1973, à Paris en janvier 1974, à Bruxelles en février et en juin 1974, à Paris en juin 1974, à Londres en octobre et en décembre 1974, à Copenhague en mai 1975, à Rome en novembre et décembre 1976. 1 liasse
- 1973-1976. Avec notes sur le financement des centrales nucléaires et des infrastructures nécessaires à l'importation en Europe de gaz algérien acheté à la Sonatrach.
755. Réunions à Luxembourg (mars 1974), à Londres en octobre et décembre 1974. 1 liasse
- 1973-1974. Avec documents relatifs aux visites de représentants de la S.N.C.I. au siège de la Nationale Investeringsbank n.v., à La Haye, et de représentants de la Nationale Investeringsbank n.v. au siège de la S.N.C.I., à Bruxelles.
756. Réunion à Copenhague en avril 1975. 1 liasse
- 1975.
757. Réunion à Dublin en octobre 1975. 1 liasse
- 1975.
758. Réunions à Dublin en avril 1976 et à Rome, en juillet 1976. 1 liasse
- 1976.
759. Réunions à Dublin en avril 1976 : documents de travail concernant les ratios financiers des sociétés dans la C.E.E. 1 liasse
- 1976.
760. Réunions à Venise en mars et septembre 1977. 1 liasse
1977. Avec rapport de synthèse sur l'influence de l'inflation sur la détérioration des ratios financiers des sociétés de petite et moyenne dimensions et les remèdes possibles.
761. Réunion à Francfort, en mars 1978. 1 liasse
- 1977-1978. Avec notamment le rapport présenté par la S.N.C.I. sur la décentralisation économique et celui de la société Finance for Industry Ltd. sur l'assistance du secteur public aux petites entreprises.
762. Réunion à La Haye, en novembre 1978. 1 chemise
- 1978-1979.
763. Dossier concernant les travaux du groupe de travail « spécialistes du crédit » du Club des I.S.C.L.T. : notes sur les méthodes d'analyse financière en usage dans les différentes institutions affiliées au Club des I.S.C.L.T. (dont la S.N.C.I., l'Industrial Credit Company à Dublin et la Nationale Investeringsbank, à La Haye). études présentées lors du séminaire de décembre 1983 consacré aux méthodes de suivi des crédits, documentation (dont le précis d'analyse financière utilisé par le Crédit National à Paris). 1 liasse
- 1982-1984.
764. Dossier concernant l'étude d'un contrat de prêt standard, valable pour l'ensemble des institutions appartenant au Club des I.S.C.L.T. 1 liasse
- 1985.

d. Enquêtes et études réalisées par et pour le Club des I.S.C.L.T.

765. Dossier concernant une enquête du Club des I.S.C.L.T. sur le soutien aux entreprises en difficulté en Europe.
1977-1982. 1 liasse
766. Dossier concernant une enquête du Club des I.S.C.L.T. sur la politique des institutions membres en matière de gestion du personnel.
1977-1988. 1 liasse
767. Dossier concernant une enquête du Club des I.S.C.L.T. sur la place des institutions membres dans leur système financier national, réalisée en 1978-1979 et mise à jour de 1980 à 1983.
1978-1983. 1 liasse
768. Dossier concernant une enquête du Club des I.S.C.L.T. sur le financement du capital à risque et des P.M.E. axées sur l'innovation.
1978-1985. 1 liasse
769. Études et documentation sur le financement des P.M.E. dans différents pays : Allemagne, Autriche, Belgique, Brésil, Canada, Danemark, Espagne, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Irlande, Italie, Japon, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Portugal, pays en voie de développement.
1978-1986. 1 liasse
770. Dossier concernant une enquête du Club des I.S.C.L.T. et de la Commission des Communautés européennes sur la sidérurgie en Europe, son financement par les institutions membres du Club, sa crise et l'activité de la C.E.C.A. en matière sidérurgique.
1978-1988. 1 liasse
771. Statistiques économiques concernant la Belgique communiquées à la B.E.I. (Banque Européenne d'Investissement) par la S.N.C.I. : émissions du secteur public et de sociétés, évolution du marché des capitaux, chômage, inflation, production industrielle, commerce extérieur, taux d'intérêt, évolution de la conjoncture, etc. Tableaux reprenant les indicateurs économiques des pays membres du Club des I.S.C.L.T.
1978-1990. 1 liasse
772. Dossier concernant des propositions d'études à débattre au sein des instances du Club, relatives notamment à : la répartition du coût des réglementations relatives à la protection de l'environnement dans les industries de base, le capital à risque dans la Communauté Européenne, la fonction des P.M.E. dans le développement économique, etc.
1979. 1 chemise
773. Études sur le financement des économies d'énergie et des sources d'énergie nouvelles.
1981-1983. 1 liasse
Avec notamment une brochure du Secrétariat belge à l'Énergie de septembre 1982 à ce sujet.
774. Dossier concernant un projet de directive du conseil de la C.E.E. sur les comptes annuels et comptes consolidés des banques et établissements financiers.
1981, 1984-1987. 1 liasse

775. Dossier concernant des études du Club sur les problèmes posés par la récolte de fonds, la concurrence entre établissements de crédit (enquête menées par l'Istituto Mobiliare Italiano) et la collecte de fonds en devises étrangères.
1981-1990. 1 liasse
776. Dossier concernant les résultats financiers des institutions membres du Club : synthèses chiffrées, commentaires, préparation d'un rapport présenté à la réunion des présidents organisée en mars 1984 à Francfort.
1982-1984. 1 liasse
777. Documents concernant une étude du Club des I.S.C.L.T. sur les problèmes de concurrence entre institutions spécialisées dans le crédit à long terme et banques commerciales privées.
1983-1984. 2 pièces
778. Études sur la provision pour risques de prêts et sur une politique commune en matière de sûretés.
1984. 1 chemise
- 779-781. Dossier concernant un symposium organisé en juillet 1985 à Tokyo par les I.S.C.L.T. et six banques japonaises (dont la Long-Term Credit Bank of Japan Ltd.), à propos des conditions d'établissement des entreprises industrielles en Europe et au Japon.
1984-1985. 3 liasses
Avec documentation sur la situation économique en Europe et au Japon et les textes de différentes communications dont celle présentée par la S.N.C.I.
779. Première partie.
780. Deuxième partie.
781. Troisième partie.
782. Dossier concernant une enquête du Club des I.S.C.L.T. sur les investissements immatériels.
1986-1987. 1 chemise
783. Dossier concernant un symposium organisé en septembre 1987 à Luxembourg par les I.S.C.L.T. et six banques japonaises, concernant l'évolution récente et les perspectives d'avenir des institutions de crédit à long terme.
1987. 1 liasse
Avec documentation sur les banques japonaises concernées.

e. Activités de la S.E.F.I. (Société Européenne d'Ingénierie Financière)

Cette société a été créée en 1987 à Luxembourg par la Commission européenne, la Banque Européenne d'Investissement (B.E.I.) et 11 membres du Club des institutions de l'Union européenne spécialisées dans le crédit à long terme. Elle a cessé d'exister en 1992 et a été remplacée par SEFI Consulting. Elle avait pour objectifs de fournir des services d'ingénierie financière pour le développement transnational et les entreprises innovantes dans les pays de l'Union européenne, en particulier les P.M.E. et notamment celles qui utilisent des technologies avancées ou innovantes dans le secteur de l'industrie ou des services.

- 784-785. Dossier concernant la S.E.F.I. ou Société Européenne d'Ingénierie Financière (alias E.F.E.C. ou European Financial Engineering Cy), filiale commune des

- I.S.C.L.T.
1985-1990. 2 liasses
784. Participation de la S.N.C.I. à la création de l'entreprise, statuts.
1985-1987.
785. Réunions du conseil d'administration et du conseil de direction,
comptes annuels, rapports d'activité.
1987-1990.
786. Dossier de mélanges concernant : la participation de la S.N.C.I. au capital de la S.E.F.I. (Société Européenne d'Ingénierie Financière), des projets de financement conjoint d'entreprises allemandes présentés par le Kreditanstalt für Wiederaufbau (1991), des contacts avec des banques japonaises (1989-1990), la réunion du Club des I.S.C.L.T. à Rome, en mai 1993 et les tendances en matière de crédit et de capital à risques (désintermédiation, titrisation et compétition dans un climat de dérégulation).
1987-1993. 1 liasse
- f. Activités diverses du Club des I.S.C.L.T.**
787. Dossier de mélanges concernant l'évolution du taux d'intérêt débiteur au sein de la C.E.E., les aides publiques au développement régional et la promotion des investissements en Europe et spécialement en France, en Allemagne, en Grande-Bretagne, en Italie, en Belgique.
1972-1978. 1 liasse
788. Dossier concernant des études de financements conjoints (notamment pour la société spécialisée dans l'enrichissement de l'uranium Eurodif, les programmes Airbus et Arianespace, la société Nersa...) : informations sur les cofinancements possibles et sur les cofinancements en cours (1978-1990). Notes sur le cofinancement de grands projets : réponse du Club des I.S.C.L.T. à l'aide-mémoire de la Commission des Communautés européennes et recommandations des Institutions Spécialisées de Crédit à Long Terme de la Communauté Européenne (1984). Étude de faisabilité d'une société financière européenne (1984).
1978-1990. 1 liasse
789. Notes, correspondance et comptes rendus de réunions de travail concernant les initiatives de la Commission des Communautés européennes en faveur des compagnies actives dans des technologies de pointe et les contacts entre la Commission et les institutions membres du Club des I.S.C.L.T. au sujet de l'octroi de « prêts européens d'innovation ».
1979-1983. 1 liasse
790. Dossier concernant les réunions du Club des I.S.C.L.T. (notamment à La Haye en avril 1979, à Dublin en mai et juillet 1991, à Athènes en novembre 1991 et à Francfort en juin 1994), des projets de collaborations entre membres notamment dans les matières fiscales et les relations entre le Club et d'autres institutions.
1979-1994. 1 liasse
Avec carnet d'adresses des membres du Club, notes sur les méthodes de financement du développement des projets de technologie de pointe (Eurotech Capital), sur les investissements dans des actifs immatériels et sur une proposition de décision du Conseil habilitant la Commission

européenne à contracter des emprunts au titre de nouvel instrument communautaire, en vue de promouvoir les investissements dans la Communauté.

791. Rapports et documents de travail diffusés par le Club des I.S.C.L.T., à l'occasion de réunions, congrès et conférences et concernant notamment les statuts du Club, ses contacts avec des banques japonaises ou soviétiques, les dispositions à prendre concernant les créances douteuses, la tenue de statistiques.
1987-1990. 1 liasse
- g. Documentation sur les « institutions sœurs » de la S.N.C.I. en Europe et contacts avec celles-ci**
792. Dossier concernant les institutions publiques de crédit à long terme en Europe et leurs relations avec la S.N.C.I. : délibérations du conseil d'administration et du comité de direction de la S.N.C.I. (1963-1974), études comparatives de Paul Dirix, secrétaire général de la S.N.C.I., sur le crédit à long terme dans les pays de la C.E.E. (1967, 1970), notes sur la décentralisation et la déspecialisation des institutions de crédit à long terme (1972), invitations de collègues étrangers à la célébration du 50^e anniversaire de la S.N.C.I. (1969), note sur le financement d'investissements à Berlin-Ouest par la Berliner Industriebank A.G., contacts avec la Kreditanstalt für Wiederaufbau et le Teollistamisrahasto oy – Industrialization Fund of Finland Ltd., notes sur le financement du projet Eurodif (1975-1977), concurrence exercée par la B.E.I. (Banque Européenne d'Investissement) et d'autres institutions (1970-1976), note sur l'Alide (Latin American Association of Institutions for Financial Development).
1963-1977. 1 liasse
793. Dossier concernant les institutions de financement en Europe : documentation sur la B.E.I. (Banque Européenne d'Investissement), contacts avec celle-ci, préalables à la création d'une association des I.P.C. de la C.E.E. (« *Le Club* »), contacts de la S.N.C.I. avec les membres de cette association, renseignements concernant le crédit à long terme dans les pays de la C.E.E. (avec notamment des brochures de présentation de l'Industriekreditbank A.G.), problèmes engendrés par la publicité, dans des journaux belges, de la société française S.N.C.I. (Société Nouvelle de Constructions Industrialisées).
1966-1988. 1 liasse
- 794-796. Dossier concernant les contacts de la S.N.C.I. avec d'autres institutions de crédit à long terme (européennes ou nord-américaines) et documentation concernant leur histoire et leurs activités (brochures de présentations, statuts, rapports annuels, coupures de presse).
1962-1989. 3 liasses
794. Crédit National (France).
1962-1986.
795. Crédit National (France), Istituto Mobiliare Italiano, Kreditanstalt für Wiederaufbau, Nationale Investeringsbank, Banco de Fomento Nacional (Espagne), Invest Kredit (Autriche), Banque Fédérale de Développement (Canada), etc.
1962-1989.
796. Finansieringsinstituttet for Industri og Håndværk A/S (Copenhague), The Industrial Credit Company Ltd. (Dublin), Investors in Industry

Group p.l.c. (Londres), Industrial & Commercial Finance Corporation Ltd. (Londres), Finance Corporation for Industry Ltd.
1970-1984.

797. Documentation sur les différentes sociétés affiliées au Club des I.S.C.L.T. (Institutions Spécialisées de Crédit à Long Terme de la Communauté Européenne) : statuts, organigrammes, brochures de présentation. 1972-1978. 1 chemise
798. Documentation sur le système bancaire anglais, les institutions financières britanniques et la City, rassemblée dans le cadre d'une journée organisée à Londres en avril 1973 par le *Financial Times*. 1973. 1 liasse
799. Documentation sur la Société Nationale de Crédit et d'Investissement à Luxembourg et documents relatifs à un projet d'adhésion de cette institution au Club. 1977-1985. 1 chemise
800. Dossier concernant une journée de rencontre bilatérale organisée à La Haye en octobre 1982 par la S.N.C.I. et la Nationale Investeringsbank n.v. : présentation des deux institutions, de leurs activités et de leurs méthodes de travail. 1982. 1 liasse

h. Préalables à la constitution du Club des I.S.C.L.T.

Voir aussi le numéro 793.

- 801-805. Dossier concernant les réunions de représentants des institutions européennes de crédit à long terme (I.P.C.) antérieures à la création du Club et leur projet de créer une association permanente. 1965-1973. 5 liasses
801. Réunions à Bruxelles en septembre 1965, à Paris, en novembre 1965, à Rome, en mai 1966 et à Francfort, en octobre 1966. 1965-1966.
802. Réunions à La Haye, en octobre 1967, à Bruxelles, en mai 1968, à Paris en 1969, à Luxembourg en juin 1971. 1967-1971.
803. Documents présentés par la S.N.C.I. dans le cadre de la réunion de mai 1968, à Bruxelles : historique, activité et développement de la S.N.C.I., activités de la S.N.C.I. en matière d'investissements, activités du service « Crédits B ». 1968.
804. Réunions à Bruxelles, en novembre 1971, à Paris en février 1972, à Luxembourg en octobre 1972, à Rome en octobre 1972. 1971-1972.
805. Avec dépliant sur les aides à l'investissement en Europe élaboré par le groupe de banques « Inter-Alpha » qui regroupe la Banco Ambrosiano (Milan), la Berliner Handels- und Frankfurter Bank, le Crédit Commercial de France, la Nederlandsche Middenstandsbank (Amsterdam), la Privatbanken (Copenhague), la Kredietbank (Bruxelles) et la Williams & Glyn's Bank (Londres). Réunions à Francfort en février 1973, à Bruxelles en mai 1973, à Luxembourg en juin 1973, à Bruxelles en septembre 1973 et à La

Haye en octobre 1973.
1973.

8. RELATIONS AVEC LES I.P.C. HORS C.E.E.

Voir aussi les numéros 779-781, 783, 786, 791, 795.

806. Correspondance et notes concernant les relations avec les I.P.C. hors C.E.E.
1966-1973. 1 chemise

H. RÉSEAUX DE LA S.N.C.I.

1. COMPTOIRS D'ESCOMPTE

807. Dossier concernant les conditions auxquelles les comptoirs d'escompte de la B.N.B. (Banque Nationale de Belgique) interviennent en tant qu'intermédiaires de la S.N.C.I. et plus spécialement : les pouvoirs conférés aux agents de la B.N.B., le cautionnement des administrateurs des comptoirs, les signatures exigées des comptoirs par la S.N.C.I., la déclarations de garanties des comptoirs, le taux du Ducroire des comptoirs, les garanties communes déposées par les administrateurs des comptoirs en faveur de la B.N.B., de la C.G.E.R., de la S.N.C.I. et de la C.N.C.P., les promesses de liquidation, la simplification des formalités d'octroi des crédits garantis par les comptoirs, l'inclusion de la commission des comptoirs dans le taux des crédits.
1919-1970. 1 liasse
- 808-810. Dossier concernant les relations avec les différents comptoirs d'escompte.
1922-1976. 3 liasses
808. Comptoirs d'Alost (1936-1971), Anvers (1952-1971), Arlon (1939-1975), Bruges (1939-1953), Charleroi (1928-1971), Courtrai (1925-1969), Dendermonde (1925-1968), Dinant-Marche (1941-1971), Eeklo (1945-1975), Gand (1925-1965), Geraardsbergen (1927-1971), Hasselt (1939-1968), Huy-Liège (1932-1964).
1925-1975.
809. Comptoirs de La Louvière (1922-1975), Liège (1934-1977), Louvain (1925-1971), Malines-Boom (1938-1959), Mons-Soignies (1939-1970), Mouscron (1940-1976), Namur (1957-1969), Neufchâteau (1940-1971).
1922-1976.
810. Comptoirs de Nivelles (1937-1975), Ostende-Furnes (1936-1963), Oudenaarde -Ronse (1932-1970), Peruwelz-Ath (1938-1960), Philippeville (1925-1979), Roeselare-Ypres (1937-1976), Ronse (1925-1962), Tirlemont (1937-1969), Tongres (1939-1970), Tournai (1945-1972), Saint-Nicolas (1939-1971), Turnhout (1938-1971), Verviers-Malmédy (1938-1978), Wavre (1962-1970).
1925-1975.
811. Dossier concernant la simplification du système d'encaissement des promesses et intérêts afférents aux crédits par concentration ou unification des échéances.
1957-1967. 1 liasse

812. Dossier concernant les relations entre la S.N.C.I. et les comptoirs d'escompte de la B.N.B. (Banque Nationale de Belgique) : vade-mecum à leur usage concernant l'octroi de crédits S.N.C.I., réunions, des administrateurs des comptoirs d'escompte de la B.N.B., cycle de formation proposé par la S.N.C.I. aux agents de la B.N.B.
1965-1972. 1 liasse
813. Notes et correspondance concernant les comptes d'agents de la B.N.B. (Banque Nationale de Belgique) et les dépassements aux découverts autorisés.
1968-1986. 1 liasse
814. Dossier concernant les relations entre S.N.C.I. et comptoirs de la B.N.B. (Banque Nationale de Belgique) : projet de convention type liant les I.P.C. aux comptoirs, réflexions sur les bases juridiques des relations entre la S.N.C.I. et les comptoirs, problèmes de succession, contacts avec la commission consultative des comptoirs d'escompte de la B.N.B., problème des rémunérations des comptoirs.
1971-1976. 1 liasse
- 815-818. Encours des crédits octroyés par la S.N.C.I., la C.G.E.R. et la C.N.C.P. à l'intervention des comptoirs d'escompte de la B.N.B. (Banque Nationale de Belgique) : statistiques mensuelles et répartition par comptoirs.
1972-1991. 4 liasses
815. 1972-1978.
816. 1979-1982.
817. 1983-1986.
818. 1987-1991.

2. SIÈGES DE PROVINCE ET AGENCES

819. Dossier concernant la décentralisation de la S.N.C.I. pour la collecte des capitaux et la création, la gestion, l'activité et la production des agences et sièges de province (Hannut, Vilvoorde, Anvers, Hasselt, Gand, Lokeren, Liège, etc.).
1953-1968. 1 liasse
- 820-822. Dossier concernant la création et les activités de différents sièges de province.
1949-1975. 3 liasses
820. Siège de Gand : érection du siège (invitation lancées en 1949), publicités, statistiques de crédits ouverts pour les années 1969 à 1971, lunch organisé à l'occasion du départ à la pension de Maurits Joos en 1971 (directeur du siège de Gand), visite du président de la S.N.C.I. à Gand (1971-1972), participation du siège à des foires, expositions et congrès, contacts avec Febelbois, etc.
1949-1974.
821. Siège d'Hasselt : création en 1963, contacts avec les entreprises locales, publicités dans la presse régionale, collaboration de la S.N.C.I. avec l'administration communale de Genck et le Conseil Économique du Limbourg, différend avec le comptoir d'escompte de la B.N.B. (Banque Nationale de Belgique) à Tongres, visite du président de la S.N.C.I. au Limbourg, etc.
1963-1975.

822. Siège de Mons : inauguration en janvier 1965, aménagement des locaux, liste des dossiers transmis au siège, documentation sur la reconversion du Pays Noir, contacts avec le tissu industriel local, affiliation à des organismes divers, participation à des manifestations, changement de direction en 1975.
1965-1975.
- 823-825. Dossier concernant la création et le fonctionnement des sièges de province.
1962-1979. 3 liasses
823. Notes et correspondance sur la politique générale en matière de décentralisation, la création des sièges (en collaboration parfois avec la B.N.B. ou Banque Nationale de Belgique), la limite du ressort des différents sièges, la répartition des affaires entre sièges.
1962-1977.
824. Notes et correspondance sur des questions générales (ouverture de sièges, contacts avec les entreprises, prospection de la clientèle...), l'ouverture de sièges, le règlement des sièges (versions de 1958, 1963, 1965), l'organisation du personnel, l'inspection des sièges, les recommandations aux directeurs de siège (politique de crédit, secteurs prioritaires), les rémunérations, les relations entre les services du siège central et les sièges de province, les expertises comptables et techniques par les directeurs de sièges, les comptes à vue des sièges, le paiement des chèques tirés par les bénéficiaires de crédits à court terme, l'évolution générale des sièges (données extraites des rapports annuels), les rapports annuels des sièges.
1958-1979.
825. Notes et correspondance concernant l'établissement d'un listing des entreprises clientes classées par ressorts de sièges, les permanences organisées par les sièges dans les localités de leur ressort, différentes questions pratiques (coffre-fort aux sièges des agences, publicités au sujet de crédits, procédé d'adressage automatique, publicité lumineuse de la S.N.C.I., boissons fraîches, photocopies, parking, etc.), les comptes d'accumulation, le paiement anticipé de l'impôt professionnel, le stage de fonctionnaires du siège social en province et vice-versa.
1960-1978.
826. Statistiques sur l'activité des sièges.
1963-1972. 1 liasse
827. Rapports du service organisation sur les visites d'inspection aux sièges d'Anvers, Bruges, Charleroi, Courtrai, Gand, Hasselt, Liège, Malines, Mons, Namur, Saint-Nicolas, Tournai et Verviers.
1964-1974. 1 liasse
- 828-829. Rapports annuels des sièges de province d'Anvers, Bruges, Charleroi, Courtrai, Gand, Hasselt, Liège, Louvain, Malines, Mons, Namur, Nivelles, Saint-Nicolas, Turnhout et Verviers.
1966-1978. 2 liasses
828. 1966-1975.

829. 1976-1978.
- 830-832. Dossier des réunions de directeurs de sièges : convocations, ordres du jour, documents préparatoires (en néerlandais et en français), correspondance, projets de procès-verbaux.
1968-1975. 3 liasses
830. 1968-1971.
831. 1972-1974.
832. 1975.
833. Vade-mecum sur le rôle et les opérations de la S.N.C.I. destiné à ses agents.
1985-1989. 1 liasse
834. Plan marketing S.N.C.I. à long terme destiné aux agences.
1985. 1 pièce

3. PLACIERS

- 835-836. Dossier concernant la politique de placement des produits S.N.C.I. par l'intermédiaire de placiers (ou agents « apporteurs de crédits ») travaillant à la commission.
1964-1976. 2 liasses
835. Listes d'agents apporteurs de crédits, brochure d'information, fiches individuelles et collectives des placiers, notes et correspondance sur tous sujets (compétences requises des placiers, recrutement, commissions, rendement, crédits ne donnant pas lieu à commission, cas litigieux, intermédiation de notaires, radiation de certains placiers, cas particuliers des agents du Crédit Communal et de la B.N.B. ou Banque Nationale de Belgique, etc.).
1964-1971.
Avec des notes sur la politique en matière de décentralisation
836. Listes des placiers « apporteurs de crédit » et commissions leur versées, statistiques des crédits ouverts par sièges et par catégories d'apporteurs, notes internes sur les barèmes des commissions.
1965-1976.
837. Documents relatifs à la rémunération des apporteurs de crédit.
1989. 2 pièces

I. COMPTABILITÉ

838. Dossier concernant les résultats mensuels de la S.N.C.I. : extraits des délibérations du conseil d'administration et du comité de direction, notes et correspondance.
1969-1979. 1 liasse

J. QUESTIONS JURIDIQUES ET FISCALES

839. Notes internes et correspondance reçue concernant la fiscalité et les impôts sur les revenus.
1957-1972. 1 chemise
840. Études juridiques sur divers sujets (droit de timbre et d'enregistrement, priviléges du vendeur d'immeubles et d'objets mobiliers, crédits hypothécaires

renouvelables, solidarité entre codébiteurs, subrogation légale, projet de loi sur la protection de la vie privée, contrôle des conventions de crédit et des grosses, l'émission de chèques sans provision, les permis de construire, les droits et devoirs des époux notamment concernant leur participation à des s.p.r.l., la passation d'actes notariés, la clause relative aux contrats de concession, les renseignements à fournir par les cautions, les actes de gage, les factures à endosser, les comptes annuels des entreprises, les constructions sur terrains appartenant à autrui, les mandats d'hypothéquer, la réutilisation d'hypothèques, etc.) et documents relatifs à ma rédaction d'un manuel dit « Instruction juridique » à usage interne.

1966-1988.

1 liasse

K. BÂTIMENTS

1. SIÈGE

841. Actes d'achat des bâtiments sis boulevard de Waterloo et actes notariés retracant les origines des droits de la S.N.C.I. sur les parcelles concernées.
1895-1949. 1 chemise
842. Dossier concernant l'inauguration en 1961 du siège social de la S.N.C.I. au 16, boulevard de Waterloo.
1960-1961. 1 liasse
Avec photos.
843. Dossier concernant l'extension du siège social de la S.N.C.I. : extraits des procès-verbaux du conseil d'administration et du comité de direction.
1971-1980. 1 liasse
844. Plans de l'immeuble à construire à l'angle de l'avenue de l'Astronomie et de la rue de Bériot, à Saint-Josse-ten-Noode, dressés par l'architecte Albert J. de Doncker et annexés à la demande de permis de bâtir introduite le 4 août 1973 (plans des différents niveaux, coupes transversales, plans des installations sanitaires et hydrauliques, plans des façades).
1972. 1 liasse
845. Plans cotés « E » de l'immeuble à construire à l'angle de l'avenue de l'Astronomie et de la rue de Bériot, à Saint-Josse-ten-Noode : niveaux des ailes « Potagère » et « Astronomie », jardinier rue de Bériot, local des déchets, sanitaires du personnel, dispositif d'entrée, façades de la tour, détail d'un mur rideau type, restaurant du rez-de-chaussée, toiture de la cour intérieure, propositions pour les faux-plafonds, projets pour l'entrée.
1973. 1 liasse
- 846-853. Plans « as built » du complexe « Tour Astro » (situé à l'angle de l'avenue de l'Astronomie et de la rue de Bériot) dressés par l'architecte Albert De Doncker.
1973-1975. 8 liasses
846. Tour.
1973-1974.
847. Coupes.
1973-1974.

848.	Zone Astronomie. 1973-1975.	
849.	Zone Potagère. 1973-1975.	
850.	Façades. 1973-1975.	
851.	Faux plafonds, gaines de sol et sous-sols. 1973-1975.	
852.	Noyau. 1974.	
853.	Escalier. 1973-1974.	
854.	Dossier relatif à la construction et l'aménagement du complexe « Tour Astro » : cahier spécial des charges, plans, projet d'installation sonore pour le restaurant, Provisional Cash Flow Chart, devis, etc. 1973-1980.	1 liasse
855.	Liste des plans « As built » du complexe « Tour Astro » remis au maître d'ouvrage. août 1977.	1 pièce
856.	Copie de la convention de gestion technique de la « Tour Astro » passée entre Immobilière Astro s.a. et la Compagnie Générale de Chauffe. 1977.	1 pièce
857.	Procès-verbal d'état des lieux locatif des 23 ^e , 24 ^e , 25 ^e et 26 ^e étages de la « Tour Astro » dressé à la demande de la S.N.C.I. par G. Denis, expert en chef au ministère des Travaux publics, et M. De Gendt, membre du service technique de la S.N.C.I. 1978.	1 pièce
858-860.	Plans d'aménagement de la « Tour Astro » dressés par Jones Lang Wootton s.a. 1978-1979.	2 liasses et 1 chemise
858.	3 ^e , 4 ^e et 30 ^e étages. 1978-1979.	1 liasse
859.	Rez-de-chaussée. 1979.	1 liasse
860.	Mess. 1979.	1 chemise
861.	Plans d'aménagement du sas d'entrée et des salles d'ordinateurs de la « Tour Astro » dressés par Siemens Data s.a. 1979.	1 chemise
2. BÂTIMENT RUE DROOTBEEK		
862.	Plan de l'ancien immeuble de la Société Nationale de Lampes Électriques Fanal, sis au 145, rue du Drootbeek, et racheté ensuite par la S.N.C.I. s.d.	1 pièce

L. COMMUNICATION EXTERNE

1. POLITIQUE DE COMMUNICATION

863. Notes et documentation sur la politique de communication, de mécénat et de sponsoring de la société.
1981-1993. 1 liasse
864. Dossier concernant l'identité visuelle de la S.N.C.I., son logo et les standards de sa communication externe.
1992-1995. 1 liasse
865. Dossier concernant le logo de la société et la campagne institutionnelle réalisée lors de la privatisation de la S.N.C.I. et de sa transformation en « Crédit à l'Industrie ».
1993-1995. 1 liasse

2. PUBLICATIONS DE LA S.N.C.I.

866. Dossier concernant la sélection des photos d'entreprises utilisées pour illustrer le rapport annuel de la S.N.C.I.
1960-1971. 1 liasse
867. Spécimens de brochures publiées par la S.N.C.I. concernant les formes d'épargne et de placements (1991), l'Europe sans frontières expliquée aux enfants (*L'entreprise de Boule et Bill en Europe*, 1991), la création d'entreprise expliquée aux enfants (*Boule et Bill créent une entreprise*, 1984) le financement à l'exportation (1987), l'octroi de prêts et crédits (1987), la fiscalité en Belgique (1986, 1987, 1992), la loi de redressement du 31 juillet 1984 sur les sociétés novatrices (1984, 1989), les directives d'application en Région wallonne des lois d'expansion économique (1987), les dispositions fiscales de la loi du 28 juillet 1992, l'introduction de l'Euro (1997), les crédits hypothécaires (1996), l'argent et les produits bancaires (1991), le monde de la banque, le financement d'investissements en Belgique (brochure en allemand, ca 1978), la lutte contre le blanchiment de fonds d'origine criminelle (1995), l'entreprise et l'environnement (1993).
1978-1995. 1 liasse
- Plusieurs de ces brochures sont publiées dans la série *Service Plus* de la S.N.C.I.
868. Dossier concernant les publications de la S.N.C.I. : brochures de présentation de la société (1972, 1976, 1977), résumés de ses rapports annuels (1975, 1976), notes et correspondance concernant la rédaction et la publication des rapports annuels (1977-1978), brochure *Voyage au pays de la S.N.C.I. – Naar het land van de NNKN* (septembre 1991), présentation de la S.N.C.I. en langue japonaise (1983).
1972-1991. 1 chemise
869. Dossier concernant l'impression et la diffusion des cartes de vœux de fin d'année de la S.N.C.I. (avec spécimens).
1974-1980. 1 liasse
870. Collection de la revue *Service Plus Magazine*, trimestriel destiné à la clientèle des entreprises : n°s 1 à 3 (avril-septembre 1988), n°s 1-40 de la version française (mars 1992-juin 1999) et n°s 1-9 de la version néerlandaise (mars 1992-avril

1994).

1988, 1992-1999.

1 liasse

Il manque les numéros 15, 28, 31, 32, 37 de la version française.

3. MANIFESTATIONS ORGANISÉES LORS DU 50^E ANNIVERSAIRE, EN 1969

871. Dossier concernant la rédaction, la publication et la distribution par la S.N.C.I. de l'ouvrage *Huit siècles de peinture* et de la brochure *S.N.C.I. 1919-1969*.
1966-1975. 1 liasse
Les versions française et néerlandaise de la brochure sont conservées en cinq exemplaires chacune.
872. Dossier concernant la séance académique du 50^e anniversaire aux Palais des Beaux-Arts, en présence du Roi Baudouin Ier et du Premier ministre Gaston Eyskens, la réalisation d'un film consacré au peintre Breughel par Paul Haesaerts, Kunst en Kino n.v. et la BRT - Belgische Radio Televisie et la projection de ce film lors d'une soirée de gala organisée au Palais des Beaux-Arts et en présence du Prince Albert.
1967-1969. 1 liasse
Avec photos.
873. Dossier concernant l'émission d'un timbre consacré à la S.N.C.I. : notes et correspondance, spécimen, projets de maquettes.
1967-1977. 1 liasse

4. IMAGE, PROMOTION ET PUBLICITÉ DE LA S.N.C.I.

874. Textes des conférences prononcées par Paul Dirix, secrétaire général de la S.N.C.I., concernant les activités de la société et les investissements industriels en Belgique.
1955-1971. 1 liasse
875. Dossier concernant la publicité de la S.N.C.I. : affiches, affichettes, dépliants, publicités insérées dans la presse.
1962-1971. 1 liasse
Avec entre autres affichettes format A3 évoquant les fables de La Fontaine *Le lièvre et la tortue* et *Le savetier et le financier*.
876. Dossier concernant la participation de la S.N.C.I. au « challenge » du meilleur rapport annuel.
1964-1970. 1 chemise
877. Communiqués de presse de la S.N.C.I. concernant l'encours de ses crédits, les variations de taux et les produits de la société.
1965-1984. 1 liasse
878. Dossier concernant le logo ou sigle de la S.N.C.I. : enquête de la Sobemap sur la notoriété du sigle de la S.N.C.I., projets de logo, notes sur les sigles des différents services et sièges.
1969-1980. 1 chemise
879. Dossier concernant le déficit d'image de la S.N.C.I. provoqué par la faillite de la S.E.F.I. (Société Européenne de Fibres Synthétiques) s.a., à Hautrage, à laquelle la S.N.C.I. avait accordé un crédit de 242 millions.
1970-1972. 1 chemise

880. Coupures de presse concernant la restructuration et la privatisation des I.P.C. et notamment la S.N.C.I.
juin 1993-janvier 1996. 1 liasse

5. RELATIONS AVEC LA CLIENTÈLE

881. Dossier concernant l'organisation d'une réception ouverte aux clients de la S.N.C.I.
1965-1966. 1 liasse

6. SPONSORING ET MÉCÉNAT

- 882-883. Dossier concernant les demandes de subsides adressées à la S.N.C.I.
1962-1991. 2 liasses

882. A.I.E.S.E.C. ou Association Internationale des Étudiants en Sciences Économiques et Commerciales (1972-1980), S.R.B.I.I. (Société Royale Belge des Ingénieurs et des Industriels) a.s.b.l. (1962-1991), Centre d'Études Bancaire et Financière a.s.b.l. (1964-1971), Commission Belge des Procédures Bancaires (1983-1986), European Business and Innovation Centre Network a.s.b.l. (1984-1987).
1962-1991.

Avec l'annuaire du Centre d'Études Bancaire et Financière pour 1965.

883. Oxfam-Belgique, association Les Amis des Iles de Paix et du Pain de la Paix a.s.b.l. (active au Mali et au Bangladesh), soutien aux écoles de Port-au-Prince en Haïti demandé par Luk Lannoo.
1975-1976.

884. Dossier concernant l'organisation par la S.N.C.I. et le Crédit Communal de Belgique d'une exposition consacrée à l'archéologie industrielle et intitulée *Le règne de la machine. Rencontre avec l'archéologie industrielle* : plan de l'exposition, catalogue (versions française et néerlandaise), affichette publicitaire, numéros de la revue *Centre d'Archéologie Industrielle. Informations*, procès-verbaux de réunions du Centre d'Archéologie Industrielle, canevas d'une émission de la R.T.B.F. (Radio-Télévision belge de la Communauté française), coupures de presse.
1974-1976. 1 liasse

L'expo s'est tenue à Bruxelles entre novembre 1975 et janvier 1976.

885. Dossier concernant le Centre d'Études Financières a.s.b.l., soutenu par la S.N.C.I. : statuts et procès-verbaux du conseil d'administration du Centre (1977-1979), journées d'études, programmes d'activité.
1977-1981. 1 liasse

886. Dossier concernant la publication d'une brochure sur le cloître des Augustins à Bruxelles par l'association De Vrienden van het Stadsmuseum-Hasselt v.z.w. et avec l'appui du siège de la S.N.C.I. à Hasselt.
1980-1981. 1 liasse

Avec spécimen de la brochure.

887. Dossier concernant le soutien de la S.N.C.I. à une exposition intitulée *L'industrie en Belgique. Deux siècles d'évolution* : dépliant, affichette, catalogue.
1980-1981. 1 liasse

888. Brochure et cassette réalisées par l’Institut de l’Entreprise a.s.b.l. avec le soutien de la S.N.C.I. sur le thème : « A la source de notre bien-être, l’entreprise » (programme destiné à l’enseignement secondaire).
1985. 1 liasse
889. Dossier concernant le soutien de la S.N.C.I. au Comité belge de la L.E.C.E. (Ligue Européenne de Coopération Économique) et les activités de celle-ci (conférences, colloques, rapports annuels).
1987-1990. 1 liasse

7. MÉMOIRES D’ÉTUDIANTS SUR LA S.N.C.I.

- 890-892. Travaux d’étudiants sur la S.N.C.I., sur les I.P.C. en général ou sur les marchés financiers.
1949-1994. 3 liasses
890. *De Nationale maatschappij voor krediet aan de nijverheid na de tweede wereldoorlog* (Frans Vandervelde, 1949), *Les ressources de la Société Nationale de Crédit à l’Industrie* (Marc De Keyser, 1969), *Nationale Maatschappij voor Krediet aan Nijverheid* (Frans Fieuw, 1967), *De rol en de betekenis van de Nationale Maatschappij voor Krediet aan de Nijverheid van haar ontstaan tot heden* (Benedikt Butaye, 1989), *Statuten en werking van de Nationale Maatschappij voor Krediet aan de Nijverheid* (Linda Maes, 1986), *Openbare kredietinstellingen* (Paul Moerenhout, 1980), *Étude comparative du contrôle de l’État dans les organismes financiers du secteur public en France et en Belgique* (François-Xavier de Monts de Savasse, 1976), *La concurrence entre les services financiers* (Luc François, 1992).
1949-1992.
891. *Structure et comptabilisation des crédits à la S.N.C.I.* (Lionel Perl et Alex Roizman, 1969), *Le crédit d’investissement et la collaboration entre les banques et la S.N.C.I.* (Henri Schyns, 1976), *De N.M.K.N.* (L. Smolders et R. Vandevyvere, 1983), *De commercielle politiek van de N.M.K.N.* (J. Wouters, 1983), *Rol van de N.M.K.N. in het bedrijfsleven* (Roland van Gijsel, 1979), *Les crédits d’investissement à long et à moyen terme* (Pierre Degesves, 1970), *De concurrentiele positie van de N.M.K.N.* (Dirk Hellemans, 1983), *Werking en organisatie van de N.M.K.N.* (Geert Opdecam, 1982), *L’éthique et la déontologie des activités financières face aux mutations récentes des marchés boursiers. L’exemple de la démarche française* (Christophe Baudin, 1992).
1969-1992.
892. *La réforme des institutions publiques de crédit* (Chantal D’Haeyere, 1991), *Privatisering van de openbare kredietinstelling* (Micheline Samoise, 1988), *De openbare kredietinstellingen nu en in de toekomst* (Francky Godderis, 1990), *La problématique de la solvabilité dans le secteur du crédit* (Sylvie Taeter, 1994), *Regulering en deregulering van de Belgische financiële sector* (Dirk Van Stappen, 1987), *Les institutions publiques de crédit face à 1992* (D. Galloy, 1989), *La privatisation et l’évaluation des institutions publiques de crédit en*

Belgique (Laurent Attout, 1994), *De herstructureren van de openbare kredietinstellingen* (Pieter Arnaert, 1990).
1987-1994.

M. COMMUNICATION INTERNE

1. REVUES ET BULLETINS

Voir aussi n° 915.

893. Collection de la revue *Informations* : n°s 1 à 40 (mai 1968 à février 1982).
1968-1982. 1 liasse
Revue de contact avec les agents.
894. Collection de la revue *Informations* : n°s 1 à 70 (mars 1982 à février 1991).
1982-1991. 1 liasse
Revue de contact avec les agents.
Nouvelle numérotation.
- 895-896. Collection de la revue du personnel de la S.N.C.I. *Écho* (édition française)
1983-1996. 2 liasses
895. N°s 1 à 68.
1983-1991.
896. N°s 69 à 117.
1992-1996.
- 897-898. Collection de la revue du personnel de la S.N.C.I. *Echo* (édition néerlandaise)
1986-1996. 2 liasses
897. N°s 15 à 68.
avril 1986-décembre 1991.
898. N°s 69 à 113 et 116.
janvier 1992-juin 1996.
899. Collection du bulletin d'information interne *Eco Flash S.N.C.I.*
1986-1996. 1 liasse
900. Collection de la revue de contact avec les agents *Informatie* : n°s 38, 42-45, 47
(février 1987-septembre 1988) et n°s 49 à 70 (décembre 1988-février 1990).
1987-1990. 1 liasse
901. Collections des éditions française et néerlandaise du bulletin destiné aux
utilisateurs du réseau informatique de la S.N.C.I. *Echo Bulletin de l'Infocentre /*
Echo Infocenter Nieuws (n°s 1 à 13 septembre).
1990-mars 1995. 1 chemise
Il manque les n°s 9 en français et 13 en néerlandais.
902. Numéros isolés du bulletin *Echo Plus*, destiné au personnel de cadre (juillet 1993
et janvier 1994).
1993-1994. 2 pièces
903. Communications au personnel de cadre.
1970-1972. 1 chemise

2. NOTES ET CIRCULAIRES

903. Communications au personnel de cadre.
1970-1972. 1 chemise

904. Notes circulaires au personnel.
octobre 1991-décembre 1993. 1 liasse
- 905-906. Notes aux responsables d'entités et directeurs-adjoints.
1991-1993. 2 liasses
905. janvier 1991-décembre 1992.
906. 1993.

3. CONFÉRENCES

907. Dossier concernant l'organisation de conférences destinées aux cadres de la S.N.C.I. : programme des conférences données en 1992 et 1993, appréciation de la formule, liste des membres du personnel de cadre.
1992-1994. 1 liasse

4. BROCHURE

908. Brochure destinée aux agents de la S.N.C.I. et intitulée *La lutte contre le blanchiment de fonds d'origine criminelle* (versions française et en néerlandais).
1995. 2 pièces

N. COURRIER SORTANT

909. Copies de lettres du secrétariat général.
octobre 1978-août 1979. 1 liasse
- 910-912. Correspondance interne et notes adressées à d'autres services.
juillet 1976-septembre 1978. 3 liasses
910. juillet-décembre 1976.
911. janvier-décembre 1977.
912. janvier-septembre 1978.

VI. DIRECTION « CRÉDITS »

Il s'agit de notes et correspondance échangées entre la direction Crédits, d'une part, et la direction générale ou le président de la S.N.C.I., d'autre part, concernant la technique des crédits. Cette série comprend aussi de la correspondance avec des tiers, notamment les ministères des Finances et des Affaires économiques.

A. ORGANISATION

913. Dossier concernant l'organisation de la direction « crédits » et notamment : les besoins en personnel, le recrutement, l'organisation des examens, les mutations, les signatures autorisées, les tâches et fonctions attribuées au personnel, l'organisation de la section « portefeuille des crédits en cours », un projet de semaine de quatre jours de travail, les congés du personnel.
1966-1978. 1 liasse
- Avec fiches individuelles des membres du personnel en fonction en mai 1971.
914. Dossier concernant les relations de la direction « crédits » avec les autres services de la S.N.C.I. (secrétariat général, service des études, département financier, service technique, service du personnel, économat, service organisation et

- contrôle, service juridique, service des agences).
1966-1980. 1 liasse
915. Dossier concernant l'organisation de la direction « crédits » et notamment : le personnel, les bureaux, la politique générale de la S.N.C.I. (avec avis au personnel employé et au personnel de cadre), les prêts sociaux, les frais de déplacement, etc. 1967-1978. 1 liasse
Avec spécimens d'un bulletin d'information (offset) interne (janvier 1973-avril 1974).
916. Notes et correspondance concernant la mécanographie des opérations de la direction, puis l'informatisation et l'organisation d'un centre électronique à la S.N.C.I. 1968-1977. 1 liasse
917. Dossier concernant l'organisation des services, les résultat de leurs activités, la formation du personnel, la formation de directeurs adjoints et d'assistants aux directeurs de sièges. 1973-1988. 1 liasse

B. POLITIQUE EN MATIÈRE D'OCTROI DES CRÉDITS

1. GÉNÉRALITÉS

918. Dossier concernant les critères de sélection en matière d'aide aux investissements industriels en cas de pénurie de capitaux : procès-verbaux de réunions d'une commission « critères sélectifs » tenues en présence de représentants du ministère des Affaires économiques, notes sur la politique de crédit de la S.N.C.I. 1964-1967. 1 chemise
919. Dossier concernant l'organisation de campagnes de publicité sur les services crédits de la S.N.C.I. et le démarchage de la clientèle en vue de faire valoir ses services financiers. 1965-1979. 1 liasse
920. Statistiques des crédits et demandes de crédits, avec le cas échéant répartition par secteur d'activité ou montant des crédits. 1967-1980. 1 liasse
921. Dossier concernant l'influence des mouvements de trésorerie de la S.N.C.I. sur ses opérations de crédits et les relations de la Société avec le ministère des Finances concernant ses besoins en capitaux : notes mensuelles sur les principaux éléments de la structure financière de la société (1978-1980), notes sur les prévisions de trésorerie et le total des crédits autorisés, extraits des procès-verbaux du comité de direction et notes sur le contingentement des crédits. 1968-1980. 1 liasse
922. Dossier concernant les contacts entre la direction de la S.N.C.I. et ses sièges régionaux (Anvers, Bruges, Bruxelles, Charleroi, Gand, Hasselt, Courtrai, Louvain, Liège, Malines, Mons, Namur, Nivelles, Saint-Nicolas, Tournai, Turnhout, Verviers) : procès-verbaux de réunions entre les chefs de division de la direction des crédits et les directeurs des sièges régionaux (1972-1979), notes sur les relations entretenues avec les sièges régionaux, les activités de crédit des

- différents sièges et les visites « de courtoisie » effectuées près la clientèle.
1972-1980. 1 liasse
923. Notes mensuelles sur la situation financière de la S.N.C.I., sur la dette de l'État envers la S.N.C.I. et sur les montants à recevoir des différents ministères pour les subventions de crédits d'investissement.
janvier 1979-août 1982. 1 liasse
- 2. AIDES AUX ENTREPRISES EN DIFFICULTÉS.**
924. Dossier concernant les aides aux entreprises en difficulté, dites « crédits E.D. » (convention avec l'État du 9 mai 1968) : notes sur l'attitude de la S.N.C.I. et de l'État à l'égard de ces aides, correspondance avec notamment les ministères, notes concernant certaines critiques de la S.N.C.I. dans la presse.
1968-1984. 1 liasse
925. Dossier concernant les aides au secteur de l'industrie textile : notes, correspondance et procès-verbaux de réunions d'un comité technique d'aide à l'industrie textile.
1977-1986. 1 liasse
- 3. RELATIONS AVEC LES POUVOIRS PUBLICS**
926. Dossier concernant les relations avec le ministère des Affaires économiques à propos de la mise en œuvre des lois de relance économique.
1962-1978. 1 liasse
927. Dossier concernant les relations avec le ministère des Classes moyennes à propos de l'octroi de crédits par la S.N.C.I. et en particulier ceux accordés dans le cadre de la loi du 24 mai 1959 : notes, notamment sur la liquidation des subventions ou sur le contenu des rapports d'inspection et comptables à transmettre à ce ministère, correspondance.
1967-1979. 1 liasse
928. Dossier concernant la politique générale en matière de crédit à l'industrie suivie en Belgique, les modalités d'application de la subvention d'intérêts accordée par l'État et les relations avec le ministère des Finances, les ministères de l'Économie régionale en Flandre et en Wallonie, le ministère de l'Agriculture et le Fonds d'Investissement Agricole à propos des aides accordées par la S.N.C.I.
1968-1982. 1 liasse
929. Dossier concernant les relations avec le ministère de la Santé publique, à propos des aides en matière d'épuration des eaux et de lutte contre la pollution.
1971-1976. 1 liasse
930. Dossier concernant les relations avec les pouvoirs publics à propos des crédits de la S.N.C.I. : notes et correspondance avec divers, notamment l'administration et les cabinets ministériels.
1973-1986. 1 liasse
931. Dossier concernant les relations avec les ministères nationaux et régionaux à propos des aides de la S.N.C.I. à la presse (éditeurs de journaux) en vertu de la convention État-S.N.C.I. du 19 février 1976.
1975-1978. 1 liasse

4. RELATIONS AVEC LES BANQUES PRIVÉES

932. Dossier concernant l'évolution du secteur bancaire en Belgique, le marché belge des crédits d'investissements, le fonctionnement de la Chambre de compensation, les règlements bancaires notamment en matière de fonds propres.
1965-1980. 1 liasse
933. Dossier concernant les relations entre la S.N.C.I. et les grandes banques privées belges (Kredietbank n.v., Banque de Bruxelles s.a., Société Générale de Banque s.a.) et notamment la conclusion de conventions pour la mobilisation de leurs crédits d'investissements.
1966-1978. 1 liasse
934. Dossier concernant les relations entre la S.N.C.I. et des banques belges et spécialement la mobilisation par celles-ci de leurs crédits d'investissements à la S.N.C.I. et les placements des banques en bons de caisse S.N.C.I.
1966-1981. 1 liasse
Les banques concernées sont : Alcredima s.a., Antwerpse Diamantbank n.v., Bank van Breda, Banque J. Degroof & Cie, Bank van Roeselaere en West-Vlaanderen n.v., Banque Belge pour l'Industrie s.a. ; Belgolaise (Banque Belgo-Congolaise) s.a., Banque de Commerce s.a., Bank Financia n.v., Banque Italo-Belge s.a., Banque Belge pour le Commerce s.a., Crédit du Nord Belge s.a., Banque de Benelux s.a., Brugse Krediet- en Depositobank n.v., Bufa (Union Financière d'Anvers) s.a., Crédit Général de Belgique s.a., Creditmar (Belgische Zee- en Binnenvaart Kredietmaatschappij) n.v., First National City Bank (Belgium) n.v., Banque Lambert s.c.s., Paribas (Banque de Paris et des Pays-Bas Belgique) s.a.
935. Dossier concernant les relations entre la S.N.C.I. et les banques : mobilisation des crédits d'investissements des banques belges près la S.N.C.I., souscription des banques aux bons de caisse S.N.C.I, crédits consortiaux des banques, opérations de mobilisations réalisées sans contreparties financières et problèmes de rentabilité du système pour les banques privées.
1966-1983. 1 liasse
936. Relations avec les banques étrangères concernant essentiellement la mobilisation de leurs crédits d'investissements à la S.N.C.I. et la rémunération leur accordée par la S.N.C.I. (rétrocession).
1967-1973. 1 liasse
937. Dossier concernant la fixation des plafonds de mobilisation des crédits d'investissement à la S.N.C.I. pour chaque banque (belge ou étrangère active en Belgique) : notes, correspondance (notamment avec la B.N.B. ou Banque Nationale de Belgique et la Banque Copine à Namur).
1973-1979. 1 liasse
938. Dossier concernant la mobilisation des crédits des banques privées près la S.N.C.I. et les restrictions apportées aux possibilités de refinancement des banques.
1977-1983. 1 liasse

5. RELATIONS AVEC LES AUTRES I.P.C. EN BELGIQUE

939. Dossier concernant les relations avec les autres I.P.C. et la B.N.B. (Banque Nationale de Belgique) pour ce qui regarde les crédits et plus spécialement : le contingentement des crédits, la constitution de réserves monétaires de crédit, la

centrale des crédités de la B.N.B., les possibilités de mobilisations de capitaux par la S.N.C.I. à la B.N.B. et à la C.G.E.R., des projets de collaborations avec la C.G.E.R. et le Crédit Communal suggérés par Marcel Van Audenhove (Crédit Communal) et des opérations de crédits en compte à demi réalisées avec la C.G.E.R.

1966-1984.

1 liasse

940. Dossier concernant les relations entre la S.N.C.I. et les intercommunales ou sociétés régionales de développement industriel : notes sur la rémunération des intercommunales pour l'apport de crédits à fournir aux entreprises, sur les investissements et activités des intercommunales, sur leurs besoins en crédits et sur leurs relations avec le Crédit Communal.
1968-1977. 1 liasse
Avec publications de la Veneco (Intercommunale Vereniging voor Ruimtelijke Ordening, Economische Expansie en Reversie van het Gewest Gent-Eeklo) c.v. : rapport sur l'exercice 1972 et brochure publiée lors du cinquième anniversaire en 1965.
941. Dossier concernant les opérations de financement réalisées par la S.N.C.I., ses relations à ce propos avec d'autres institutions (S.N.I. ou Société Nationale d'Investissement, F.E.O.G.A. ou Fonds Européen d'Orientation et de Garantie Agricole, Limburgse Investeringsvennootschap, Crédit Communal de Belgique, C.N.C.P. ou Caisse Nationale de Crédit Professionnel, Union Wallonne des Entreprises) et des prêts de la B.E.I. (Banque Européenne d'Investissement) à la S.N.C.I.
1968-1981. 1 liasse
Avec notamment des documents relatifs à un projet de financement de la société Fasson-Belgique s.a. à Turnhout pour l'installation d'une usine de rubans auto-adhésifs.
942. Dossier concernant la mobilisation des ressources de l'I.R.G. (Institut de Réescompte et de Garantie) pour le financement des opérations de la S.N.C.I. : notes générales, relevé des opérations présentées à l'I.R.G. et examens des demandes de mobilisations pour différentes entreprises industrielles, correspondance.
1969-1981. 1 liasse
943. Dossier concernant les relations avec les comptoirs d'escompte de la B.N.B. (Banque Nationale de Belgique) et plus spécialement la rationalisation du réseau des comptoirs et les commissions de crédit leur accordées.
1970-1978. 1 liasse

6. RELATIONS AVEC LE CLUB DES I.S.C.L.T. (INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES DE CRÉDIT À LONG TERME DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE)

944. Dossier concernant la participation de la S.N.C.I. aux activités du Club des I.S.C.L.T. et ses contacts avec la B.E.I. (Banque Européenne d'Investissements) : préalables à la signature de la convention de novembre 1973 entre les I.S.C.L.T. (Institutions Spécialisées de Crédit à Long Terme de la Communauté Européenne), procès-verbaux de réunions entre représentants de ces institutions, notes internes sur divers projets de financement industriel européens dans les secteurs du gaz, du nucléaire, de la construction navale, de la pâte à papier, etc., notes sur leur collaboration, procès-verbaux de réunions du groupe de travail

- « questions opérationnelles » (1973-1977), correspondance.
1968-1978. 1 liasse
945. Procès-verbaux de réunions du groupe « Études et documentation » du Club des I.S.C.L.T. (Institutions Spécialisées de Crédit à Long Terme de la Communauté Européenne) (1973-1977) et documentation sur diverses I.P.C. d'Europe.
1970-1977. 1 liasse
946. Dossier concernant les contacts de la S.N.C.I. avec la B.E.I. (Banque Européenne d'Investissement) et les I.S.C.L.T. (Institutions Spécialisées de Crédit à Long Terme de la Communauté Européenne) à propos du financement de deux projets industriels européens : Eutelsat (Organisation Européenne de Télécommunications par Satellite) et le tunnel sous la Manche.
1986-1987. 1 chemise

7. CRÉDITS ACCORDÉS AUX INVESTISSEURS ÉTRANGERS

947. Dossier concernant la politique économique de la C.E.C.A. (Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier) et de différents pays étrangers (Canada, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas), leurs investissements extérieurs, notamment en Belgique, et la position de la S.N.C.I. par rapport aux investissements étrangers (en particulier états-uniens) en Belgique.
1962-1974. 1 liasse
- Le dossier comprend entre autres de la correspondance entre Robert Vandeputte, le ministère des Affaires économiques et l'ambassade des États-Unis à propos des restrictions aux investissements et aux transferts de fonds américains vers l'Europe suite aux modifications de la législation américaine en 1968.
948. Notes et correspondance (classée chronologiquement) concernant les investissements étrangers en Belgique.
1969-1978. 1 liasse

C. CONDITIONS GÉNÉRALES DES CRÉDITS

949. Dossier concernant les cahiers types des crédits et les clauses des crédits accordés directement par la S.N.C.I. ou par les comptoirs.
1966-1977. 1 liasse
950. Dossier concernant les modalités des crédits accordés par la S.N.C.I. et plus spécialement : les instructions aux services relatives aux opérations de crédit, les relations entre les services crédits, le secrétariat général et la direction générale, les relations entre les opérations de crédit accordées par la S.N.C.I. et les assurances pour entreprises (contre-assurance incendie, assurance-crédit, assurances tous risques chantiers, etc.) et l'élaboration d'un « syllabus fiscal » par la S.N.C.I. avec l'aide de la société Peat, Marwick, Mitchell & Co.
1966-1982. 1 liasse
951. Notes concernant les garanties des crédits accordés par la S.N.C.I. (garanties réelles, garanties personnelles, gages titres, réutilisation de crédits hypothécaires renouvelables, crédits sur mandats, mise en gage de créances...), les crédits de sociétés américaines à leurs filiales en Europe et l'usage des clauses de « working capital loan agreement ».
1967-1981. 1 liasse

952. Notes concernant l'examen de différentes demandes de crédits, leur recevabilité par la S.N.C.I., leur présentation à la direction générale et la participation de la S.N.C.I. à des crédits sous forme d'emprunts convertibles et à des crédits pour investissements belges à l'étranger.
1967-1982. 1 liasse
953. Notes concernant les expertises comptables et techniques et la surveillance des comptes des entreprises demandeuses de crédits.
1967-1982. 1 liasse
954. Notes concernant les taux d'intérêts pratiqués par la S.N.C.I., leurs modifications et leur révision périodique (quinquennale), leur adaptation à la loi du 24 mai 1959 et l'octroi de taux spéciaux (notamment des taux flottants).
1968-1980. 1 liasse
955. Notes relatives au procédures de présentation des crédits au comité de direction ou aux administrateurs et à la fiche de synthèse élaborée pour chaque crédit S.N.C.I.
1970-1979. 1 chemise
956. Dossier concernant les conditions adoptées par la direction « crédits » pour l'octroi des crédits et plus spécialement : la commission d'ouverture de crédit, la commission de non-utilisation et de fermeture du crédit, les pénalités pour non paiement ou règlement tardif des intérêts, les remboursements anticipés des crédits, les recommandations de la B.N.B. (Banque Nationale de Belgique) à propos de la constitution de « réserve monétaire » sur les crédits, les délais de prélèvement, les renouvellements et la révision des taux.
1970-1979. 1 liasse

D. CONDITIONS SPÉCIALES DE CRÉDIT ET CRÉDITS SPÉCIAUX

957. Dossier concernant les demandes de concessions de taux préférentiels : notes adressées à la direction générale lors des demandes, notes sur le montant de ces concessions et leur impact sur les finances de la S.N.C.I.
1986-1989. 1 chemise
- 958-962. Dossier concernant les activités de la S.N.C.I. dans le leasing et la location-financement de matériel.
1965-1989. 5 liasses
958. Notes, correspondance et documentation concernant le leasing immobilier.
1965-1985.
959. Problèmes juridiques liés au leasing et mise au point d'un contrat « cadre » de l'assurance location-financement avec l'assureur conseil Lonchay & Nelis s.p.r.l.
1970-1981.
Avec polices d'assurance de la Royale Belge s.a.
960. Relations avec l'Association Belge des Entreprises de Leasing : documentation sur les activités de cet organisme, procès-verbaux de réunions de son comité de direction, notes (notamment sur les conditions des opérations de la S.N.C.I.,), correspondance.
1971-1982.

961. Notes et correspondance sur les activités de la S.N.C.I. dans le domaine du leasing, documentation reçue de l'Association Belge des Entreprises de Leasing et documentation sur l'évolution du marché du leasing en Belgique.
1981-1989.
962. Documentation sur Leaseurope (Fédération Européenne des Associations des Établissements de Leasing) : liste des membres en 1977, 1985 et 1988, bulletins de l'association, comptes rendus de réunions de travail et colloques, rapports annuels de septembre 1981 à septembre 1987.
1977-1988.
963. Dossier concernant l'octroi de crédits à court terme par la S.N.C.I. (crédits de caisse, warrants, crédits ponts, etc.).
1967-1980. 1 liasse
964. Dossier concernant le financement par la S.N.C.I. d'opérations avec assurance-crédit (par exemple pour l'achat à tempérament de matériel) et plus spécialement l'établissement d'une convention avec Les Assurances du Crédit s.a. (à Namur).
1970-1981. 1 liasse
965. Dossier concernant le financement des opérations d'exportation via Creditexport (Association pour la Coordination du Financement à Moyen Terme des Exportations Belges) a.s.b.l. et la réalisation par la S.N.C.I. de crédits « straight loan » (avances à court terme pour financer les besoins de trésorerie des entreprises).
1972-1982. 1 liasse
Avec les décisions prises au conseil d'administration de Creditexport (1972-1980).
966. Dossier concernant les conditions d'ouverture de crédit à la S.N.C.I. (contrats de crédit à durée indéterminée).
1980-1983. 1 liasse
967. Dossier de mélanges concernant l'équilibre entre fonds propres et fonds empruntés des sociétés emprunteuses, les placements provisoires de la S.N.C.I. auprès de clients-crédits, les conditions des crédits « roll-over », les « Euro-bonds », la rentabilité de différents types de crédits octroyés par la S.N.C.I., etc.
1966-1979. 1 liasse
Avec extraits de presse ou retranscriptions d'émissions radio concernant des prêts accordés par la S.N.C.I.

E. DOSSIERS DE CRÉDITS OUVERTS

1. DOSSIERS DE SUIVI DE CRÉDITS

Il s'agit d'un échantillon de quelques dossiers de crédit sélectionnés dans une masse de dossiers de plusieurs dizaines de mètres. Ils comprennent des rapports de visites, rapports d'expertise juridique et comptable, les statuts de l'entreprise, des notes et de la correspondance concernant l'octroi du crédit, sa réalisation et son prélèvement, sa dénonciation éventuelle.

968. Dossier concernant le suivi du crédit accordé aux Établissements Mol Gebroeders p.v.b.a.
1961-1986. 1 liasse
969. Dossier concernant le suivi du crédit accordé à Avimmo (Société pour l'Achat et la Vente de Biens Immobiliers) s.a., puis Imodis.
1962-1987. 1 liasse
- 970-971. Dossier concernant le suivi du crédit accordé aux conserveries Marie Thumas n.v.
1963-1980. 2 liasses
970. 1963-1979.
971. 1969-1980.
- 972-973. Dossier concernant le suivi du crédit accordé à la société La Rectification Namuroise s.a. (rectification de moteurs, négoce de matériel).
1964-1983. 2 liasses
Avec plans.
972. 1964-1982.
973. 1971-1983.
974. Dossier concernant le suivi du crédit accordé à la Société Anonyme des Usines à Cuivre et à Zinc de Liège s.a.
1965-1986. 1 liasse
975. Dossier concernant le suivi du crédit accordé aux Établissements Dethier-Lecoq à Waimes.
1966-1977. 1 liasse
- 976-977. Dossier concernant le suivi du crédit accordé à la société E.G.C.T. (Entreprise Générale de Construction et de Transformation) s.p.r.l. à La Louvière.
1967-1982. 2 liasses
976. 1967-1978.
977. 1978-1982.
978. Dossier concernant le suivi du crédit accordé à la société Deltaplast n.v.
1970-1975. 1 liasse
- 979-980. Dossier concernant le suivi du crédit accordé à la société Teklit s.a., auparavant Entreprises Eugène Smits s.p.r.l. (éléments de construction industrialisés).
1972-1981. 2 liasses
979. 1972-1981.
980. 1977-1981.
981. Dossier concernant le suivi du crédit accordé à la société Dubuisson et Fils s.p.r.l. (négoce de matériaux de construction et d'articles cadeaux).
1973-1981. 1 liasse
982. Dossier concernant le suivi du crédit accordé aux Établissements Dethier-Lecoq à Waimes.
1976-1984. 1 liasse
983. Dossier concernant le suivi du crédit accordé à la firme Ch. Wijckmans-Oyen p.v.b.a. à Heusden (matériaux de construction).
1978-1981. 1 liasse

984. Dossier concernant le suivi du crédit accordé à l'Imprimerie F. Van Buggenhoudt s.a. à Bruxelles.
1978-1983. 1 liasse
985. Dossier concernant le suivi du crédit accordé à Émile Pelsser, éleveur de porcs à Aubel, puis Euro Porcs s.a.
1982-1989. 1 liasse
986. Dossier concernant le suivi du crédit accordé à H. Limbree-Jamsin à Stembert.
1984-1987. 1 liasse
- 2. CONVENTIONS DE CRÉDIT**
- Il s'agit d'un échantillon de quelques dossiers sélectionnés dans une masse beaucoup plus importante. Ils comprennent, outre les conventions d'ouverture de crédit proprement dites, des notes et de la correspondance concernant entre autres les avances sur crédits hypothécaires accordées à certaines sociétés.
987. Dossiers des conventions de crédit des sociétés Interchemicals & Plastics s.a. (1976-1979), Noliko (Noord-Oost Limburgse Konserven Fabriek) n.v. (auparavant De Zuidhoek n.v.) (1960-1979), Société d'Edition et de Publicité s.a. (1980), Eurodif s.a. (1977), Ideal Company s.a. (1963-1974), Cigrasea s.p.r.l. (1983), Joseph Van Dyck, particulier (1978) ; A. Van Gansbeke-Maroten, particulier (1976-1983) ; Compagnie de Fret International s.a. (1982-1984), Expeditiebedrijf Frans Maas p.v.b.a. (1979-1983), Établissements Hufkens s.a. et Indus Promo s.a. (1978-1984), Demarr s.a. (1977-1983).
1960-1984. 1 liasse
988. Dossiers des conventions de crédits ouverts à Sigic s.a. et Comptoir Chimico-Pharmaceutique s.a. (1984), Usines Ligot s.a. (1977), Damien Amengual s.p.r.l. (1978-1983), Aloïs Debackere s.a. (1973-1984), Glaverbel (1981-1983), Carcoke s.a. (1984), Jocelyne Devillez (1983-1984), Echafmobil s.p.r.l. (1984), Gruno & Chardin s.a. (1973-1983), La Photogravure Offset Michel Tesse s.a. (1982-1983), Hôtel President, World Trade Center (1984), C.R.I.F. ou Centre de Recherches Scientifiques et Techniques de l'Industrie des Fabrications Métalliques (1983), Jean Wauters – Aciers Spéciaux s.p.r.l. et Union-Meubles s.a. (1983-1984), Omya Brussels s.a. (1983), Paule Chantrenne (1983), Interprise-Brussels (International Promotion and Industrial Services s.a. et Abimmo s.a. (1983-1984), Olivetti s.a. (1984), Marie Van Bossuyt (1984), Mayers s.p.r.l. (1981-1982), Bureau d'Ingénieurs-Conseils G. Gombert s.p.r.l. (1979-1983), Synatom s.a. (1979-1981), Paul Sellik-Kahn (1977), Marc Van Uffelen-De Clerck, (1976-1981).
1973-1984. 1 liasse
989. Notes et correspondance concernant : diverses opérations de crédits avec la Société Anonyme des Ateliers Houget Duesberg Bosson s.a. (Ensival) (1985), Terumo Europe n.v. (1991) et Voeders Denys p.v.b.a. à Lichtervelde (1982-1983) ; l'achat de bonds émis par la British and Commonwealth Capital p.l.c., par l'intermédiaire de la société Manufacturers Hanover Ltd. (1989) ; et la participation éventuelle de la S.N.C.I. à un emprunt de Kronos International Inc. (1990).
1982-1990. 1 liasse

3. CRÉDITS ACCORDÉS VIA CREDITEXPORT

Il s'agit d'un échantillon de quelques dossiers.

990. Correspondance générale de la direction générale de la S.N.C.I. (Robert Vandeputte) avec Creditexport (Association pour la Coordination du Financement à Moyen Terme des Exportations Belges) a.s.b.l.
1959-1973. 1 liasse
- 991-997. Dossiers de financement d'exportations via Creditexport : notes, correspondance avec diverses banques.
1976-1989. 7 liasses
991. Exportations vers l'Algérie.
1979-1989.
992. Exportations vers l'Afrique du Sud, l'Allemagne de l'Est, l'Angola, l'Arabie Saoudite, l'Argentine, l'Australie, le Bénin, le Botswana, le Brésil, la Bulgarie, le Cameroun, le Chili, la Colombie, la Corée du Sud, Cuba.
1979-1989.
993. Exportations vers l'Égypte, les Émirats Arabes Unis, l'Équateur, l'Espagne.
1976-1989.
994. Exportations vers le Gabon, la Grande-Bretagne, les États-Unis, la Guinée équatoriale, la Grèce, le Honduras, Hong-Kong, l'Inde, l'Indonésie, l'Irak, Israël, la Jordanie, les Philippines.
1979-1987.
995. Exportations vers le Kenya, la Malaisie, le Maroc, le Mexique, le Mozambique, le Nigeria.
1976-1987.
996. Exportations vers le Pakistan, le Panama, le Pérou, les Philippines, le Portugal, le Qatar, la République Démocratique Allemande, le Soudan, l'Espagne, le Sri Lanka, la Syrie, Taiwan, la Tchécoslovaquie, la Thaïlande, la Tunisie, la Turquie.
1978-1987.
997. Exportations vers l'Union Soviétique, l'Uruguay, les États-Unis, le Vanuatu, le Venezuela, le Vietnam, la Yougoslavie, le Zaïre, la République Sud-Africaine.
1979-1989.

4. DIVERS

998. Dossier concernant les créances hypothécaires de la S.N.C.I. sur différents armements maritimes et la reconnaissance de ces créances par des sociétés de courtiers d'assurances.
1985-1986. 1 liasse
999. Dossier concernant la participation de la S.N.C.I. à des crédits accordés au F.S.N.W. (Fonds pour la Restructuration des Secteurs Nationaux en Région Wallonne) s.a., à Belairbus (société pour la participation de l'industrie belge à Airbus s.a. et au programme de construction des avions Airbus A330 et 340), aux K.S. (Kempense Steenkolenmijnen), à la flotte marchande belge et à la S.N.S.N.

(Société Nationale pour la Restructuration des Secteurs Nationaux) s.a.
 1986-1987. 1 liasse
 Avec note sur le remboursement de crédits de la banque américaine Morgan à la S.N.C.I. et rapports annuels de la S.N.S.N. pour 1983 et 1985 et du F.S.N.W. pour 1985.

F. DOCUMENTATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

- 1000-1001. Documentation et notes du services des études de la S.N.C.I. sur divers secteurs industriels.
 1966-1980. 2 liasses
 1000. Notes sur l'évolution économique en général, sur la métallurgie, le textile (notamment l'industrie du coton et du tapis), le papier et le carton, l'industrie transformatrice du bois (secteur de la caisserie, industrie belge du meuble et du siège), le secteur électrique, l'informatique, l'industrie laitière, les brasseries, l'industrie des conserves alimentaires, les industries du chocolat et de la confiture.
 1966-1980.
1001. Notes sur l'industrie du verre creux, l'industrie chimique en général et son évolution en Belgique, le pétrole, le négoce en gros de la viande, la distribution (grands magasins), la construction (secteur du génie civil), l'industrie de la terre cuite, la construction navale, l'industrie hôtelière, l'industrie de la chaussure, les principaux groupes et holdings du pays (Compagnie Bruxelles Lambert pour la Finance et l'Industrie s.a., Groupe AG, s.a., Arbed s.a., CBR s.a., Delhaize s.a., Electrorail s.a., Photo Produits Gevaert s.a., Petrofina s.a., Société Générale de Belgique s.a., Intercom s.a., Electobel s.a., GB-Inno-BM s.a., Groupe Coppée) et sur les bâtiments industriels disponibles en Belgique, le World Trade Center à Bruxelles et l'implantation éventuelle de la S.N.C.I. dans ce centre, la taxe sur la valeur ajoutée.
 1967-1977.
1002. Documentation sur la S.U.E.R.F. (Société Universitaire Européenne de Recherches Financières) : liste des membres, brochure de présentation, bulletin, cotisation de la S.N.C.I., brochures d'études monétaires et financières édités par la S.U.E.R.F.
 1972-1976. 1 liasse
1003. Dossier concernant la participation de la S.N.C.I. à des journées d'études et colloques consacrés aux aides publiques accordées aux entreprises et à leur financement.
 1973-1979. 1 liasse

VII. SERVICE MARKETING CRÉDIT

- 1004-1007. Copies de lettres du courrier expédié par la division « Crédit marketing » de la S.N.C.I.
 mars 1984-février 1989. 4 liasses
 1004. mars 1984-mai 1985.
 1005. janvier-août 1986.
 1006. août 1986-décembre 1987.
 1007. juin 1986-février 1989.

1008. Correspondance relative à divers agents, leurs prestations pour la C.G.E.R. et leurs relations avec la clientèle.
1970-1986. 1 liasse
Classement alphabétique des agents. On a conservé un échantillon (les lettres A et B).

VIII. SERVICE FINANCIER

La direction financière comprenait quatre services dans les années 1970 : le service des dépôts et du change, le service des émissions et de la trésorerie, le service des agences et le service des bâtiments extérieurs.

A. GESTION DU CAPITAL ACTIONS

1009. Registre des cours des actions S.N.C.I. pratiqués aux ventes publiques mensuelles de valeurs non cotées organisées par la Commission de la Bourse de Bruxelles.
1920-1991. 1 volume
- 1010-1011. Registre des attributions, transferts, cessions et conversions des actions nominatives émises en 1919.
1919-1997. 2 volumes
1010. 1919-1959.
1011. 1959-1997.
1012. Registre des attributions, transferts, cessions et conversions des actions nominatives émises en 1921.
1921-1949. 1 volume
- 1013-1014. Registre des attributions, transferts, cessions et conversions des actions nominatives émises probablement en 1922.
1922-1928. 2 volumes
1013. 1922-1926.
1014. 1926-1928.
1015. Registre des attributions, transferts, cessions et conversions des actions nominatives émises en 1926 et 1948.
1926-1961. 1 volume
- 1016-1017. Relevé des certificats d'inscription des actions nominatives délivrés aux actionnaires.
1927-1997. 1 volume et 1 carnet
1016. 1927-1954. 1 volume
1017. 1973-1997. 1 carnet
1018. Registre de conversion des actions nominatives en actions au porteur.
1927-1934. 1 volume
1019. Registre de conversion des actions au porteur en actions nominatives, notamment à l'occasion du versement des cautionnements d'administrateurs et commissaires.
1927-1934. 1 volume
1020. Registre de l'évolution du nombre d'actions nominatives, suite à la conversion de certaines en actions au porteur.
1927-1997. 1 volume

1021-1022.	Spécimens vierges de certificats d'inscription nominative d'actions S.N.C.I. s.d.	2 carnets
1021.	Certificats en français. s.d.	
1022.	Certificats en néerlandais. s.d.	

B. GESTION DES OBLIGATIONS ÉMISES PAR LA S.N.C.I.

1023.	Registre des obligations nominatives (émission, remboursement). ca 1928-1973.	1 volume
1024.	Procès-verbaux des tirages au sort d'obligations de la S.N.C.I. à amortir. 1954-1961.	1 chemise

C. EMPRUNTS DE LA S.N.C.I. GARANTIS PAR L'ÉTAT BELGE

1025-1027.	Dossier des conventions relatives aux garanties données par l'État belge à des emprunts de financement de la S.N.C.I., notamment en matière de risques de change sur les emprunts en devises étrangères : conventions et correspondance avec le ministre des Finances, les banques accordant les crédits et l'I.B.LC. (Institut Belgo-Luxembourgeois du Change). 1970-1993. Originaux signés.	3 liasses
1025.	Conventions n°s 16 à 26. 1970-1986.	
1026.	Conventions n°s 35 à 40. 1979-1991.	
1027.	Conventions n°s 110 à 135. 1986-1993.	
1028.	Dossier de conventions d'emprunts de la S.N.C.I. auprès de banques internationales ou de la Banque Centrale du Nigéria (emprunts d'un montant variant de 1 à 2 milliards de francs belges). 1976. Avec spécimens de bons de caisse nominatifs de la S.N.C.I.	1 liasse
1029.	Convention d'un emprunt de 100 millions DM 1992-2004 contracté par la S.N.C.I. auprès de la Deutsche Pfandbrief- und Hypothekenbank A.G. (Wiesbaden). 1992. Original signé.	1 pièce

IX. SERVICE COMPTABILITÉ

A. COMPTABILITÉ MENSUELLE

1030-1055.	Relevés des mouvements mensuels des comptes. 1965-1993.	17 liasses et 9 recueils
1030.	1965.	1 liasse
1031.	1967.	1 liasse
1032.	1968.	1 liasse

1033.	1969.	1 liasse
1034.	1970.	1 liasse
1035.	1971.	1 liasse
1036.	1972.	1 liasse
1037.	1973.	1 liasse
1038.	1974.	1 liasse
1039.	1975.	1 liasse
1040.	1977.	1 liasse
1041.	1978.	1 liasse
1042.	1980.	1 liasse
1043.	1981.	1 liasse
1044.	janvier-juin 1986.	1 liasse
1045.	juillet-décembre 1986.	1 liasse
1046.	juillet-décembre 1987.	1 liasse
1047.	janvier-juin 1989.	1 recueil
1048.	janvier-juin 1990.	1 recueil
1049.	juillet-décembre 1990.	1 recueil
1050.	janvier-juin 1991.	1 recueil
1051.	juillet-décembre 1991.	1 recueil
1052.	janvier-juin 1992.	1 recueil
1053.	juillet-décembre 1992.	1 recueil
1054.	janvier-juin 1993.	1 recueil
1055.	juillet-décembre 1993.	1 recueil

B. GRAND-LIVRE

1056-1099. Grand-livre de la S.N.C.I. (première série).

1967-1981.		30 liasses et 14 chemises
1056.	Actif 1967.	1 liasse
1057.	Passif 1967.	1 liasse
1058.	Comptes d'ordre et totaux 1967.	1 chemise
1059.	Actif 1968.	1 liasse
1060.	Passif 1968.	1 liasse
1061.	Comptes d'ordre et totaux 1968.	1 chemise
1062.	Actif 1969.	1 liasse
1063.	Passif 1969.	1 liasse
1064.	Comptes d'ordre et totaux 1969.	1 chemise
1065.	Actif 1970.	1 liasse
1066.	Passif 1970.	1 liasse
1067.	Comptes d'ordre et totaux 1970.	1 chemise
1068.	Actif 1971.	1 liasse
1069.	Passif 1971.	1 liasse
1070.	Comptes d'ordre et totaux 1971.	1 chemise
1071.	Actif 1972.	1 liasse
1072.	Passif 1972.	1 liasse
1073.	Comptes d'ordre et totaux 1972.	1 chemise
1074.	Actif 1973.	1 liasse
1075.	Passif 1973.	1 liasse
1076.	Comptes d'ordre et totaux 1973.	1 chemise

1077.	Actif 1974.	1 liasse
1078.	Passif 1974.	1 liasse
1079.	Comptes d'ordre et totaux 1974.	1 chemise
1080.	Actif 1976.	1 liasse
1081.	Passif 1976.	1 liasse
1082.	Comptes d'ordre et totaux 1976.	1 chemise
1083.	Actif 1977.	1 liasse
1084.	Passif 1977.	1 liasse
1085.	Comptes d'ordre et totaux 1977.	1 chemise
1086.	Actif 1978.	1 liasse
1087.	Passif 1978.	1 liasse
1088.	Passif 1978.	1 liasse
1089.	Comptes d'ordre et totaux 1978.	1 chemise
1090.	Actif 1980.	1 liasse
1091.	Actif 1980.	1 liasse
1092.	Passif 1980.	1 liasse
1093.	Passif 1980.	1 liasse
1094.	Comptes d'ordre et totaux 1980.	1 chemise
1095.	Actif 1981.	1 liasse
1096.	Actif 1981.	1 chemise
1097.	Passif 1981.	1 liasse
1098.	Passif 1981.	1 liasse
1099.	Comptes d'ordre et totaux 1981.	1 chemise
1100-1107.	Grand-livre de la S.N.C.I. (deuxième série). 1987-1993.	8 liasses
1100.	30 juin 1987.	
1101.	30 juin 1988.	
1102.	31 décembre 1989.	
1103.	31 décembre 1990.	
1104.	31 décembre 1991.	
1105.	30 juin 1992.	
1106.	30 juin 1993.	
1107.	31 décembre 1993.	

C. LIVRE JOURNAL

1107 bis. Livre journal de la S.N.C.I.
juin 1967-juin 1997.

L'enregistrement des entrées et sorties des 18 premiers mois (juin 1967-décembre 1968) est très détaillé. Pour les exercices suivants, on ne donne que les totaux des comptes débités et crédités.

D. BILANS

1108-1183. Bilans et pièces justificatives.

1920-1996. 76 liasses

Les pièces comprennent les postes suivants : frais généraux, immeubles et mobilier, caisses Banque Nationale de Belgique, Comptes de Chèques Postaux et argent au jour le jour, placements provisoires, encours des crédits, débiteurs divers, fonds publics et participations, intérêts acquis sur l'encours des crédits, sur fonds publics et placements et sur bons de caisse, capital, réserves, obligations, bons de caisse et bons de capitalisation, dépôts et emprunts divers, effets réescomptés,

créditeurs divers, provisions pour charges et risques divers, fonds d'aide Marshall, fonds d'armement et de construction maritime, fonds d'aide à l'industrie charbonnière ou aux ex-colons belges rentrés d'Afrique, obligations et autres moyens de financement, crédits accordés et non prélevés, engagements divers, hypothèques, cautions, avals et valeurs reçues en garantie, dépôts divers de titres, valeurs détenues pour compte de tiers, valeurs en dépôt à l'Institut de Réescompte et de Garantie, primes de remboursement à charge des exercices ultérieurs, etc.

- | | |
|-------|------------------------------|
| 1108. | 1920-juin 1921. |
| 1109. | juillet 1921-juin 1922. |
| 1110. | juillet 1922- juin 1923. |
| 1111. | juillet 1923- juin 1924. |
| 1112. | juillet 1924- juin 1925. |
| 1113. | juillet 1925- juin 1926. |
| 1114. | juillet-novembre 1926. |
| 1115. | décembre 1926-décembre 1927. |
| 1116. | 1928. |
| 1117. | 1929. |
| 1118. | 1930. |
| 1119. | 1931. |
| 1120. | 1932. |
| 1121. | 1933. |
| 1122. | janvier-septembre 1934. |
| 1123. | 1935. |
| 1124. | 1936. |
| 1125. | 1937. |
| 1126. | 1938. |
| 1127. | 1939. |
| 1128. | 1940. |
| 1129. | 1941. |
| 1130. | 1942. |
| 1131. | 1943. |
| 1132. | 1944. |
| 1133. | 1945. |
| 1134. | 1946. |
| 1135. | 1947. |
| 1136. | 1948. |
| 1137. | 1949. |
| 1138. | 1950. |
| 1139. | 1951. |
| 1140. | 1952. |
| 1141. | 1953. |
| 1142. | 1954. |
| 1143. | 1955. |
| 1144. | 1956. |
| 1145. | 1957. |
| 1146. | 1958. |
| 1147. | 1959. |
| 1148. | 1960. |
| 1149. | 1961. |
| 1150. | 1962. |

1151.	1963.
1152.	1964.
1153.	1965.
1154.	1966.
1155.	1967.
1156.	1968.
1157.	1969.
1158.	1970.
1159.	1971.
1160.	1972.
1161.	1973.
1162.	1974.
1163.	1975.
1164.	1976.
1165.	1977.
1166.	1978.
1167.	1979.
1168.	1980.
1169.	1981.
1170.	1982.
1171.	1983.
1172.	1984.
1173.	1985.
1174.	1986.
1175.	1987.
1176.	1988.
1177.	1989.
1178.	1990.
1179.	1991.
1180.	1992.
1181.	1993.
1182.	1994-1996 (1 ^{ère} partie).
1183.	1994-1996 (2 ^e partie).

1184-1185. Procès-verbaux des réunions du comité du bilan.

février 1991-novembre 1996.	1 liasse et 1 chemise
1184. février 1991-janvier 1993.	1 liasse
1185. novembre 1994-novembre 1996.	1 chemise

1186-1194. Dossier des réunions du comité du bilan : pièces annexes et notes (avec le cas échéant procès-verbal).

décembre 1990-novembre 1996.	9 liasses
1186. décembre 1990-février 1992.	
1187. mars 1992-février 1993.	
1188. mars-décembre 1993.	
1189. janvier-juin 1994.	
1190. juin-novembre 1994.	
1191. décembre 1994-juin 1995.	
1192. juillet-décembre 1995.	

1193. janvier-juin 1996.
 1194. juin-novembre 1996.

E. INVENTAIRES

1195. Registre des inventaires des valeurs mobilières et immobilières et des dettes actives et passives au 31 décembre.
 1953-1997. 1 volume

F. COMPTABILITÉ DE CRÉDITS SPÉCIAUX

- 1196-1197. Comptes annuels à la S.N.C.I. du Fonds de l'Armement et des Constructions Maritimes.
 1958-1977. 2 liasses
1196. 1958-1971.
 1197. 1972-1977.
- 1198-1201. Comptes ouverts à la S.N.C.I. pour la gestion des crédits octroyés aux charbonnages dans le cadre des aides Marshall (convention du 30 janvier 1953) et dans le cadre du Fonds d'Aide à l'Industrie Charbonnière (convention du 21 juin 1961).
 1957-1978. 4 liasses
1198. 1957-1968.
 1199. 1969-1971.
 1200. 1972-1975.
 1201. 1976-1978.
- 1202-1204. Comptes ouverts à la S.N.C.I. pour la gestion du Fonds d'aide aux colons belges rentrés d'Afrique et désirant installer une activité indépendante à l'étranger (comptes ouverts en vertu de la convention passée entre la S.N.C.I. et l'Etat le 28 décembre 1961).
 1962-1977. 3 liasses
1202. 1962-1970.
 1203. 1971-1974.
 1204. 1975-1977.
1205. Compte ouvert par l'Etat belge à la S.N.C.I. en vertu de la convention du 9 mai 1968 relative à l'octroi de crédits aux entreprises en difficulté (avec les encours des comptes et le nom des entreprises et des spécimens de reçus et bordereaux bancaires de retraits S.N.C.I.).
 1972-1987. 1 liasse

X. SERVICE DU PERSONNEL

A. STAGES ET EXAMENS

- 1206-1209. Travaux présentés à la S.N.C.I. en vue de l'obtention du grade d'attaché.
 1969-1991. 4 liasses
1206. *L'audit informatique* (Charles Surmont, 1979), *Procedure en beoordeling van de kredietwaardigheid van kredietaanvragers bij de N.M.K.N.* (Peter Buys, 1987), *Le plan marketing local, outil de gestion d'une agence bancaire* (Marie-Christine Gathon, 1991), *De*

- betrekking tussen het H.W.I. (Herdiscontering- en Waarborginstuut en de N.M.K.N. (Jozef Kortleven, 1978), Les mandataires de la S.N.C.I. pour la collecte des capitaux sont-ils des employés ? (Philippe Ch. Six, 1978), Enkele aspecten van kostprijsberekening in de financieel dienstensector (N. De Cauwer, 1978), Beleidsondersteunend rapporteren over de kapitaalinzameling (Rudi Loockx, 1991), Kreditanstalt für die Industrie (Jean-Paul Blanckaert, 1991).*
1979-1991.
1207. *Duration analyse bij het beheer van renterisico's met toepassing op de effecten liasses van de N.M.K.N. (Willem Seynnaeve, 1991), La Société Nationale de Crédit à l'Industrie (E. Diederich-Bal, 1974), Invloed van de conjunctuur op de activiteit van de Nationale Maatschappij voor Krediet aan de Nijverheid (Marc Droesbeke, 1975), La formation des agents (Yves Delacollette, 1984), Historisch overzicht van de kapitaalinzameling bij de N.M.K.N. (Raymond Bocken, 1977), De structuur van de werkmiddelen bij de N.M.K.N. (Hugo Adam, 1975), De localisatie van gewestelijke kredietzetels (Etienne Leus, 1974), Crédit à court terme (Georgette Van den Broeck, 1969), Het thesauriebeheer in de banksektor (Paul Prud'Homme, 1984), Les prêts participatifs : activités à prospecter par la S.N.C.I. ? (Ph. Arets, 1981).*
1969-1991.
1208. *La rentabilité des opérations de crédits à la S.N.C.I. (Anne-Paule Deheneffe, 1983), De Waardering van probleemrisico's bij de kredietinstellingen in het algemeen en de N.M.K.N. in het bijzonder (Bartel Schietecatte, 1991), La protection des dépôts d'épargne : quel système de garantie pour demain (Claude Florival, 1990), Le marketing-crédit à la S.N.C.I. Implication pour la force de vente (Brigitte Grey, 1978), Het agentenet van de N.M.K.N. in historisch perspectief (Freddy Quidousse, 1978), Une étude des performances productives des agences de la S.N.C.I., tome I et II (Jean-Pierre Agnello (1991), Rôle et avenir des agences dans le crédit aux entreprises (Yves Querton, 1990).*
1978-1991.
1209. *Essai de calcul de la rentabilité des crédits à court terme à la S.N.C.I. (P. Lallemand, 1980), La prise en charge de risques industriels par l'État belge (Jean Petit, 1978), Le financement à moyen et à long terme des exportations (Pierre Lemaire, 1978), L'épargne chez les étudiants bruxellois de 14 à 22 ans (Jean-Philippe Danneels, 1983), La gestion du risque de change (Dominique Ghorain, 1985), De kapitaalinzameling van de financiële instellingen (D. Veranneman, 1970), De N.M.K.N. en het cash management van ondernemingen (Paul Decuypere, 1987), Les conditions de banque à la S.N.C.I. (P. Nigot, 1987), Het beroep op de kapitaalmarkt door de ondernemingen (Roland Van Kemseke, 1973).*
1970-1991.

- 1210-1212. Travaux universitaires, de stagiaires ou présentés en vue de l'octroi du grade d'attaché à la S.N.C.I. et concernant les services bancaires, l'informatique bancaire, la gestion des données, les opérations en agence et réseaux d'agences, les cadres et leur formation, la gestion du personnel, le marketing, les crédits aux investissements, la gestion de la qualité, la compensation et les réseaux interbancaires, les tarifs, le contrôle bancaire, etc.
 1973-1992. 3 liasses
1210. Travaux de Jean-Pol Ernould (évaluation des entreprises dans le chef de l'organisme de crédit, 1988), Mieke Tavernier (management buy-out, 1991), Émile Espagnet (banques de données relationnelles, 1986), Gabriel Gernay (réseaux locaux : LAN ou PABX, 1987), Willy Van Vossole (impact de l'érosion monétaire sur les résultats et bilans des entreprises, 1976), Ph. Duhamel (réseau intégré de services digitaux, 1987), Katelijn de Beer (nouvelles techniques financières telles que NIF et Swaps, 1989), Dominique Taquet (la compensation et la connexité appliquées aux comptes bancaires, 1989), Roland de Clerck (langages informatiques de la quatrième génération, 1987), Roland Vandeputte (la Banco de Credito Industrial, membre du Club des I.S.C.L.T. ou Institutions Spécialisées de Crédit à Long Terme de la Communauté Européenne, 1987), M. Jans (évaluation de la valeur d'une entreprise, 1973), Patrick Canivet (évaluation du système informatique de la S.N.C.I., 1987), G. Rabaut (les fonctions de dispatching dans la tour Astro, 1983), Michel Jenne (amortissements et financement interne des entreprises, 1978), A. Audoor (argent télématique, 1985), Solange de Meulenaere (opérations hors bilan et risque bancaire, ca 1991).
 1973-1991.
1211. Travaux de Jean Dutilleux (la sélection du personnel de cadre, 1981), Claude Leroy (intelligence artificielle et systèmes experts, 1987), Nguyen-Phuc-Bao-Hoa (l'administration des données, 1987), J.-M. Elsen (coûts d'un réseau d'agences, 1983), François Perin (utilisation du fichier client informatisé dans une optique marketing, 1984), F. Vanbeselaere (gestion de banques de données, 1983), J.-M. Elsen (choix d'un réseau d'échange de données informatiques, 1983), Guy Haesvoets (financement d'investissements durables, respectueux de l'environnement, 1992), Pierre Jeanty (la formation des cadres, 1981), Alain Bohon (le libre-service bancaire en agence, 1991), Ann Van den Cruyce (analyse du réseau d'agences de la S.N.C.I., 1991), P. Mauhin (méthodes de représentation et d'organisation des systèmes, 1984), Paul Claeys (systèmes de banques de données orientés objet, 1991), José Nemry (redéploiement de l'informatique en entreprise, 1985) Jan Rottiers (avenir du home banking, 1989), A. Moujane (comptes à vue à la S.N.C.I., 1992), Wilfried Van Douren (évaluation de la capacité d'emprunt d'une entreprise, 1978), Dirk Huyghe (les cercles de qualité, 1988), Nathalie Catala (évaluation du personnel, 1993), Luc Vanoutrive (la motivation au travail du personnel d'exécution, 1981).
 1978-1992.

1212. Travaux de L. Vandemoortele (coût des agences de la S.N.C.I., 1984), Pascal Hallez (gestion des projets informatiques, 1984), Patrick Collon (implémentation d'un dictionnaire de donneurs, 1988), Carl de Visscher (conception et mise en place d'un système de gestion des données, 1989), Dirk Roose (coût d'une installation software, 1989), Raf de Rauw (garanties bancaires pour opérations avec l'étranger, 1986), Chries Driesen (1992), Eddy Vincx (échange de documents électroniques, 1990), Luc Huijge (règlement de la Commission bancaire sur les fonds propres, 1987), Hilde de Brouwer (tarification au sein du secteur financier belge, 1984), Carine Van Twembeke (recrutement du personnel de cadre, 1985), Rita Vandeweghe (marketing dans le secteur financier, 1985), Paul Van Meerbeeck (système de support à la décision, 1985), Daniel Lejeune (gestion du personnel, 1985), Marc Meunier (évaluation des entreprises en difficultés, 1984), Pierre Philippe (gestion de la trésorerie des entreprises, 1981).
1981-1992.
- 1213-1215. Mémoires présentés par des employés en vue de l'obtention du grade d'attaché-analyste à la S.N.C.I.
1973, 1978-1991. 3 liasses
1213. A. Bloem, *Cash-Flow. De Cash-Flow als beoordelingsmaatstaf voor de materiele kredietwaardigheid van een onderneming*, décembre 1973 ; Guido Prud'homme, *De marketing van de Kapitaalinzameling*, 1978 ; L. Quenon-Leblon, *La décentralisation et l'informatique répartie*, février 1981 ; R. Lalous, *Financiele software packages*, octobre 1982 ; Arnold De Clercq, *De financiële instelling als fiscaal raadgever*, octobre 1984 ; Christophe Kesteloot, *Het Gebruik van het concept toegevoegde waarde in de financiële analyse*, 1984.
1973, 1978-1984.
1214. Jan De Leeuw, *Invloed van het K.B. NR. 15 tot aanmoediging van het risicodragend kapitaal op de rentabiliteit van de investeringen*, avril 1985 ; Eddy Cockshaw, *Les incitants fiscaux à l'investissement des entreprises*, avril 1985 ; Guido Vermoesen, *De fiscale optimalisatie van het juridisch statuut van een onderneming : eenmanszaak of vennootschap*, janvier 1986 ; P. Michel, *La récupération des pertes*, mai 1987 ; Marie-Christine De Bleser, *Fiscale en sociaalrechtelijke aspecten van loonvorming door middel van voordelen van alle aard, social voordelen, aandelenopties, winstbewijzen en winstdelende bezoldigingen*, mai 1987.
1985-1987.
1215. Dirk Janssens, *Ontwerp van koninklijk besluit op de jaarrekening van kredietinstellingen en gevolgen voor de N.M.K.N.-jaarrekening*, août 1988 ; Dirk Roelandt, *De rol van de financiële instelling bij de financiering van K.M.O. 'S.*, mai 1988 ; Peter Focke, *Het sociaal en fiscaal statuut van de vervangingsinkomsten*, août 1989 ; Marc Bils, *Studie over de integratie en rationalisatie van het personeelsbeheer van de N. M.K.N.*, février 1991.
1988-1991.

1216-1218. Mémoires rédigés par des employés de la S.N.C.I.

1967-1992.

3 liasses

Études réalisées probablement dans le cadre d'examens ou stages internes en vue de l'obtention d'un grade supérieur.

1216. Herman Sonck, *De Gelijkheid tussen de niet-bevoordechte schuldeisers in geval van vereffening van een vennootschap*, ca 1967 Georgette Van Den Broeck, *Crédit à court terme*, avril 1969 ; NN. De Keyser, *Les cartes de crédit et les cartes chèques*, ca 1971 ; J. Geboes, *Enkele aspekten van overheidshulp bij het verlenen van de industriele kredieten*, mars 1973 ; F. Block, *Kredietverlening aan kleine en middelgrote*, juin 1974 ; NN. Hermans, *Rechtsgeldigheid van het Boetebeding. Met bijzondere toepassing op de boetebedingen in de overeenkomsten van roerende en onroerende financieringshuur van de Nationale Maatschappij voor Krediet aan de Nijverheid*, avril 1975.

1967-1975.

1217. André Taymans, *Les aides publiques aux investissements dans les pays de la communauté économique européenne*, février 1976 ; M. Wieme, *L'affectation, à une ouverture de crédit, d'une police d'assurance sur la vie*, janvier 1976 ; Michel Wolff, *Valeur juridique des hypothèques de constructions érigées sur fonds d'autrui*, décembre 1978 ; Didden Edward, *Wat met het vervolgingsrecht van de hypothekaire en pandhoudende schuldeiser bij faillissement en gerechtelijk akkoord ?*, ca 1980 ; Michel Couturier, *L'analyse financière du fonds de roulement- indicateur de l'équilibre financier de l'entreprise*, mars 1981 ; Nicole Malchair, *Faillite : Dettes (créances) « De la masse » « Dans la masse » « Hors masse »*, ca 1985.

1978-1985.

1218. Anne Prignon, *Diagnostic financier et évaluation des entreprises : outil de gestion interne et de prospection commerciale*, septembre 1986 ; Jacques Gailly, *Les opérations bancaires internationales. Description des opérations. Aspect comptable*, avril 1989 ; Isabelle Tassoul, *La réglementation comptable et ses relations avec le droit commercial*, mai 1990 ; Stéphane Habousha, *Fusions et acquisitions d'entreprises*, juillet 1990 ; V-X. Tu, *Régime fiscal des opérations de fusion, scission et absorption des sociétés. Essai de synthèse*, avril 1991 ; Frédérique Brismee, Loi du 18 juillet 1991 modifiant les LCSC dans le cadre de l'organisation transparente du marché des entreprises et des offres publiques d'acquisition, février 1992.

1986-1992.

1219. Rapports de fin de stage réalisés au sein de la S.N.C.I. : P. Braun, *Le régime fiscal des revenus mobiliers et immobiliers*, 1974 ; Pascale Brackeniers, *Effets des fusions et scissions de sociétés sur le crédit et ses garanties*, 1984 ; M. Dehaye, *Les sûretés : la sécurité juridique apportée par la jurisprudence depuis 1965, plus particulièrement dans le domaine des faillites, concordats et liquidations*, 1986 ; Lieven Van Der Hoeven, *Hypotheek en pand van de Handelszaak voor toekomstige verbintenissen*, mars 1989 ; Marleen Theys, *De samenloop tussen de*

pandhoudende schuldeiser op de handelszaak en de gewone pandhoudende schuldeiser, octobre 1990 ; Piet François, *Recente evoluties in het faillissementrecht. Het ontwerp van faillissementswet*, décembre 1991 ; Anja Van den Stockt, *Beslag op rekeningen*, décembre 1991.

1974-1991.

1 liasse

1220. Étude réalisée par Didier Claisse dans le cadre d'un séminaire en droit des finances et de l'économie, intitulée *La privatisation des services publics économiques : évolution du statut des I.P.C., en particulier le C.C.B, la S.N.C.I. et l'INCA* et supervisé par le professeur Le Brun (UCL).
1988.

1 pièce

B. RELATIONS SOCIALES

- 1221-1224. Syndicalisme et revendications diverses du personnel employé du secteur bancaire en général et de la S.N.C.I. en particulier, puis de la C.G.E.R. et de Fortis s.a. : collection de documents divers (bulletins de syndicats d'employés, tracts, lettres, dépliants, affichettes, etc.) des syndicats (CNE, SETCA, LBC, Intersyndicale C.G.E.R., etc. rassemblés au jour le jour par un directeur de la S.N.C.I., Léon Smaragd).

1971-2001.

4 liasses

1221. 1971-1983.

1222. 1983-1989.

1223. 1990-1996.

1224. 1996-2001.

- 1225-1227. Comptes rendus des réunions avec les délégations syndicales du personnel de cadre et/ou du personnel d'exécution.

1969-1988.

3 liasses

1225. 1969-1977.

1226. 1978-1988.

1227. 1987-1995.

Série incomplète.

C. CONSEIL D'ENTREPRISE

- 1228-1230. Procès-verbaux des réunions du conseil d'entreprise.

1975-1996.

3 liasses

1228. décembre 1975-décembre 1988.

1229. janvier 1989-novembre 1993.

1230. janvier 1992-avril 1996.

1231. Documents préparatoires et procès-verbaux des réunions du conseil d'entreprise.
1976-1978.

1 liasse

1232. Dossier des renseignements mensuels destinés aux réunions du 3^e lundi de chaque mois.
janvier 1977- mai 1991.

1 liasse

1233. Procès-verbaux des réunions du groupe de travail (puis commission) du conseil d'entreprise dédié aux « technologies nouvelles ».
novembre 1985-avril 1990.

1 chemise

- 1234-1235. Dossier des informations annuelles fournies au conseil d'entreprise.
 1995-1996. 2 liasses
 1234. juillet 1995.
 1235. avril 1996.
1236. Vade-mecum destiné au personnel de la société (avec mises à jour).
 1977-1997. 1 liasse
1237. Note coordonnée par J.-L. Claisse sur le *Travail sur écran à la S.N.C.I.*
 avril 1995. 1 pièce

D. SÉCURITÉ ET HYGIÈNE

- 1238-1242. Procès-verbaux et annexes aux procès-verbaux des réunions du Comité de Sécurité, d'Hygiène et d'Embellissement des Lieux de Travail, puis Comité pour la Prévention et la Protection au Travail de la S.N.C.I. (avec, le cas échéant, les rapports mensuels et les rapports annuels du service sécurité et hygiène).
 1970-1997. 5 liasses
 1238. janvier 1970-février 1980.
 1239. janvier 1981-décembre 1986.
 1240. janvier 1987-décembre 1994.
 1241. janvier 1990-décembre 1993.
 1242. janvier 1995-avril 1997.

E. DOSSIERS INDIVIDUELS

Les dossiers individuels des membres du personnel comprennent le cas échéant : une fiche nominative (avec date et lieu de naissance, date d'entrée au service de la société, résultats à l'examen d'entrée, états de service, évolution du traitement, service d'affectation), une photo, un certificat de bonne vie et mœurs, de la correspondance concernant les contrats d'assurance pension, les versements à la Première Caisse Commune d'Assurance en vue de la Vieillesse et du Décès Prématuré des Employés, les demandes de congés, la démission éventuelle, le livret de prévoyance de la Mutuelle de la Banque Nationale, etc.

1243. Dossiers individuels de Pierre Adam (1947-1953), Marguerite Amiet (1937), Joseph-Auguste Andrianne (1946-1950), Jeanne-Louise Andries, épouse Leunis (1940-1941), Anne Appeljan, épouse Tastenoye (1928-1970), Marie Badot, épouse Dumont (1932-1937, avec carnet de salaire), Omer Ballieu (1948-1955), Maurice Barbier (1903-1970), Marcelle Baussart (1939-1944), Lucy Bauweleers (1945-1955).
 1903-1970. 1 liasse
1244. Dossiers individuels d'Yvonne Bauwin, épouse Van Aken (1926-1936), Roland Beauvois (1941-1945), Marie-Christiane Beeckman (1945-1952), Simone Belien (1949-1954), Germaine Benoot (1946-1948), Maurice Beresole (1935-1937), Louis Berger (1904-1958), Pierre Berger (1920-1940), Paul Bernier (1920-1944), Eugène Betz (1925-1938), Nelly Beun, épouse Wielemans (1947-1960).
 1904-1960. 1 liasse
1245. Dossiers individuels d'Henriette Bienfait (1919-1945), Georges Boets (1946-1947), René Bollaerts (1958-1961), Arnold Bolle (1935-1936), Michèle Boon

- (1959-1962), Guy Borlée (1954-1963), Joséphine Bosmans (1938-1942), Louise Bourdaud'hui, épouse Descamps (1937-1945), Éliane Brams, épouse Martens (1947-1959), Annie Brand (1960-1963).
1919-1963. 1 liasse
1246. Dossiers individuels de Guy Brassinne (1961-1963), Gabrielle Broekaert, épouse Boon (1938-1945), Jeanne-Ghislaine Bruneau, épouse Verstichelen (1941), Karel Buekenhoudt (1940-1948), Marie-Sophie Budie (1947-1962), Henri Carette (1942), Flora Carpentier, épouse Van Cauwenberghe (1944), Yvonne Ceresa, épouse Vanderyken (1920-1948), Marie-Joséphine Charette, épouse Dorgéo Marcel (1946-1949).
1920-1963. 1 liasse
1247. Dossiers individuels de Jean-Pierre Charlier (1945-1948), Maurice Chauviaux (1953-1959), Simone Cloesen (1945-1946), Jean Cloetens et Louis Crombin (1903-1955), Agnès Danguy (1946-1947), Anna Maria De Clercq, épouse Willy Guilmot (1945-1947), Roger Declercq (1946-1948), Jules De Grève (1940-1976), Marguerite Dekelver, épouse Chantinne (1950), Jacqueline De Kempeneer (1942-1944), Louis De Knibber (1936-1974), Florentine Covens, épouse De Laet (1927-1928), Nicole Delbar, épouse Vrijman (1956-1959), Alice De Leeuw (1928-1931), Albert De Meuter (1941-1945), Catherine De Munter, épouse Mosselmans (1936-1937), Angèle De Potter, épouse Reygaert (1947-1952), Denise Depryck, épouse De Ceukelaire (1954-1961).
1903-1976. 1 liasse
1248. Dossiers individuels de Ghislaine De Prijck (1940-1942), Félix Derongé (1947-1951), Paul De Roover (1940-1942), E. Desmet (1931-1933), Wilhelmine De Troyer, épouse Mareels (1919-1936), Armand De Vriendt (1958-1959), Hélène Dewèvre, épouse Delaunoit (1927-1953), Jean De Wilder (1947-1955), Marguerite de Wilde (1940), François Drion du Chapois (1927-1931), Julia Drosbeke, épouse Donné (1956-1963), Pierre Dubois (1946-1951), Émile Dumortier (1938-1939), André Dumoulin (1958-1965).
1919-1965. 1 liasse
1249. Dossiers individuels d'Émile Elsen (1945), Anita Fannes, épouse Leblanc (1955-1960), Hendrik Felis (1960-1963), Léo Pascal François (1945-1948), Fernande Gagnage (1947-1957), Cyrille Gardinael (1947-1950), Julien Gemoets (1947-1949), Constant Gilias (1961-1963), Auguste Goffin (1945-1962), Henri Goffin (1959-1962), Joseph-Henri Grimonpont (1928-1931).
1928-1963. 1 liasse
1250. Dossiers individuels de Marguerite Guilmot, épouse Carlier (1924-1945), Jean Hallet (1955-1960), Joseph Hanon (1942-1963), Léon Haulot (1952-1960), Joseph Hechtermans (1920-1954), Aimé Hiernaux (1949-1953), André Hoorickx (1928-1931), Joséphine Jacobs, épouse Moyson (1928-1932), Marcelle Jadin, épouse Lapostolle (1926-1947), Jean Jadot (1940-1942), Albert Jambé (1940-1949), Petrus Jochmans (1957-1958), Pierre Joos (1946-1947), Jean-Baptiste Juliens (1958-1959), Marcel Joseph Kempeneers (1957-1958), Marie-Madeleine Knude, épouse Laurent (1944).
1924-1960. 1 liasse

1251. Dossiers individuels d'Élisabeth Kreveld (1938-1956), Esther Kreveld (1940), Louis Laloux (1935-1936), Gustave Lehaen (1945), Céline Levens (1919-1946), Édouard Lhoir (1935-1936), Christine Lodewyckx, épouse Mesmaekers (1946-1947), Marie-Louise Lomba (1941-1942), Paul Maene (1947-1958), François Maere (1957-1958), J. Maeyens (1940), Eliane Magis (1960-1962), Georges Materne (1946-1948), Léa Matsaert, épouse Dehoux (1919-1960), Raymonde Maurus, épouse Gravensteyn (1957-1962), Renée Meny, épouse De Roy (1953-1961), Thérèse Merckx, épouse De Praetere (1928-1935), Augusta Mertens (1928-1932), Paula Mertsveld (1955-1956), Erik Michiels (1961-1963).
1919-1963. 1 liasse
1252. Dossiers individuels de Pierre Minet (1961-1963), Madeleine Molderez, épouse D'Haenens (1946-1951), Evarist Morren (1953-1955), Laure Mosbeux (1919-1934), Jean-Marie Muller (1956-1960), Élisabeth Norré, épouse Godts (1928-1933), Lina Paris, épouse Vanderlinden (1949-1951), Viviane Patesson (1960-1961), André Paulus (1942-1945), Armand Peellaert (1945-1951), Constance Peeters, épouse Coppens (1950-1957), Maria Perat, épouse Rimbout puis épouse de Meester du Tilbourg (1947-1962), Paul Pieters (1945-1948), Maria Polfliet, épouse Brugge (1948-1949), Marie-Louise Quenon, épouse Dieu (1958-1963).
1919-1963. 1 liasse
1253. Dossiers individuels de Jacqueline Quicke, épouse Moreau (1953-1962), Marthe Robeyns (1941-1954), Pétronille Roggemans, épouse Vermandele (1933-1948), Josée Rombauts (1958-1960), Nicolas Ronquetti (1959-1962), Eugène Sameray (1927-1947), Gaston Savat (1940-1945), Louis ou Lode Schaerlaekens (1951-1953), Christiane Smellinckx (1952-1955), Jean Sorée (1935-1937), Jeanne Staumont (1951-1953).
1927-1962. 1 liasse
1254. Dossiers individuels de Suzanne Sterckx (1920-1928), Joséphine Stevens, épouse Berghmans (1945), Hector Terdeckt (1942-1963), Joseph Theys (1939-1947), Wilhelmine Thielemans (1940-1941), Emma Trullemans, épouse Smets (1920-1945), Philippe Van Assche (1935-1945), Janine Van Campenhout, épouse Timmermans (1954-1961), Jeanne Van Craesbeek (1928), Julia Van Damme, dite Nelly, épouse Bruneel (1944-1951), Louis Vandenberghen (1945), Roger Van den Dooren (1960-1962), Marie-Louise Vande Perre (1946-1949), Marie-Thérèse Vander Elst, épouse Collart (1931-1959), Jeanne-Françoise Vander Perren, épouse Vanderhaeghen (1950-1962), Mariette Vanderseypen (1927-1928), Alfons Vanderstichele (1949-1951).
1920-1963. 1 liasse
1255. Dossiers individuels d'Henriette Vander Stuyft (1945), Paul Van der Zypen (1928-1939), Frans Vandevelde (1948-1968), Nicole Van de Velde (1958-1968), Yvonne Vandewile, épouse Lorenz (1919-1928), Max Van Heden (1936-1954), Bertha Van Hoeck, épouse Geeroms J (1940-1948), Marie-Louise Van Holen (1945-1948), François Van Langendonck (1928-1966), Pauline Van Massenhove, épouse Clarysse (1928-1935), Sabine Van Molle (1940-1945), Françoise Vanremortel, veuve Deheneffe (1945-1961).
1919-1966. 1 liasse

1256. Dossiers individuels de Théophile Van Sebroeck (1947-1950), John van Waterschoot (1958-1961), Albert-Raymond Van Wersch (1941-1946), Joséphine Van Wonterghem (1949-1954), André Verdickt (1955-1961), Irène Verdonck (1945-1947), Jean Ver Eycken (1918-1970), Germaine Vergauwen, épouse Magnès (1926-1959).
1918-1970. 1 liasse
1257. Dossiers individuels de Joséphine Verhasselt, épouse de Georges Vansintjan (1946-1951), Madeleine Vermeir, épouse Talon (1947-1948), Rachelle Vermeulen, épouse Vandercappelle (1919-1930), Henri Michel Vloeberghs (1949-1952), Marguerite Wallez (1949-1951), René Wattiaux (1945), Jean Marie Weemaels (1958-1959), Pierre Willems (1937-1938).
1919-1959. 1 liasse

XI. SERVICE MÉDICAL ET FONDS D'ASSISTANCE

1258. Dossier concernant le service médical et pharmaceutique de la S.N.C.I. : règlement, notes de service et notes internes concernant son fonctionnement (1927-1963) et les interventions en faveur de membres du personnel (1961-1971), liste des produits pharmaceutiques disponibles au service médico-social de la S.N.C.I., notes et correspondance concernant les activités d'aide sociale et aide familiale, notes concernant l'impact de l'arrêté-loi du 28 décembre 1944 concernant la sécurité sociale pour le personnel de la S.N.C.I. (1944-1953).
1927-1971. 1 liasse
1259. Notes, ordres de service et correspondance concernant les interventions du Fonds de Solidarité (puis Fonds d'Assistance) créé en 1941 pour aider les membres du personnel.
1941-1984. 1 chemise
1260. Affiliation de la S.N.C.I. au service médical interentreprises Santé et Travail a.s.b.l. : notes, contrat d'affiliation, correspondance.
1977-1996. 1 chemise

XII. COLLECTIONS DE DOCUMENTS DE FORMATS SPÉCIAUX

A. PHOTOS

1261. Collection de photos concernant les bâtiments et bureaux (inauguration des nouveaux locaux en juin 1961, immeuble de la S.N.C.I. sis boulevard de Waterloo, bâtiment de la Tour Astro sis avenue de l'Astronomie, aménagement des bureaux, équipement informatique Siemens), les membres de la direction et du conseil (Wim Coumans, Alfred Rampen, Wilfried Van Dooren, Herman Verwilst, Éric De Weer, Albert Génicot, Jean Courtin, Gilles de Kerchove, Aloïs Van de Voorde, Paul Van Rompuy, Mathias Dewatripont, Marcel De Doncker, Robert Tollet), le corps des comité et conseil vers 1994 et les agences S.N.C.I.
1961-1994. 1 liasse

B. FILMS

1262. Film 35 mm « Le Lièvre et la Tortue » (« Rien ne sert de courir... La fortune est à votre porte ») sur la S.N.C.I. et les placements en bons de caisse (version française).
ca 1960. 1 bobine
1263. Film 35 mm « Le Lièvre et la Tortue » (« Rien ne sert de courir... La fortune est à votre porte ») sur la S.N.C.I. et les placements en bons de caisse (version en néerlandais).
ca 1960. 1 bobine
1264. Film 35 mm « Le Financier et le Savetier » sur la S.N.C.I. et ses placements en bons de caisse et obligations (version française).
ca 1960. 1 bobine
1265. Films 35 mm de la S.N.C.I. rassemblés sur une seule bande : « Le Financier et le Savetier », « Le Lièvre et la Tortue », « Débours » et « Suspens » (versions française et en néerlandais).
ca 1960. 1 bobine
1266. Doubles divers des films S.N.C.I. (réserve et bandes diverses).
ca 1960. 1 liasse

C. OBJETS

1267. Clichés pour l'impression du logo de la S.N.C.I. et de l'emblème dessiné lors du 50^e anniversaire de la société.
1969. 2 pièces
1268. Tirelires publicitaires avec logo S.N.C.I.
s.d. 1 pièce
Trois exemplaires.
1269. Porte-bic, latte publicitaire et portefeuille de plastique à l'emblème de la S.N.C.I.
s.d. 3 pièces
1270. Plaque d'agence S.N.C.I.
ca 1980. 1 pièce